



PUY-DE-DÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°63-2021-083

PUBLIÉ LE 16 JUIN 2021

Sommaire

63_DDFIP_Direction Départementale des Finances Publiques /

63-2021-05-31-00013 - Décision n° 10 - 2021 : fin à la gestion intérimaire de la trésorerie de JUMEAUX par M. Bruno FLATRES (1 page)	Page 5
63-2021-05-31-00014 - Décision n° 11 - 2021 : fin à la gestion intérimaire de la trésorerie de COURPIERE par M. Laurent MASSON (1 page)	Page 7
63-2021-05-31-00015 - Décision n° 12 - 2021 : fin à la gestion intérimaire de la trésorerie de BESSE par M. Bruno FLATRES (1 page)	Page 9
63-2021-05-31-00009 - Décision n° 6 - 2021 : fin à la gestion intérimaire du SGC de Riom par Mme Aude FOURNIER (1 page)	Page 11
63-2021-05-31-00010 - Décision n° 7 - 2021 : gestion intérimaire du SGC de Riom par Mme Claudine BARDIN-FLOIRAS (1 page)	Page 13
63-2021-05-31-00011 - Décision n° 8 - 2021 : fin à la gestion intérimaire de la trésorerie de MANZAT par Mme Geneviève BOINO (1 page)	Page 15
63-2021-05-31-00012 - Décision n° 9 - 2021 : fin à la gestion intérimaire de la trésorerie de LEZOUX par M. Laurent MASSON (1 page)	Page 17

63_DDPP_Direction Départementale de la Protection des Populations du Puy-de-Dôme / Directeur

63-2021-06-14-00002 - Arrêté Préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire à DECARPENTRIE Sylvain (2 pages)	Page 19
63-2021-06-14-00003 - Arrêté Préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire à DEHAY Sabrina (2 pages)	Page 22

63_DDPP_Direction Départementale de la Protection des Populations du Puy-de-Dôme / Pole Sécurité Routière et Service Transport Prévention des Risques Routiers

63-2021-06-08-00002 - ARRÊTÉ TEMPORAIRE n° DDPP/STPRR/PTT-2021-01 (3 pages)	Page 25
---	---------

63_DDT_Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme / Planification Grand Clermont et territoires ruraux

63-2021-06-08-00004 - Arrêté + annexe portant modification simplifiée n°1 du PLU sur la commune de MAZAYES (absence de SCoT).. (4 pages)	Page 29
--	---------

63_DDT_Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme / Service Economie Agricole

63-2021-06-08-00003 - Arrêté n° 20211013 du 8 juin 2021 modificatif de l'arrêté n° 19/01004 fixant la composition de la commission départementale d'orientation de l'agriculture du Puy-de-Dôme et de sa section spécialisée "structures et économie" en ce qui concerne les représentants des entreprises agro-alimentaires non coopératives (2 pages)	Page 34
---	---------

63_DS DEN_Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Puy-de-Dôme /

63-2021-06-16-00001 - ARRETE DDEN 2021-2025 (6 pages) Page 37

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme / Cabinet

63-2021-06-10-00001 - Arrêté promotion médailles du travail juillet 2021 (120 pages) Page 44

63-2021-06-15-00001 - Classement en PCZSAR d'une partie de la zone vie du chantier EUROVIA et création d'un accès exclusif à la société EUROVIA (PARIF) (5 pages) Page 165

63-2021-06-09-00001 - Sécurité aéroportuaire-Modification de zonage en vue de la création d'un portail adapté (3 pages) Page 171

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme / Direction des Collectivités Territoriales

63-2021-06-11-00006 - AP 11 juin 2021 actant le transfert de la compétence élaboration des doc d'urbanisme à la CC Entre Dore et Allier (2 pages) Page 175

63-2021-06-11-00007 - AP 11 juin 2021 autorisant le retrait de Chas du SICER (2 pages) Page 178

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme / Service de Sécurité Civile

63-2021-06-14-00004 - arrêté 2021 1036 du 14.06.21 portant agrément formation aux premiers secours ADPC63 (2 pages) Page 181

63-2021-06-14-00005 - arrêté 2021 1037 du 14.06.21 portant agrément formation aux premiers secours UFOLEP63 (2 pages) Page 184

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme / Sous-préfecture Ambert

63-2021-06-04-00006 - Arrêté portant transfert à la commune de VERNINES de l'ensemble des biens, droits et obligations de la section de communes de "Bessat et Vernines" (5 pages) Page 187

63-2021-06-04-00005 - Arrêté portant transfert à la commune de VERNINES de l'ensemble des biens, droits et obligations de la section de communes de "Vernines" (5 pages) Page 193

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme / Sous-préfecture Issoire

63-2021-06-07-00002 - AP portant autorisation "52ème COURSE DE COTE DE COURPIERE" (25 pages) Page 199

63-2021-06-11-00001 - AP-Plate forme Ballon à air chaud à Mazayes (2 pages) Page 225

63-2021-06-03-00003 - Arrêté SPI-2021-040 portant création du SIVOM d'intérêt scolaire de la Couze Pavin (6 pages) Page 228

63_UDDIRECCTE_Unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Puy-de-Dôme /

63-2021-06-07-00003 - arrêté observatoire dialogue social du 7-06-2021 (2 pages) Page 235

84_MNC_Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale (antenne interrégionale de Lyon) /

63-2021-05-27-00002 - Arrêté n° 32-2021 du 27 mai 2021 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy-de-Dôme (1 page) Page 238

Préfecture région Auvergne-Rhône-Alpes / Courrier

63-2021-05-21-00004 - Convention de délégation de gestion pour la gestion des mesures départementalisées du volet agricole du plan de relance (3 pages)

Page 240

63_DDFIP_Direction Départementale des
Finances Publiques

63-2021-05-31-00013

Décision n° 10 - 2021 : fin à la gestion intérimaire
de la trésorerie de JUMEAUX par M. Bruno
FLATRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU PUY DE DÔME

Division des ressources humaines
et de la formation professionnelle

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Puy de Dôme

Décision n° 10 - 2021

- VU** l'instruction générale du 16 août 1966 sur l'organisation du service des comptables publics et le décret n°2010-986 du 26 août 2010 relatif au statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction Générale des Finances publiques,
- VU** les termes de la décision n°11-2018 du 9 juillet 2018 confiant la gestion intérimaire de la trésorerie de Jumeaux à M Bruno FLATRES à compter du 1^{er} septembre 2018,

DECIDE

Article1 : de mettre fin à la gestion intérimaire de la trésorerie de JUMEAUX par M Bruno FLATRES

Article2 : La présente décision prend effet le 1^{er} septembre 2021.

Fait à Clermont-Ferrand, le 31 mai 2021

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
La Directrice du Pôle Pilotage et Ressources

Nathalie CAUMON
Administratrice des Finances Publiques

COPIES

- M Bruno FLATRES
- Madame Christelle Moreau Directrice du Pôle Etat et Expertises
- Monsieur le responsable de la mission départementale risques et audit
- Monsieur le responsable de la division Budget immobilier et logistique
- Monsieur le responsable de la division Etat
- Monsieur le responsable du CSRH
- Madame la responsable de la division Études, stratégie et communication

63_DDFIP_Direction Départementale des
Finances Publiques

63-2021-05-31-00014

Décision n° 11 - 2021 : fin à la gestion intérimaire
de la trésorerie de COURPIERE par M. Laurent
MASSON

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU PUY DE DÔME

Division des ressources humaines
et de la formation professionnelle

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Puy de Dôme

Décision n° 11 - 2021

- VU** l'instruction générale du 16 août 1966 sur l'organisation du service des comptables publics et le décret n°2010-986 du 26 août 2010 relatif au statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction Générale des Finances publiques,
- VU** les termes de la décision n°06-2018 du 25 avril 2018 confiant la gestion intérimaire de la trésorerie de Courpière à M Laurent MASSON à compter du 1^{er} mai 2018,

DECIDE

Article1 : de mettre fin à la gestion intérimaire de la trésorerie de COURPIERE par M Laurent MASSON

Article2 : La présente décision prend effet le 1^{er} septembre 2021.

Fait à Clermont-Ferrand, le 31 mai 2021

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
La Directrice du Pôle Pilotage et Ressources


Nathalie CAUMON
Administratrice des Finances Publiques

COPIES

- M Laurent MASSON
- Madame Christelle Moreau Directrice du Pôle Etat et Expertises
- Monsieur le responsable de la mission départementale risques et audit
- Monsieur le responsable de la division Budget immobilier et logistique
- Monsieur le responsable de la division Etat
- Monsieur le responsable du CSRH
- Madame la responsable de la division Études, stratégie et communication

63_DDFIP_Direction Départementale des
Finances Publiques

63-2021-05-31-00015

Décision n° 12 - 2021 : fin à la gestion intérimaire
de la trésorerie de BESSE par M. Bruno FLATRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU PUY DE DÔME

Division des ressources humaines
et de la formation professionnelle

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Puy de Dôme

Décision n° 12 - 2021

- VU** l'instruction générale du 16 août 1966 sur l'organisation du service des comptables publics et le décret n°2010-986 du 26 août 2010 relatif au statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction Générale des Finances publiques,
- VU** les termes de la décision n°2-2021 du 12 février 2021 confiant la gestion intérimaire de la trésorerie de Besse à M Bruno FLATRES à compter du 1^{er} avril 2021,

DECIDE

Article1 : de mettre fin à la gestion intérimaire de la trésorerie de Besse par M Bruno FLATRES

Article2 : La présente décision prend effet le 1^{er} septembre 2021.

Fait à Clermont-Ferrand, le 31 mai 2021

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
La Directrice du Pôle Pilotage et Ressources


Nathalie CAUMON
Administratrice des Finances Publiques

COPIES

- M Bruno FLATRES
- Madame Christelle Moreau Directrice du Pôle Etat et Expertises
- Monsieur le responsable de la mission départementale risques et audit
- Monsieur le responsable de la division Budget immobilier et logistique
- Monsieur le responsable de la division Etat
- Monsieur le responsable du CSRH
- Madame la responsable de la division Études, stratégie et communication

63_DDFIP_Direction Départementale des
Finances Publiques

63-2021-05-31-00009

Décision n° 6 - 2021 : fin à la gestion intérimaire
du SGC de Riom par Mme Aude FOURNIER

Division des ressources humaines
et de la formation professionnelle

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Puy de Dôme

Décision n° 6 - 2021

- VU** l'instruction générale du 16 août 1966 sur l'organisation du service des comptables publics et le décret n°2010-986 du 26 août 2010 relatif au statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction Générale des Finances publiques,
- VU** les termes de la décision n°05-2021 du 31 mars 2021 confiant la gestion intérimaire du SGC de Riom à Mme Aude FOURNIER à compter du 1^{er} mai 2021,

DECIDE

Article 1 : de mettre fin à la gestion intérimaire du SGC de Riom par Mme Aude FOURNIER

Article 2 : La présente décision prendra effet le 1^{er} juillet 2021

Fait à Clermont-Ferrand, le 31 mai 2021

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
La Directrice du Pôle Pilotage et Ressources



Nathalie CAUMON

Administratrice des Finances Publiques

COPIES

- Mme Aude FOURNIER
- Madame Christelle Moreau Directrice du Pôle Expertise
- Monsieur le responsable de la mission départementale risques et audit
- Monsieur le responsable de la division Budget immobilier et logistique
- Monsieur le responsable de la division Etat
- Monsieur le responsable du CSRH
- Madame la responsable de la division Études, stratégie et communication

63_DDFIP_Direction Départementale des
Finances Publiques

63-2021-05-31-00010

Décision n° 7 - 2021 : gestion intérimaire du SGC
de Riom par Mme Claudine BARDIN-FLOIRAS

Division des ressources humaines
et de la formation professionnelle

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Puy de Dôme

Décision n° 7 - 2021

- VU** la vacance de comptable au 1^{er} juillet 2021 au SGC de Riom,
- VU** l'instruction générale du 16 août 1966 sur l'organisation du service des comptables publics et le décret n°2010-986 du 26 août 2010 relatif au statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction Générale des Finances publiques,
- VU** les nécessités de service,

DECIDE

Article 1 : Mme Claudine BARDIN-FLOIRAS est désignée en qualité de gérant intérimaire au SGC de Riom

Article 2 : La présente décision prendra effet le 1^{er} juillet 2021 jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Clermont-Ferrand, le 31 mai 2021

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
La Directrice du Pôle Pilotage et Ressources



Nathalie CAUMON
Administratrice des Finances Publiques

COPIES

- Mme Claudine BARDIN FLOIRAS
- Madame Christelle Moreau Directrice du Pôle Etat et Expertises
- Monsieur le responsable de la mission départementale risques et audit
- Monsieur le responsable de la division Budget immobilier et logistique
- Monsieur le responsable de la division Etat
- Monsieur le responsable du CSRH
- Madame la responsable de la division Études, stratégie et communication

63_DDFIP_Direction Départementale des
Finances Publiques

63-2021-05-31-00011

Décision n° 8 - 2021 : fin à la gestion intérimaire
de la trésorerie de MANZAT par Mme Geneviève
BOINO

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU PUY DE DÔME

Division des ressources humaines
et de la formation professionnelle

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Puy de Dôme

Décision n° 8- 2021

- VU** l'instruction générale du 16 août 1966 sur l'organisation du service des comptables publics et le décret n°2010-986 du 26 août 2010 relatif au statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction Générale des Finances publiques,
- VU** les termes de la décision n°01-2020 du 2 juillet 2020 confiant la gestion intérimaire de la trésorerie de Manzat à Mme Geneviève BOINO à compter du 1^{er} septembre 2020,

DECIDE

Article1 : de mettre fin à la gestion intérimaire de la trésorerie de MANZAT par Mme Geneviève BOINO

Article2 : La présente décision prend effet le 1^{er} septembre 2021.

Fait à Clermont-Ferrand, le 31 mai 2021

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
La Directrice du Pôle Pilotage et Ressources



Nathalie CAUMON

Administratrice des Finances Publiques

COPIES

- Mme Geneviève BOINO
- Madame Christelle Moreau Directrice du Pôle Etat et Expertises
- Monsieur le responsable de la mission départementale risques et audit
- Monsieur le responsable de la division Budget immobilier et logistique
- Monsieur le responsable de la division Etat
- Monsieur le responsable du CSRH
- Madame la responsable de la division Études, stratégie et communication
-

63_DDFIP_Direction Départementale des
Finances Publiques

63-2021-05-31-00012

Décision n° 9 - 2021 : fin à la gestion intérimaire
de la trésorerie de LEZOUX par M. Laurent
MASSON

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU PUY DE DÔME

Division des ressources humaines
et de la formation professionnelle

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Puy de Dôme

Décision n° 09 - 2021

- VU** l'instruction générale du 16 août 1966 sur l'organisation du service des comptables publics et le décret n°2010-986 du 26 août 2010 relatif au statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction Générale des Finances publiques,
- VU** les termes de la décision n°06-2019 du 20 décembre 2019 confiant la gestion intérimaire de la trésorerie de Lezoux à M Laurent MASSON à compter du 1^{er} janvier 2020,

DECIDE

Article1 : de mettre fin à la gestion intérimaire de la trésorerie de LEZOUX par M Laurent MASSON

Article2 : La présente décision prend effet le 1^{er} septembre 2021.

Fait à Clermont-Ferrand, le 31 mai 2021

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
La Directrice du Pôle Pilotage et Ressources


Nathalie CAUMON
Administratrice des Finances Publiques

COPIES

- M Laurent MASSON
- Madame Christelle Moreau Directrice du Pôle Etat et Expertises
- Monsieur le responsable de la mission départementale risques et audit
- Monsieur le responsable de la division Budget immobilier et logistique
- Monsieur le responsable de la division Etat
- Monsieur le responsable du CSRH
- Madame la responsable de la division Études, stratégie et communication

63_DDPP_Direction Départementale de la
Protection des Populations du Puy-de-Dôme

63-2021-06-14-00002

Arrêté Préfectoral attribuant l'habilitation
sanitaire à DECARPENTRIE Sylvain

**ARRETE PREFECTORAL DDPP/SVSPAE/2021 N°103
ATTRIBUANT L'HABILITATION SANITAIRE à DECARPENTRIE Sylvain**

Le Préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7, L. 223-6, R. 203-1 à R. 203-15 et R. 242-33 ;

VU le décret n° 80-516 du 4 juillet 1980, modifié par le décret n° 90-1033 du 19 novembre 1990 et par le décret 2003-768 du 1^{er} août 2003, relatif à l'exécution des mesures de prophylaxie collective des maladies des animaux ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN en qualité de Préfet du Puy-de-Dôme ;

VU l'arrêté du 28 août 2020 portant nomination de Monsieur Bertrand TOULOUSE, inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire, est nommé directeur départemental de la protection des populations du Puy-de-Dôme, à compter du 07 septembre 2020 ;

VU l'arrêté préfectoral 2021-0248 du 12 février 2021 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand TOULOUSE, Directeur Départemental de la Protection des Populations du Puy-de-Dôme,

VU l'arrêté DDPP/DIR/n°2021-41 du 23 février 2021 portant subdélégation de signature de Monsieur Bertrand TOULOUSE, Directeur Départemental de la Protection des Populations du Puy de Dôme, à certains de ses collaborateurs ;

VU l'arrêté préfectoral DDPP/PPAE/2014/N°039 en date du 17/02/2014 délivrant le mandat sanitaire à Monsieur, Sylvain DECARPENTRIE ;

VU la demande présentée par Monsieur Sylvain DECARPENTRIE né le 25/08/1967 et possédant son domicile professionnel administratif à CLERMONT FERRAND ;

CONSIDERANT que Monsieur Sylvain DECARPENTRIE remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire ;

Sur proposition du Directeur Départemental en charge de la protection des populations du Puy de Dôme ;

ARRÊTE

Article 1

L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribué pour une durée de cinq ans à :

Monsieur Sylvain DECARPENTRIE
docteur vétérinaire administrativement domicilié à CLERMONT FERRAND

Article 2

Dans la mesure où les conditions requises ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par période de cinq années tacitement reconduites sous réserve, de justifier le cas échéant en fonction de l'activité exercée, auprès du préfet du PUY DE DOME, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

Article 3

Monsieur Sylvain DECARPENTRIE s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 4

Monsieur Sylvain DECARPENTRIE pourra être appelé par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels il a été désigné vétérinaire sanitaire. Il sera tenu de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 5

Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 6

L'arrêté préfectoral DDPP/PPAE/2014/N°039 en date du 17/02/2014 délivrant le mandat sanitaire à Monsieur, Sylvain DECARPENTRIE est abrogé.

Article 7

La Secrétaire Générale de la Préfecture du Puy de Dôme et le Directeur Départemental en charge de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy de Dôme.

Fait à Lempdes, le 14 juin 2021

LE PREFET,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Départemental de la Protection des Populations,

Le Directeur Départemental
de la Protection des Populations,

Bertrand TOULOUSE

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://cito.ens.telerecours.fr/>

63_DDPP_Direction Départementale de la
Protection des Populations du Puy-de-Dôme

63-2021-06-14-00003

Arrêté Préfectoral attribuant l'habilitation
sanitaire à DEHAY Sabrina

**ARRETE PREFECTORAL DDPP/SVSPAE/2021 N°104
ATTRIBUANT L'HABILITATION SANITAIRE à DEHAY Sabrina**

Le Préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7, L. 223-6, R. 203-1 à R. 203-15 et R. 242-33 ;

VU le décret n° 80-516 du 4 juillet 1980, modifié par le décret n° 90-1033 du 19 novembre 1990 et par le décret 2003-768 du 1^{er} août 2003, relatif à l'exécution des mesures de prophylaxie collective des maladies des animaux ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN en qualité de Préfet du Puy-de-Dôme ;

VU l'arrêté du 28 août 2020 portant nomination de Monsieur Bertrand TOULOUSE, inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire, est nommé directeur départemental de la protection des populations du Puy-de-Dôme, à compter du 07 septembre 2020

VU l'arrêté préfectoral 2021-0248 du 12 février 2021 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand TOULOUSE, Directeur Départemental de la Protection des Populations du Puy-de-Dôme,

VU l'arrêté DDPP/DIR/n°2021-41 du 23 février 2021 portant subdélégation de signature de Monsieur Bertrand TOULOUSE, Directeur Départemental de la Protection des Populations du Puy de Dôme, à certains de ses collaborateurs ;

VU la demande présentée par Madame Sabrina DEHAY née le 08/08/1981 et possédant son domicile professionnel administratif à AUBIERE

CONSIDERANT que Madame Sabrina DEHAY remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire ;

Sur proposition du Directeur Départemental en charge de la protection des populations du Puy de Dôme ;

ARRÊTE

Article 1

L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribué pour une durée de cinq ans à :

Madame Sabrina DEHAY
docteur vétérinaire administrativement domicilié à AUBIERE

Article 2

Dans la mesure où les conditions requises ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par période de cinq années tacitement reconduites sous réserve, de justifier le cas échéant en fonction de l'activité exercée, auprès du préfet du PUY DE DOME, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

Article 3

Madame Sabrina DEHAY s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 4

Madame Sabrina DEHAY pourra être appelée par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels elle a été désignée vétérinaire sanitaire. Elle sera tenue de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 5

Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 6

La Secrétaire Générale de la Préfecture du Puy de Dôme et le Directeur Départemental en charge de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy de Dôme.

Fait à Lempdes, le 14 juin 2021

LE PREFET,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Départemental de la Protection des Populations,

Le Directeur Départemental
de la Protection des Populations

Bertrand TOUILLON

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://cito.ens.telerecours.fr/>

63_DDPP_Direction Départementale de la
Protection des Populations du Puy-de-Dôme

63-2021-06-08-00002

ARRÊTÉ TEMPORAIRE n°
DDPP/STPRR/PTT-2021-01



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

ARRÊTÉ TEMPORAIRE n° DDPP/STPRR/PTT-2021-01

**portant autorisation de circulation
d'un petit train touristique routier
dans l'agglomération de Thiers,
du 15 juin au 31 décembre 2021**

Le préfet du Puy-de-Dôme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la route, et notamment ses articles R. 317-21, R. 411-3 à R. 411-6 et R. 411-8 ;
Vu l'arrêté du 4 Juillet 1972 modifié le 29.07.1997 relatif aux feux spéciaux des véhicules à progression lente ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2015 définissant les caractéristiques et les conditions d'utilisation des véhicules autres que les autocars et les autobus, destinés à des usages de tourisme et de loisirs ;

Vu l'arrêté du 04 mai 2006 relatif aux transports exceptionnels de marchandises, d'engins ou de véhicules et ensembles de véhicules comportant plus d'une remorque, notamment l'article 13 relatif à l'accompagnement et escortes des convois ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-1858 du 07 septembre 2020, portant délégation de signature à M. Bertrand Toulouse, Directeur départemental de la Protection des Populations ;

Vu l'arrêté n°DDPP/DIR/2020-251 du 08 septembre 2020 portant délégation de signature de M. Bertrand Toulouse, Directeur Départemental de la Protection des Populations, à certains de ses collaborateurs ;

Vu le certificat d'inscription du demandeur au registre des entreprises de transport public routier de personnes sous le numéro de licence 2018/84/0001776, valable jusqu'au 01/08/2023 ;

Vu les procès-verbaux de visites techniques initiales ;

Vu les procès-verbaux de visites de contrôles techniques délivrés le 27 avril 2021 par la société DEKRA (36 avenue Jean Mermoz, Lyon) pour les quatre véhicules concernés, valables jusqu'au 27 avril 2022 ;

Vu les arrêtés municipaux n°2021/2340 et n°2021/2379 du Maire de Thiers en date du 10 mai et du 01^{er} juin 2021 ;

Vu le règlement de sécurité d'exploitation de l'entreprise relatif aux itinéraires demandés ;

SUR proposition du Directeur Départemental de la Protection des Populations ;

ARRÊTE

Article 1

La société Tourisme RAJAT, 70 avenue Léo Lagrange 63300 THIERS, est autorisée à mettre en circulation dans l'agglomération de Thiers le seul petit train touristique défini à l'article 2, sur les seuls circuits décrits dans l'article 3, sur la seule période définie à l'article 4.

Article 2

Véhicule	immatriculation	Catégorie du train	puissance	N° identification	marque	genre
tracteur	EE-992-PT	IV	16 cv	VF9LOCO407 A760070	MOBILE SEA	VASP
Remorque	EF-451-LG			VF9WAGON5 6A760151	MOBILE SEA	RESP
Remorque	EF-470-LG			VF9WAGON5 6A760152	MOBILE SEA	RESP
Remorque	EF-490-LG			VF9WAGON5 6A760153	MOBILE SEA	RESP

Article 3-les parcours autorisés

Circuit A : CIRCUIT dit "Touristique":

Rue Terrasse- Place Antonin Chastel - Rue François Mitterrand - Rue des Grammonts - Rue Conchette - Rue Abbé Delotz - Place Belfort - Rue des Grammonts - Rue Pasteur - Place Antonin Chastel - Rue Alexandre Dumas - Rue Durolle - Avenue Joseph Claussat- Rue de Moutier - Rue de Clermont - rond-point du Moutier - pont de Brignorth - Avenue Voltaire - Rue Rouget de l'Isle - Rue Gambetta - Place Lafayette - rue de la coutellerie - Place du Pirou - rue du Palais - Place St-Genès - rue du Palais - Place du Pirou - rue Grenette - place des martyrs - Rue Fernand Forest - Rue Terrasse ou place Antonin Chastel

Circuit B : CIRCUIT dit "Du Grand Thiers":

Rue du Moutier- Rue de Clermont - rond-point du Moutier - pont de Brignorth - Avenue des Etats-Unis - Avenue de la Première Armée - Le Nohat - Route des Rivières - Avenue Léo Lagrange - Avenue du Général De Gaulle - Rue François Truffaut - Rue du Torpilleur Sirocco - Rue Adrien Legay - Route de Sainte Marguerite - Avenue des Peupliers - Avenue du Bon Repos - Rue Jean Moulin - Rue Emile Zola - Avenue de Cizolles - Avenue du Progrès - Avenue de la Libération - Avenue Joseph Claussat - Avenue Pierre Guérin - Rue Saint-Roch - Faubourg de la Vidalie - Route de Sainte-Agathe - Rue des Platanes - rue du Belvédère - Le Belvédère - Route de Sainte-Agathe - Faubourg de la Vidalie - Rue Saint-Roch - Avenue Pierre Guérin - Rue François Mitterrand - Rue des Grammonts - Rue des Docteurs Dumas - Avenue de la Gare - La gare - Avenue Etienne Guillemin - Rue de la Fraternité - Rue de Lyon - Rue des Grammonts - rue des Docteurs Dumas - rue de Paris - Avenue Ernest Grange - Avenue Jean Jaurès - Avenue Pierre Mendès France - voie de liaison avec la rue Jean Zay - rue Jean Zay - Avenue des Etats-Unis - pont de Brignorth - rond-point du Moutier - rue de Clermont - rue du Moutier.

Les arrêts:

Les arrêts du train touristique sont prévus place Antonin Chastel et rue du Moutier.

Article 4-dates et plages horaires

Cette autorisation est valable du 15 juin 2021 au 31 décembre 2021, de 09h00 à 19h00.

Article 5

En cas d'utilisation de la RD 2089 comme itinéraire de substitution, à l'autoroute A89 notamment, il sera demandé à la SARL Rajat la libération du tracé, et ce tant que les conditions ne seront pas revenues à la normale.

Article 6

Le présent arrêté sera affiché dans la mairie de Thiers par l'autorité administrative.
Il sera publié au recueil des actes administratifs du département du Puy de Dôme.

Article 7

Madame la Secrétaire Générale de la préfecture du Puy de Dôme,
M. le Maire de Thiers,
M. le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme,
M. le Général, Commandant adjoint de la Région de Gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes, commandant le Groupement de Gendarmerie Départemental du Puy-de-Dôme,
M. le Directeur Départemental de la Direction de la Protection des Populations,
M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont deux ampliations seront adressées à la S.a.r.l. Saby-Attractions-Animations-Loisirs.

Fait à Clermont-Ferrand, le

08 JUIN 2021

Le Préfet

Pour le Préfet,
et par délégation
Le Directeur Départemental adjoint
de la Protection des Populations

Jean-François GRAVIER

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr/>

63_DDT_Direction Départementale des
Territoires du Puy-de-Dôme

63-2021-06-08-00004

Arrêté + annexe portant modification simplifiée
n°1 du PLU sur la commune de MAZAYES
(absence de SCoT)..



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME
ARRÊTÉ N°

20211013

**Direction départementale
des territoires**

ARRÊTÉ N°

**portant dérogation au principe d'urbanisation limitée en l'absence de SCoT
(modification simplifiée n°1 sur la commune de Mazayes)**

Le Préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

VU l'article L. 142-4 du code de l'urbanisme relatif à la constructibilité limitée dans les communes non couvertes par un schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui dispose que « dans les communes où un schéma de cohérence territoriale n'est pas applicable, les secteurs non constructibles ne peuvent être ouverts à l'urbanisation à l'occasion d'une élaboration ou d'une révision d'un document d'urbanisme » ;

VU l'article L. 142-5 du code de l'urbanisme qui dispose que : « Il peut être dérogé à l'article L. 142-4 avec l'accord de l'autorité administrative compétente de l'État après avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers [...]. La dérogation ne peut être accordée que si l'urbanisation envisagée ne nuit pas à la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ou à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques, ne conduit pas à une consommation excessive de l'espace, ne génère pas d'impact excessif sur les flux de déplacements et ne nuit pas à une répartition équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services » ;

VU l'absence de SCoT applicable sur la commune de Mazayes ;

VU le PLU approuvé le 08 mars 2019 ;

VU la délibération du 28 janvier 2021 du conseil municipal de Mazayes arrêtant le projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme ;

VU l'avis favorable de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du 27 avril 2021 sur le projet de modification simplifiée au titre de la consommation des espaces et sur l'ouverture à l'urbanisation de ce nouveau secteur ;

VU l'avis favorable de la commission départementale de la nature des sites et des paysages (CDNPS) du 29 avril 2021 sur le projet de modification simplifiée au titre du respect des objectifs de protection de la loi Montagne ;

CONSIDÉRANT que la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU a pour objectif de rectifier une erreur matérielle en créant un STECAL Aha (secteur de taille et de capacité d'accueil limitée) en zone agricole (A) du PLU sur la parcelle ZB 24, autour d'un bâtiment artisanal déjà existant sur le village du Petit Chambois ;

CONSIDÉRANT que la création du STECAL Aha vise à conforter l'activité d'un artisan charpentier en lui permettant d'adapter la taille des locaux aux besoins de son activité ;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans les objectifs du PLU de Mazayes de maintenir et de conforter les activités économiques ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La dérogation, objet de la demande susvisée, sollicitée par la commune de Mazayes, en vue de rectifier une erreur matérielle en créant un STECAL (Aha) à vocation artisanale au sein de la zone agricole, est accordée.

Cette nouvelle zone ouverte à l'urbanisation concerne la parcelle ZB 24 d'une superficie totale de 0,43 ha. Elle est présentée en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé à la préfecture du Puy-de-Dôme (18 Boulevard Desaix 63033 Clermont-Ferrand cedex 1) et formé dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux adressé au tribunal administratif de Clermont-Ferrand (6 cours Sablon, C.S 90129, 63033 Clermont-Ferrand cedex 1) et formé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté ou dans un délai de deux mois à compter du rejet du recours gracieux. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

ARTICLE 3 : La directrice départementale des territoires par intérim du Puy-de-Dôme et le maire de Mazayes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 08 JUIN 2021

Le Préfet

Philippe CHOPIN



ANNEXE

Projet envisagé sur la parcelle ZB 24 Commune de Mazayes



63_DDT_Direction Départementale des
Territoires du Puy-de-Dôme

63-2021-06-08-00003

Arrêté n° 20211013 du 8 juin 2021 modificatif de
l'arrêté n° 19/01004 fixant la composition de la
commission départementale d'orientation de
l'agriculture du Puy-de-Dôme et de sa section
spécialisée "structures et économie" en ce qui
concerne les représentants des entreprises
agro-alimentaires non coopératives



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME
ARRÊTÉ N°

20211013

**ARRÊTÉ N°
modificatif de l'arrêté n° 19/01004 fixant
la composition de la commission départementale
d'orientation de l'agriculture du Puy-de-Dôme et de sa
section spécialisée « structures et économie »**

Le Préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R.313-1 et suivants ;

VU le décret n° 90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;

VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19/00306 du 11 mars 2019 désignant les organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles habilitées à siéger au sein de certains organismes et commissions ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19/01004 du 3 juin 2019 fixant la composition de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture du Puy-de-Dôme et de sa section spécialisée « structures et économie »

SUR PROPOSITION de la Directrice départementale des territoires par intérim,

1/2

ARRETE

Article 1er : L'article 1^{er} de l'arrêté du 3 juin 2019 est modifié comme suit pour ce qui concerne les représentants des entreprises agro-alimentaires non coopératives :

Au lieu de lire :

TITULAIRE : M. Pierre ECHALIER

Société Laitière du Livradois
63980 FOURNOLS

SUPPLEANTS : M. Philippe MANRY

SANDERS CENTRE AUVERGNE
Avenue de la Gare – 63260 AIGUEPERSE

M. Philippe DE FRANCESCO

URIAA Auvergne
9, rue du Bois Joli
63800 COURNON D'AUVERGNE

lire :

TITULAIRE : M. Pierre ECHALIER

Société Laitière du Livradois
63980 FOURNOLS

SUPPLEANTE : Mme Charlène VERDIER

Société Nouvelle Laiterie de la Montagne
45, avenue Jean Parrat - Saillant
63170 SAINT NECTAIRE

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 19/01004 du 3 juin 2019 susvisé demeurent inchangées.

Article 3 : La Secrétaire Générale de la préfecture du Puy-de-Dôme et le Directeur départemental des territoires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le
Le Préfet,

08 JUIN 2021

Philippe CHOPIN

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr/>

63_DSDEN_Direction des services
départementaux de l'éducation nationale du
Puy-de-Dôme

63-2021-06-16-00001

ARRETE DDEN 2021-2025



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Puy-de-Dôme

Le Directeur académique des services de l'Education nationale du Puy-de-Dôme,

VU le code de l'éducation articles L241-4, D241-24 à D241-35 relatifs aux Délégués Départementaux de l'Education Nationale,

VU l'avis émis par le Conseil Départemental de l'Education Nationale en sa séance du 14 juin 2021.

ARRÊTÉ

portant désignation des Délégués Départementaux de l'Education
Nationale du Puy-de-Dôme pour la période 2021-2025

Article unique :

Les personnes inscrites sur la liste suivante sont nommées Délégués Départementaux de l'Education Nationale à compter de la rentrée 2021.

Leur mandat prendra fin, sauf démission ou révocation, à la veille de la date de la rentrée scolaire 2025.

Clermont-Ferrand, le 16 juin 2021

**Le Directeur académique
des services de l'Education nationale
du Puy-de-Dôme**

**signé
Michel ROUQUETTE**

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 14 juin 2021

Renouvellement quadriennal des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (D.D.E.N.)

2021-2025

Propositions de candidatures ayant reçu un avis favorable du Directeur académique

Circonscription : AMBERT

Délégation : AMBERT

Mme	CHAMPEIX	MONIQUE	BROUSSE	19 ROUTE D'AMBERT	63660 SAINT-ANTHÈME
Mme	CHOUZET	CHANTAL	JARSAILLON	LES PRADEAUX BAS	63600 GRANDRIF
Mme	DOUCET	NICOLE	BOSC	15 LE HAUT D'AUBIGNAT	63600 SAINT-FERRÉOL-DES-CÔTES
Mme	DUBOIS	NICOLE	MARION	21 AVENUE GEORGES CLÉMENCEAU	63600 AMBERT
Mme	DUVERGER	JOCELYNE	WINTERHALTER	40 AVENUE DE LA RÉSISTANCE	63600 AMBERT
M	GIRAUD	CHRISTIAN		LE PONT DU VIALLARD	63980 FOURNOLS
M	GONIN	BERNARD		23 RUE PIERRE DE COUBERTIN	63600 AMBERT
Mme	LACOUTURE	FRANÇOISE	COMBLÉ	CHEMIN DE LALLABERT	63630 SAINT-GERMAIN-L'HERM
Mme	MAGAUD	CLAIRE		LIEU-DIT LA MAISONNEUVE	63600 SAINT-FERRÉOL-DES-CÔTES
M	MAGAUD	SERGE		LA CHAUX	63940 SAINT-FERRÉOL-DES-CÔTES
Mme	RICHAUME	CLAUDINE	MATHIEU	6 RUE JEAN MAROTTE	63220 ARLANC

Délégation : COURPIÈRE

M	BESSON	JEAN-MICHEL		17 RUE CHÂTEAUBRIAND	63120 COURPIÈRE
M	BONNEL	BERNARD		LOUNAS	63930 AUGEROLLES
M	CHAPET	ROGER		5 LE VERNET	63930 AUGEROLLES
M	CHASSAING	YVES		1 RUE DE L'ALLIER	63930 AUGEROLLES
M	DOGILBERT	JACQUES		1 ROUTE D'OLLIERGUES	63930 AUGEROLLES
Mme	IMBERDIS	ANNICK	SUBTIL	8 IMPASSE DES LILAS	63120 COURPIÈRE
Mme	MALLET	ANNIE	BÉRODY	45 RUE ANTOINE GARDETTE	63120 COURPIÈRE
Mme	REYNAUD	ANNE-LAURE	BERNIER	4 LIEU-DIT LE BOUCHET	63120 COURPIÈRE

Délégation : CUNLHAT

Mme	ARCHIMBAUD	NICOLE	GROISNE	FONTBONNE	63590 CUNLHAT
Mme	BAYEUL	GINETTE	KOLANO	L'ALLIGIER	63520 SAINT-DIER-D'AUVERGNE
M	BONNEFOY	GILBERT		LES PRADES	63590 CUNLHAT
Mme	BOREL	NICOLE	RUSSIAS	LES LOMBARDS	63520 CEILLOUX
Mme	BOUDAL	JOSETTE	TERME	9 RUE DU COUDERT	63590 TOURS-SUR-MEYMONT
Mme	BOURGNE	MARIE-NOËLLE		PÉPOUGET	43440 SAINT-VERT
Mme	BRONNER	SUZANNE		LES ROSSIS	63590 TOURS-SUR-MEYMONT
M	CHANTEGREL	BERNARD		LACHAMP	63590 TOURS-SUR-MEYMONT
Mme	CHASSAIGNE	BERNADETTE	GIRARD	LA MINE	63890 SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE
M	CORNOU	GÉRARD		LIEU-DIT LOSMONT	63890 LE MONESTIER
Mme	COUPAT	DANIELLE		LE MONTEL	63520 CEILLOUX
Mme	DELAIR	ANNE		LE BOURG	63590 LA CHAPELLE-AGNON
Mme	FAYET	ANNIE		LES BRUGÈRES	63520 TRÉZIOUX
Mme	GARDETTE	JACQUELINE	DELAIR	LA MADEYRE	63590 LA CHAPELLE-AGNON
M	GRENIER	GÉRARD		CHARGUELON	63520 DOMAIZE
Mme	JAYAT	PASCALÉ	PUYALET	LA GÉRIE	63520 TRÉZIOUX
M	JOUBERT	SERGE		LE SERINDAT	63890 SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE
M	KUNZ	JOËL		BADEFORT	63520 TRÉZIOUX
M	LACOMBE	JEAN-YVES		LE BREUIL	63590 TOURS-SUR-MEYMONT
M	LALANDE	GILLES		L'HÉRODIE	63590 AUZELLES
M	MAILLOT	DANIEL		LA BARDE	63590 CUNLHAT
M	MARSON	PASCAL		LA VIRONNE	63590 CUNLHAT
Mme	MERCIER	BERNADETTE	DUCHAMP	LIEU-DIT LA GONNERIE	63520 DOMAIZE
Mme	PÉGARARO	CHANTAL	BARBRY	BEL AIR	63520 TRÉZIOUX
M	PORTIER	ANDRÉ		COURTESSEIRE	63590 CUNLHAT
Mme	VERDIER	NADINE		LES BRUGÈRES	63520 TRÉZIOUX

Circonscription : CHAMALIÈRES

Délégation : CHAMALIÈRES

Mme	AMBLARD	HORTENSE	ALBALADEJO	5 CHEMIN DE BELLEVUE	63870 ORCINES
Mme	DOLY	ANNE-MARIE	FONDRAS	24 B RUE DES MONTAGNARDS	63400 CHAMALIÈRES
M	GADAUD	ROBERT		5 AVENUE DE FONTMAURE	63400 CHAMALIÈRES

Délégation : LA BOURBOULE

M	ADAM	CLAUDE		ROUTE DE LAQUEUILLE GARE	63950 SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE
M	BARTLOMORY	DANIEL		CHÂLET N3 - ROUTE DE BORT-LES-ORGUES	63690 LARODDE
Mme	BONHOMME	NICHÈLE	BOYER	TYRANDE	63690 TAUVES
Mme	DELBOS	CORINNE	COMMECY	390 AVENUE ALSACE LORRAINE	63150 LA BOURBOULE
M	ESPINOUZE	GÉRARD		RUE DES NOBLES	63690 TAUVES
M	FONTAINE	PATRICK		RUE DES BOUTONS D'OR	63950 SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE
Mme	GAILLARD	JOËLLE	GUÉRIN	8 RUE DE L'HÔTEL DE VILLE	63760 BOURG-LASTIC
Mme	MARTIN	FRANÇOISE	ÉMILE	ROUTE D'AVÈZE	63690 TAUVES
M	MAYET	RENÉ		LA FAGE - ROUTE DU MONT-DORE	63680 LA TOUR-D'AUVERGNE

Délégation : PONTAUMUR

Mme	GOULAY	GENEVIÈVE	BAUDONNAT	7 ROUTE DES HUILLARDS	63620 GIAT
-----	--------	-----------	-----------	-----------------------	------------

Délégation : ROCHEFORT-MONTAGNE

Mme	FÈRES	FRANÇOISE		RIBEYRE - 84 RUE SOUS LES GARETTES	63210 VERNINES
-----	-------	-----------	--	------------------------------------	----------------

Circonscription : CLERMONT BILLOM VIC

Délégation : BILLOM

Mme	ARNAUD	CHRISTINE	BANCAL	BRACOU	63270 ISSERTEAUX
M	CAZALBOU	BERNARD		20 RUE DES PLANTADES	63117 CHAURIAT
Mme	CHARPENTIER	ANNIE	CHEVET	6 ALLEE DE VOILHAT	63117 CHAURIAT
Mme	CHEVILLARD	YOLANDE	JULIEN	LASSIAS	63160 SAINT-JULIEN-DE-COPPEL
M	DURET	NICOLAS		ROUTE DE CLERMONT - LOTISSEMENT DES 2 COLLINES	63160 BILLOM
M	GAURAZ	ANNIE	BELTON	LAIRE	63160 EGLISENEUVE-PRES-BILLOM
Mme	GRAND	MARTINE	REY	44 DOMAINE DE LA RECLUSE	63160 BILLOM
Mme	GUILLAUMIN	ANNETTE		9 RUE DES RÉSERVES	63160 BILLOM
Mme	MONTEL	STÉPHANIE	MONIER	LIEU DIT LAYRAS	63160 SAINT-JULIEN-DE-COPPEL
M	PROVENCHERE	CHRISTIAN		LA VIALLE	63160 MONTMORIN
M	PRULHIÈRE	JEAN-MICHEL		5 RUE DE BELLEVUE	63190 MOISSAT

Délégation : VIC-LE-COMTE

M	BAYOL	PAUL		5 LOTISSEMENT LE SERPANOUSE - LONGUES	63270 VIC-LE-COMTE
Mme	BERNARD	CHRISTIANE	RENOU	74 AVENUE DES DÔMES	63800 COURNON
M	DODAT	DANIEL		LIEU-DIT VINDIOLLET	63270 SALLEDES
M	LONJON	MICHEL		253 BOULEVARD DU COMTÉ	63270 VIC-LE-COMTE
Mme	VANHULLE	MARIE-ODILE	STOLLSTEINER	4 RUE DE LA PLACE	63270 SAINT-MAURICE-ES-ALLIER

Circonscription : CLERMONT GERGOVIE

Délégation : AUBIÈRE

M	DUBERNARD	CLAUDE		12 RUE DU PARC	63170 PÉRIGNAT-LES-SARLIÈVE
Mme	MISSEGUE	CHRISTIANE	POURCHIGNAT	9 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	63670 LA ROCHE-BLANCHE
M	TOURNADRE	JEAN-RENÉ		11 ROUTE D'ESPINCIAL	63250 ÉGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES

Délégation : CEYRAT

Mme	ANTONY	DOMINIQUE		6 AVENUE DE L'ARTIÈRE	63122 CEYRAT
M	FLÉCHET	JOSEPH		N°16 LA CÔTE ROUGE	63122 SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE
Mme	MARTIN	NADINE	CHOULAT	5 IMPASSE DE LA ROCHE BERZET	63122 SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE
Mme	MAZZIA	CHRISTINE	CLODY	FOHET	63970 AYDAT
Mme	PELLISSIER	ANDRÉE	JAMOT	1 RUE DU PUIITS-THÈDES	63122 SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

Délégation : CHAMPEIX

Mme	CHANY	GEORGETTE	PAILLER	1 CHEMIN DES VERGERS	63320 NESCHERS
Mme	FOUILLOUX	DANIELLE	CHALIMBAUD	24 CHEMIN DE LA SERRE	63320 CHAMPEIX
Mme	GASQUE	ISABELLE	MOURET	21 RUE DU PRÉ	63320 CHAMPEIX
M	GIRAUD	JEAN-CLAUDE		PLACE DE LA TREILLE	63320 SAINT-FLORET
M	KINDT	PATRICK		2 RUE DE LA PELINAIRE	63320 CHIDRAC
Mme	PELLET	CLAIRE	NICOLE	175 RUE DES FONTAINES	63320 SAINT-VINCENT
Mme	PERRIN	CLAIRE	ROUSSET	12 RUE CHARLES ROUCHER	63320 NESCHERS

Délégation : ROMAGNAT

M	ALAMAR	JEAN		20 RUE DES NOYERS	63540 ROMAGNAT
Mme	HERBET	SOLANGE	BACHELLERIE	28 RUE DE LA PRUGNE	63540 ROMAGNAT
M	ODOUARD	ALBERT		12 RUE DE LA CONDAMINE	63540 ROMAGNAT

Circonscription : CLERMONT TERRES NOIRES

Délégation : MARINGUES

Mme	ALZAIX	MARIANNE	SICARD	5 RUE DE LA VEINE	63128 CREVANT-LAVEINE
Mme	COURTADON	ANNE-MARIE	CAMBRAY	4 RUE DE LA BASCULE	63310 SAINT SYLVESTRE PRAGOUILLON
M	DENIER	YVES		12 ROUTE DE VICHY	63350 MARINGUES
M	FIALON	JACKY		6 RUE ETANG GARMY	63350 CREVANT LAVEINE
Mme	FIALON	MADELEINE	REVIRON	6 RUE ETANG GARMY	63350 CREVANT LAVEINE
Mme	LEBLOND	FLORENCE	SOBRINO	12 RUE DU PUY DE BEAUMONT	63310 BEAUMONT LES RANDAN
M	LEBLOND	FREDERIC		12 RUE DU PUY DE BEAUMONT	63310 BEAUMONT LES RANDAN
M	MARCHADIER	FRANCK		3 RUE DU TRESOR	63350 MARINGUES
Mme	MARCHADIER	MARIE-CHRISTINE	GARMY	3 RUE DU TRESOR	63350 MARINGUES
M	MOULIN	ROLAND		31 RUE DES VARENNES	63310 RANDAN
Mme	SARDET	ANNICK	PALMIER	5 IMPASSE DU BUISSON	63720 SURAT
M	THEVENET	GUY		21 RUE DU PUY DE BEAUMONT	63310 BEAUMONT LES RANDAN
Mme	THEVENET	SOLANGE	CERDAN	21 RUE DU PUY DE BEAUMONT	63310 BEAUMONT LES RANDAN

Délégation : PONT-DU-CHATEAU

Mme	BERRE	MICHELLE	PICQ	29 CHEMIN DE LA CROIX PAPILLON	63430 PONT DU CHATEAU
M	COUDERT	JEAN		470 CHEMIN DE MUR	63115 MEZEL MUR SUR ALLIER
M	CROS	JEAN-CLAUDE		LACOST	63590 LA CHAPPELLE-AGNON
Mme	HAENSLER	CATHERINE		25 RUE DE L'HOTEL DE VILLE	63200 RIOM
M	PAYS	MICHEL		30 RUE JEAN DE LA FONTAINE	63430 PONT DU CHATEAU
M	ROUSSELY	JEAN-LOUIS		26 RUE DE MONTJUZET	63100 CLERMONT-FERRAND
M	VINZIO	RENE		48 AVENUE DE RIOM	63430 PONT DU CHATEAU

Circonscription : CLERMONT VILLE

Délégation : CLERMONT-FERRAND

M	CROSO	DOMINIQUE		10 RUE DU DOCTEUR ROYET	63430 PONT-DU-CHATEAU
M	LEBEAU	ROLAND		25 RUE DU CHATEAU DES VERGNES	63100 CLERMONT-FERRAND
M	MAFFRE	SERGE		36 RUE DU CAPRICORNE	63000 CLERMONT-FERRAND
Mme	NEULLAS	HÉLÈNE	IMBERT	41 RUE DES CÔTES FLEURIES	63100 CLERMONT-FERRAND

Circonscription : COURNON VAL D'ALLIER

Délégation : COURNON-D'AUVERGNE

M	ACIER	ANDRÉ		22 RUE DU FOIRAIL	63800 COURNON-D'AUVERGNE
M	BARGE	MICHEL		14 PLACE DE LA COMITÉ	63800 COURNON-D'AUVERGNE
M	BEGON	GILLES		2 BIS RUE DE LA ROCHE	63800 COURNON-D'AUVERGNE
Mme	BERNARD	VÉRONIQUE	WACKENIER	25 AVENUE DES PANDIÈRES	63670 LE CENDRE
M	BUGNON	JEAN-MARC		52 RUE DU FOIRAIL	63800 COURNON-D'AUVERGNE
Mme	FARGEIX	MARIE-CLAUDE	BOULICOT	2 RUE DE LA TRILOULÈRE	63800 COURNON-D'AUVERGNE
Mme	FOURNY	DENISE	HAZARD	6 RUE JEAN RACINE - Bâtiment 2	63800 COURNON-D'AUVERGNE
M	GAGNAIRE	PHILIPPE		95 AVENUE DE LEMPDES	63800 COURNON-D'AUVERGNE
Mme	GUARINI	FRANCOISE	MENTION	13 CHEMIN DE LA SOURCE	63800 LA ROCHE-NOIRE
Mme	JOLY	FLORENCE	ROMAGNY	33 AVENUE DU LIVRADOIS	63800 COURNON-D'AUVERGNE
Mme	LEMAITRE	DOMINIQUE	VERGNE	7 CHEMIN DU CHAMP DU RENARD	63800 SAINT-GEORGES-ES-ALLIER
Mme	MAUREL	MARIE-CHRISTINE		22 AVENUE DES VOLCANS	63670 LE CENDRE
Mme	METTON	PATRICIA	RIGAUD	76 AVENUE DU PONT	63800 COURNON-D'AUVERGNE
Mme	MIROWSKI	ANNE-MARIE	DUBOSCLARD	16 RUE DU GENERAL D'ORCET	63610 ORCET
M	MONTAGNE	JEAN-CLAUDE		25 RUE DE L'ALLAGNON	63800 COURNON-D'AUVERGNE
Mme	NOËL	MICHÈLE	BON	36 AVENUE DE LEMPDES	63800 COURNON-D'AUVERGNE
Mme	PELMARD	MAURILLE	RICARD	50 IMPASSE DES BOULEAUX	63800 COURNON-D'AUVERGNE
Mme	RONCOLATO	FRANCOISE		22 RUE DU FOIRAIL	63800 COURNON-D'AUVERGNE
M	ROSNET	PIERRE		16 RUE DES FUSILLÉS DE VINGRÉ	63800 COURNON-D'AUVERGNE

Délégation : LES MARTRES-DE-VEYRE

M	BARIDON	JEAN		8 RUE DE CHALENDRAT	63730 MIREFLEURS
M	BARTHÉLÉMY	PASCAL		19 RUE DE LA GARENNE	63730 LES MARTRES-DE-VEYRE
Mme	BOUVIER	JANICK	MONTANIER	17 AVENUE ALEXANDRE ROUEL	63670 ORCET
M	CHABERT	CLAUDE		23 RUE DU SUYOT	63450 SAINT-AMANT-TALLENDE
Mme	GARMY	ÉLIANE	MAILLER	45 RUE DE LA PAPERIE	63450 SAINT-AMANT-TALLENDE
Mme	GILBERT	CHRISTIANE	RIVIÈRE	12 CLOS DES TROËNES	63670 ORCET
M	GOURDET	BERNARD		1 AVENUE GUYOT DESSAIGNE	63760 PLAUZAT
Mme	GRAVIÈRE	ARLETTE		7 RUE DU ROUDADOUX - MONTON	63960 VEYRE-MONTON
Mme	HIDIEN	MADELEINE	MARION	11 CHEMIN DE RABIOT	63450 LE CREST
Mme	LLISET	ANITA	COSTANTINI	14 RUE CROIX SAINT-GUILLAUME	63670 ORCET
M	LLISET	GÉRARD		14 RUE CROIX SAINT-GUILLAUME	63670 ORCET
Mme	LOUBARESSE	MICHÈLE		92 AVENUE VAL MARIE	63960 VEYRE-MONTON
M	SAUZEDDE	HENRI		17 RUE MARIE CURIE	63960 VEYRE-MONTON
Mme	TANGUY	FLORENCE	AUBIGNAT	1 RUE BLAISE PASCAL	63960 VEYRE-MONTON
Mme	VALLEIX	MARIE-PAULE	ANDRIEU	21 RUE DE LA CHAUME	63960 VEYRE-MONTON

Circonscription : ISSOIRE

Délégation : BESSE

M	CROZET	JEAN-JACQUES		42 CHEMIN DE LA PARRE	63710 SAINT-NECTAIRE
Mme	CROZET-VAUGELADE	JOËLLE	VAUGELADE	42 CHEMIN DE LA PARRE	63710 SAINT-NECTAIRE
Mme	FAURE	RENÉ		9 IMPASSE DE L'ESPINAT	63610 BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE
Mme	FAURE	SOLANGE	RICHARD	9 IMPASSE DE L'ESPINAT	63610 BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE
M	GIOAN	HENRI		2 IMPASSE DU PUIITS	63710 SAINT-NECTAIRE
Mme	MARLET	YVETTE	VIGIER	19 ROUTE DES GROTTES	63610 SAINT-PIERRE-COLAMINE

Délégation : BRASSAC-LES-MINES

Mme	DUTOUR	PAULETTE	BORNE	4 RUE DE LA COMBE	63570 LAMONTGIE
-----	--------	----------	-------	-------------------	-----------------

Délégation : ISSOIRE

Mme	BAYOL	ANNE-MARIE	JARLIER	2 PLACE DE L'EGLISE - MAILLAT	63570 LAMONTGIE
Mme	BORTOLLOTTI	YVETTE	GOMES	4 RUE DES PUY	63500 PARDINES
Mme	CABANES	NICOLE	ACHARD	22 CHEMIN DE NEYRAND	63500 SAINT-YVOINE
M	DUFOUR	GILLES		13 RUE PHILIPPE DINET	63500 ISSOIRE
Mme	DUVAL	MARYSE	ZIEJKA	8 AVENUE DE CHARBONNIER	63570 BRASSAC-LES-MINES
Mme	FARGETTE	ÉLIANE	JOURDE	LIEU-DIT LES DOMERIES	63500 AULHAT-FLAT
Mme	GIRODOT	BRIGITTE	BOSDURE	LA PRADELLE	63500 AULHAT-FLAT
M	GIRODOT	YVES		LA PRADELLE	63500 AULHAT-FLAT
M	GONIN	HENRI		1 RUE DU POUZADOUX	63500 PERRIER
Mme	LAVALETTE	MARIE-ROSE		15 PLACE DU CHÂTEAU	63500 PARENTIGNAT
M	MALLET	JOËL		241 ROUTE DE SAINT-YVOINE	63500 ISSOIRE
M	MARTIN	ALAIN		LES ECHALLATS - FLAT	63500 AULHAT-FLAT
Mme	MARTIN	COLETTE	GIRODOT	LES ECHALLATS - FLAT	63500 AULHAT-FLAT
M	MOIRIAT	DAMIEN		3 RUE DES CHAUMINES	63500 SAINT-YVOINE
Mme	PLASSE	BERNADETTE		LIEU-DIT LA CHASSAGNE	63490 SAUXILANGES
Mme	RENZI	MARIE-JOSÉ	TARRAGA	3 IMPASSE DES VERGERS	63500 LES PRADEAUX
Mme	ROMERO	MADY	FLAT	SARPOIL	63490 SAINT-JEAN-EN-VAL
M	SCHMUCK	JEAN-PIERRE		16 AVENUE JOHN FITZGERALD KENNEDY	63500 ISSOIRE
M	TARTIÈRE	JÉRÔME		5 IMPASSE LES RIVAUX	63500 SAINT-YVOINE
M	THEROND	JEAN-LOUIS		53 ROUTE DE PARENTIGNAT	63500 ISSOIRE
M	THIRIOT	MARC		LE VENTALON	63490 SAINT-JEAN-EN-VAL
M	VERNHEES	ALAIN		39 BIS RUE JEAN DELORME	63500 ISSOIRE
Mme	VIGIER	GENEVIÈVE	MERLEUX	96 RUE DE BIZALEIX	63500 ISSOIRE

Délégation : SAINT-GERMAIN-LEMBRON

Mme	BEAUFORT	JACQUELINE		1 IMPASSE DES ROITELETS	63340 VICHÉL
Mme	GAMAIN	JOSIANE	PASTOREL	4 ROUTE D'ARDES	63340 SAINT-GERMAIN-LEMBRON
M	GAMAIN	MICHEL		4 ROUTE D'ARDES	63340 SAINT-GERMAIN-LEMBRON
Mme	MONNET	NICOLE		IMPASSE SAINT-VERNY	63340 COLLANGES

Circonscription : RIOM COMBRAILLES

Délégation : CHATELGUYON

Mme	ACHTERGAL	AGNÈS	JACQUET	80 AVENUE DE CHÂTEL-GUYON	63200 SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM
Mme	BASTIDE	JACQUELINE		1 RUE ALPHONSE FILIOL	63200 SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM
M	BOURDON	JEAN-FRANÇOIS		3 RUE DU LAC	63140 CHÂTEL-GUYON
Mme	CHARLAT	GHISLAINE		21 RUE DES BOURAGES	63119 CHÂTEAUGAY
Mme	DELETANG	YOLANDE	VERDIN	33 BIS RUE DE L'ÉGLISE	63200 DAVAYAT
M	FAUCHEUX	RÉGIS		34 AVENUE DE CHÂTEL-GUYON	63200 SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM
Mme	GAUDOIN	COLETTE	ARCHIMBAUD	28 RUE DU PUY BLANC	63140 CHÂTEL-GUYON
Mme	LAUBIE	CHRISTINE	SEPEAU	1 RUE DES ÉCOLES	63460 BEAUREGARD-VENDON
Mme	MAZEYRAT	GEORGETTE	MAILHOT	35 RUE DES CAVES	63119 CHÂTEAUGAY
M	RIGAUD	MICHEL		9 RUE PARMENTIER	63200 SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM
M	ROLLIN	JEAN-MARC		5 AVENUE DU DR A. HAIX	63200 SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM

Délégation : MANZAT

M	BLANC	JEAN-LUC		LE BOURG - ROUTE DE CHÂTEAUNEUF	63440 BLOT-L'ÉGLISE
Mme	ESPAGNOL	MARIE-CLAUDE	RANCE	2 CHEMIN DES PEYTOUX	63410 CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES

Délégation : SAINT-ELOY-LES-MINES

Mme	BARSSE	BRIGITTE	MARCHAND	29 RUE DE LA VERNADE	63700 SAINT-ELOY-LES-MINES
M	BOUGEROL	RENÉ		8 IMPASSE DU MAS BOUTIN	63700 SAINT-ELOY-LES-MINES
M	COLAS	MAURICE		LA MAISON NEUVE	63700 LAPEYROUSE
Mme	DURON	ANNELYSE	MOREL	LES ROUDERONS	63330 LE QUARTIER
Mme	MICHEL	NADINE	BOISSONNET	LES CHEMINS	63700 LAPEYROUSE
M	PRADIER	JEAN-PIERRE		IMPASSE DES RONZIÈRES	63700 SAINT-ELOY-LES-MINES
Mme	RAVET	VIVIANE		LE BOURY	63330 SAINT-HILAIRE-DE-PIONSAT
Mme	RESSEGUIER	MADELEINE	DUMONT	4 IMPASSE DU MAS-BOUTIN	63700 SAINT-ELOY-LES-MINES

Délégation : SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

M	GIRARD	MICHEL		6 RUE DE LA COMBRILLE	63390 SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE
Mme	GOMOT	YVETTE	JOUHET	ROUTE DE SAINT-PIERRE - LE BOURG	63640 BIOLLET
Mme	GUERY	MARYSE	FONDRAS	TERMES	63640 BIOLLET
Mme	MARTINS	JOËLLE	POUGHET	MARTINON	63640 BIOLLET

Circonscription : RIOM LIMAGNE**Délégation : AIGUEPERSE**

Mme	BARDIN	JOSIANE	PLAZENET	1 RUE DES CHALAVOINES	63260 SAINT-GENES-DU-RETZ
M	GRAND	GUY		5 ALLÉE JEAN-JACQUES ROUSSEAU	63260 AIGUEPERSE
Mme	PROLHAC-BARDIN	JOËLLE	PROLHAC	15 RUE SAINT-BENILDE	63260 THURET

Délégation : RIOM

Mme	BAS	DANIELLE	DELORME	30 ROUTE DE LA MOUTADE	63200 LE CHEIX
Mme	BERTONCELLO	NICOLE	ARNAUD	2 TER ROUTE DES CHARMES	63200 MÉNÉTROL
Mme	BOILE	CHRISTIANE	DETOUR	12 RUE DES PRADEAUX - EPINET	63360 SAINT-BEAUZIRE
Mme	BOSQ	ANNE-MARIE	SOUZA	157 RUE DES POMMIERS	63112 BLANZAT
Mme	BOUCHERET	BERNADETTE	GUILLLOT	97 IMPASSE BELLE VUE	63112 BLANZAT
M	CURE	JACQUES		8 IMPASSE DES VIGNOTS	63720 ENNEZAT
M	DESTHULLIERS	LAURENT		25 ROUTE D'ENNEZAT	63720 CLERLANDE
Mme	DESTHULLIERS	MARIE	MARCHEIX	25 ROUTE D'ENNEZAT	63720 CLERLANDE
M	FILLIAS	JEAN-CLAUDE		4 RUE DU CHÂPÎTRE	63720 ENNEZAT
M	LIGIER	YVES		14 CHEMIN DU PONT ROMAIN	63200 LE CHEIX
M	LUCAND	SERGE		13 CHEMIN DE MONEYROUX	63530 ENVAL
Mme	STREITH-BOIS	ALINE	BOIS	4 RUE DES FLEURS	63530 ENVAL
Mme	VALEIX	JOËLLE	ROUFFET	12 ROUTE DE SAINT-BEAUZIRE	63200 MÉNÉTROL

Circonscription : THIERS**Délégation : LA MONNERIE-LE-MONTEL**

Mme	ROUVIDANT	CÉLINE		2 LOTISSEMENT CHAZEAU	63650 LA MONNERIE-LE-MONTEL
M	SAINT JOANIS	JEAN-CLAUDE		30 RUE DE LA PAIX	63650 LA MONNERIE-LE-MONTEL

Délégation : LEZOUX

Mme	AUZANCE	ANNABELLE	TIZORIN	7 CHEMIN DES ABEILLES	63190 LEMPTY
M	BATTUT	MICHEL		9 LOTISSEMENT LE VERNADEL	63190 LEZOUX
Mme	BOISSON	MARYSE		14 RUE DE L'ACHÈRE	63190 ORLEAT
Mme	BRUNEL	BERTILLE		10 BIS RUE GABRIEL MARC	63190 LEZOUX
M	DESSART	CHRISTIAN			63190 SAINT-JEAN-D'HEURS
M	FAYE	DIDIER		10 ANCIENNE VOIE IMPÉRIALE	63190 SEYCHALLES
Mme	GÉRARD	GISÈLE	YTOURNEL	14 PUY RENARD	63190 LEZOUX
Mme	GOMICHOIN	MONIQUE	VIDOT	11 RUE DU FOUR - LES ANDRAUDS	63190 BORT L'ETANG
Mme	LAMADON	PATRICIA	PASCANET	4c RUE PIERRE DE COUBERTIN	63190 LEZOUX
Mme	MOURAT	MICHELE	LAVEL	28 LES AURIAUX	63190 RAVEL
Mme	OGHEARD	JEANINE		1 MOULIN D'AUZAT	63350 CULHAT
M	ROUDIVANT	GÉRARD		VALADIER	63190 SAINT-JEAN-D'HEURS
M	TRUCHARD	NORBERT		12 RUE DU CROZET	63190 LEZOUX
M	VALLARD	PHILIPPE		80 ROUTE DE COURPIÈRE	63920 PESCHADOIRES

Délégation : THIERS

M	BERTHUCAT	DANIEL		LEVIGNE	63300 ESCOUTOUX
M	LOMBARDY	JACQUES		4 RUE DE LA PRADEIRA	63920 PESCHADOIRES
M	MARCINIACK	DANIEL		A BARBARIN	63300 THIERS
Mme	SARRY	EVELYNE	BOUSSAT	LE CHARLET	63300 ESCOUTOUX
Mme	SARRY	FLORIANE		LE CHARLET	63300 ESCOUTOUX
Mme	YTOURNEL	MARIE-ANDRÉE	POUZET	2 IMPASSE DU 14 JUILLET	63550 SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-10-00001

Arrêté promotion médailles du travail juillet 2021

20211019

Clermont-Ferrand, le

10 JUIN 2021

ARRÊTÉ
Accordant la médaille d'honneur du Travail
à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021

Le Préfet du Puy-de-Dôme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

ARRÊTE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Madame ACHARD Isabelle**
assistante de gestion, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Madame ACHARD Patricia**
agent de production, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur ADAMS Marc**
technicien, CIE FSE DES ETPS FRIGORIFIQUES, SAYAT.
demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES
- **Monsieur AGIN Jerome**
Gestionnaire brevets, AUBERT & DUVAL, AUBIÈRE.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame ALAMELLE Magaly**
Rsh, GEPSA, SAINT DENIS.
demeurant à SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

1/119

- **Monsieur ALAUX Christian**
imprimeur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à SAINT-BONNET-LES-ALLIER
- **Monsieur ALCARAS Bernard**
Conducteur d'engins, GUINTOLI, SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS.
demeurant à VIRLET
- **Madame ALEDO Aline**
Drh groupe, DOMES PHARMA, PONT-DU-CHÂTEAU.
demeurant à NOHANENT
- **Madame ALLAIGRE Marie**
travailleuse ESAT, ESAT Pierre DOUSSINET, ROMAGNAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame ALLEGRE Annick**
cadre de santé, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur ALLION Lionel**
agent d'atelier, ISSOIRE AVIATION, LE BROC.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur ALVAREZ David**
Chargé d'affaires entreprises, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur ALVES Mathieu**
Automaticien, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS
- **Madame AMARA Laurence**
Préparateur de commande, COOPER SECURITE SAS, RIOM.
demeurant à VOLVIC
- **Monsieur ANDAN Nicolas**
Acheteur, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à VEYRE-MONTON
- **Madame ANDRE Karine**
Responsable de secteur, MHD MOET HENNESSY DIAGEO, COURBEVOIE.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur ANDRIEU Francois**
Operateur acierie, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-OURS
- **Monsieur ANGUILLET Eric**
conseiller commercial, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur ARCHIMBAUD Michel**
chef d'équipe, ONET LOGISTIQUE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

2/119

- **Monsieur ARDAILLON Yann**
Magasinier, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COMBRONDE

- **Monsieur ARIKAN Aslan**
cariste, SOCIETE DES EAUX DE VOLVIC, VOLVIC.
demeurant à GERZAT

- **Monsieur ARNAUD Mickaël**
Conseiller bancaire, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à CHAMALIERES

- **Madame ARNO Julie**
Adjoint dl, SOC AUTEUR COMPOSITEUR EDITEUR MUSIQUE, NEUILLY-SUR-SEINE.
demeurant à ORCINES

- **Madame ARROYO Béatrice**
assistante médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à ENNEZAT

- **Madame ARSIVAUD Rosine**
Responsable du budget refondation, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

- **Monsieur ASSELIN Arnaud**
Responsable de secteur, ONET SERVICES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PLAUZAT

- **Monsieur ASTIER Stéphane**
employé commercial, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à AULNAT

- **Madame ASTRUC Sylvie**
Assistante, IMMOBILIER GERGOVIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHANONAT

- **Madame AUGUSTE Christine**
Assistante commerciale, RECTOR LESAGE, RAVEL.
demeurant à THIERS

- **Madame AURARD Régine**
agent de fabrication, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR, SAINTE-FLOIRINE.
demeurant à VICHEL

- **Madame AVICOU Karine**
Conseillère patrimoniale, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à THURET

- **Monsieur AVIT Pascal**
Contrôleur de sécurité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

- **Monsieur AVRIL Maria de Fatima**
agent d'entretien, AUTODISTRIBUTION COFIRHAD, CUSSET.
demeurant à ARLANC

3/119

- **Madame BACCONNET Manuella**
assistante de direction, LA MONTAGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur BACHARD Alain**
Régleur - niveau 2, SAS LA MANUFACTURE DES LUMIERES, SAINT-GEORGES-DE-MONS.
demeurant à MIREMONT
- **Monsieur BALLESTEROS Juan-Carlos**
Conducteur routier, PEDRETTI DISTRIBUTION, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame BAPTISSART Séverine**
assistante RH, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à RIOM
- **Monsieur BAPTISTA Paula**
Chauffeur-dépôt, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur BARATAUD Cedric**
Formateur cip, RICOH FRANCE, SAINT-PRIEST.
demeurant à SALLEDES
- **Madame BARBANCE Frédérique**
employée, CSF MARKET AMBERT, AMBERT.
demeurant à GRANDRIF
- **Madame BARBE Candy**
Conducteur de ligne, VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à CHARBONNIER-LES-MINES
- **Madame BARDARY Nadine**
Assistante administrative, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame BARGE Virginie**
employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur BARGOIN Frédéric**
électrotechnicien, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Madame BARTOSIAK Sandra**
réceptionnaire après-vente, OPPIDUM AUTOMOBILES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VOLVIC
- **Monsieur BASTIDE Franck**
Conducteur de ligne, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à MOUREUILLE
- **Madame BASTIDE Krystelle**
Agent technique, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à MANZAT

4/119

- **Monsieur BATTUT David**
Technicien méthodes, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEYRAT
- **Monsieur BAUDIMENT Philippe**
Responsable d'agence, AGPM-GESTION, TOULON.
demeurant à NERONDE-SUR-DORE
- **Madame BEAUFORT Aurelie**
Technicienne maintenance informatique, SAS LA MANUFACTURE DES LUMIERES, SAINT-GEORGES-DE-MONS.
demeurant à VOLVIC
- **Madame BEAUMONT Angelique**
Employée de banque, BANQUE NUGER, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEYRAT
- **Monsieur BEAUVOIR Sébastien**
cariste, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à VOLLORE-VILLE
- **Monsieur BECAMEL Arnaud**
Responsable approvisionnement, VETO SANTE, LEMPDES.
demeurant à LEMPDES
- **Monsieur BECKER Stéphane**
ouvrier, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur BELLAOUAR Karim**
Equipier de collecte, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur BELLUT Cédric**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BONGHEAT
- **Madame BENEDICTO LOPEZ Beatrice**
Operateur polyvalent, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP, BRIOUDE.
demeurant à LAMONTGIE
- **Madame BERGER Emmanuelle**
Operatrice etiquettes, SAS LA MANUFACTURE DES LUMIERES, SAINT-GEORGES-DE-MONS.
demeurant à LA CELLETTE
- **Madame BERGOUNOUX Eliane**
Operateur, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur BERNIGAUD Sébastien**
Maçon coffreur, ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE, AIX LES BAINS.
demeurant à MONTMORIN

5/119

- **Monsieur BERTHELOT Patrick**
opérateur, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à VERNET-LA-VARENNE

- **Monsieur BERTHON Patrice**
spécialiste réseau eau, SEMERAP, RIOM.
demeurant à AULNAT

- **Monsieur BERTRAN Damien**
Technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur BESSE Cedric**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COUDES

- **Madame BESSE Martine**
Caissiere/employée de restauration, SODEXO ENTREPRISES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame BESSEYRE Aurelie**
Ingénieur patrimonial, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à BEAUMONT

- **Monsieur BIRICIK Musa**
Maçon, GCC, LES MUREAUX.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame BLONDEAU Carole**
Employee administrative, SUEZ RV OSIS SUD EST, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à THIERS

- **Monsieur BLONDEL Gille**
Magasinier- vendeur interne, LARIVIERE, LEMPDES.
demeurant à BLANZAT

- **Madame BLONDEL Sandrine**
opératrice, CENTRE EUROPE CONDITIONNEMENT, BRASSAC-LES-MINES.
demeurant à VILLENEUVE

- **Madame BOBIER Anabela**
aide soignante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à MOISSAT

- **Monsieur BODON Christophe**
Technico-commercial sédentaire expert, TEREVA, BOURG-EN-BRESSE.
demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER

- **Monsieur BOEUF Arnaud**
employé bancaire, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CHAMALIERES

- **Madame BOISSIER-CHEVALIER Séverine**
cadre soignante, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT

6/119

- **Monsieur BONGHEAT Eric**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT

- **Madame BONGIBAUT Christine**
ouvrière, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à RIOM

- **Madame BONIN Nathalie**
secrétaire comptable, SOMAC MENUISERIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUZAT-LA-COMBELLE

- **Monsieur BONNAFOUX Jean Pierre**
Bardeur, FACADE ET COUVERTURE INDUSTRIELLE, CÉBAZAT.
demeurant à BRASSAC-LES-MINES

- **Monsieur BONNEL Dominique**
Directeur, CLERASSUR, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ORSONNETTE

- **Monsieur BONNIERE Frederic**
Technicien en métallurgie, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à LES ANCIZES-COMPS

- **Monsieur BOREL Nicolas**
mécanicien réparation machines, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à CHAURIAT

- **Madame BORNAT Martine**
hôtesse de caisse, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

- **Monsieur BOSSE Alexandre**
responsable technique d'intervention, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à LES PRADEAUX

- **Madame BOUCHET Christel**
Co-responsable, OKAIDI, VICHY.
demeurant à PASLIERES

- **Monsieur BOUDOL Florent**
Opérateur combi, SOCIETE DES EAUX DE VOLVIC, VOLVIC.
demeurant à CHATEL-GUYON

- **Monsieur BOUDOISSIER Raphaël**
employé, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à CHAMPEIX

- **Monsieur BOUGEROL Jérôme**
animateur qualité, AMIS, MONTLUCON.
demeurant à YOUX

- **Madame BOULICAUT Fabienne**
assistante administrative, ESC CLERMONT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame BOUREKOUCHE Sabrina**
responsable gestion clientèle, SEMERAP, RIOM.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame BOURLAY Sonia**
analyste de test, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame BOUTON Laetitia**
Manager, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à SAINT-LAURE
- **Madame BOUTON Myriam**
Directrice de magasin, IKKS RETAIL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BLANZAT
- **Monsieur BOUTOUX Daniel**
expert automatisme, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur BOUVE Grégory**
chargé de mission, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame BOYER Celine**
Conductrice de machine, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES
- **Madame BOYER Christiane**
employée libre service, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE
- **Madame BOYER Emilie**
Charge clientèle particuliers, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Monsieur BOYER Jérôme**
Conseiller en gestion de patrimoine, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MASSIF
CENTRAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEMPDES
- **Monsieur BRECHARD David**
Animateur qualité terrain, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à ROCHEFORT-MONTAGNE
- **Madame BREITNER Anne-Marie**
assistante direction des soins, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-
FERRAND.
demeurant à ROYAT

- **Monsieur BRETTE Philippe**
Directeur, CLERMONT RAYONNEMENT DETECTION, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame BREUIL Valérie**
assistante médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CHAPPES
- **Monsieur BRIFFOND Xavier**
Superviseur camionnage, CALBERSON AUVERGNE, GERZAT.
demeurant à SAINT-BEAUZIRE
- **Monsieur BRONGNIART Bruno**
ingénieur, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR, SAINTE-FLORENTINE.
demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON
- **Monsieur BROSSON Yann**
Contrôleur de sécurité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VOLVIC
- **Monsieur BRUNET Laurent**
agent qualité, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à SAUVIAT
- **Monsieur BRUN Matthieu**
chef d'équipe, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur BUFFET Stéphane**
imprimeur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN
- **Monsieur BUISSON Bertrand**
leader d'équipe, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à SAINT-JULIEN-DE-COPPEL
- **Madame CAGNOT Florence**
travailleuse ESAT, ESAT Pierre DOUSSINET, ROMAGNAT.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur CALVET Landry**
Technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHAMPS
- **Madame CAMIER Christel**
Ouvrier sellier/marochinier, MAROQUINERIE DE SAYAT, SAYAT.
demeurant à SAYAT
- **Monsieur CAMPOS Antonio**
magasinier, OPPIDUM AUTOMOBILES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur CAPELAS David**
employé logistique, Auchan Retail Logistique, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à CORENT

9/119

- **Monsieur CARDOSO Bernardo**
Superviseur comptable chargé des actifs immobilisés, DOMES PHARMA, PONT-DU-CHÂTEAU.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur CARTE Didier**
Convoyeur de fond, BRINK'S EVOLUTION, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur CAVALEIRO Paul Georges**
serrurier, GONCALVES SERRURERIE ALUMINIUM AUTOMAT, MARINGUES.
demeurant à LOUBEYRAT
- **Monsieur CEDAN Philippe**
Cadre bancaire, CREDIT LYONNAIS, LYON.
demeurant à LEZOUX
- **Monsieur CERQUEIRA DA COSTA César**
chef d'équipe, TICHIT Serrurerie, MALINTRAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur CHABEAUDY Olivier**
Valideur, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MOISSAT
- **Monsieur CHADEYRON Bruno**
Teamleader, CONSTELLIUM USSEL, USSEL.
demeurant à BOURG-LASTIC
- **Monsieur CHADEYRON Raphael**
Responsable de secteur, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS
- **Monsieur CHAIZE Michael**
Technicien d'études, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEVIA CENTRE EST, JONAGE.
demeurant à SAINT-SANDOUX
- **Monsieur CHALUMEAU Cyril**
Responsable magasin, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Madame CHAMBON Stephanie**
Cadre directrice d agence, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MAUZUN
- **Madame CHAMPCLOS Agnes**
Médiatrice, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame CHANET Séverine**
équipière de commerce, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à LEZOUX

10/119

- **Madame CHANIER Karine**
Technicien méthodes commandes, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS
- **Monsieur CHAPTAL Daniel**
Conducteur pl, CALBERSON AUVERGNE, GERZAT.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Monsieur CHAPUIS Laurent**
conseiller de vente, LEROY MERLIN FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEBAZAT
- **Monsieur CHAPUIS William**
Magasinier, SUEZ RV OSIS SUD EST, SAINT CHAMOND.
demeurant à AYDAT
- **Madame CHASSAGNE Muriel**
Aide soignante, ASSOCIATION LES SAPINS, CEYRAT.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur CHATAIN Cedric**
Technicien de maintenance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à ROYAT
- **Monsieur CHAUMEIL Régis**
technicien chantier, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEZOUX
- **Madame CHAUMET Catherine**
Gestionnaire service clients bdr, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE
ET DU LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-BEAUZIRE
- **Madame CHAUMONT Séverine**
secrétaire, CDC HABITAT SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur CHAUVET Didier**
Maçon, ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE, AIX LES BAINS.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame CHEFDEVILLE Gaëlle**
employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à REIGNAT
- **Madame CHERVIN Stéphanie**
employée, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur CHEVREUIL Sebastien**
Technicien process, COSMETIQUE ACTIVE PRODUCTION, CREUZIER-LE-VIEUX.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

11/119

- **Monsieur CHEVRIER Franck**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MARCILLAT
- **Monsieur CHEYLAS Philippe**
Responsable de secteur, ELRES, LYON.
demeurant à CEYRAT
- **Monsieur CHIRENT Dimitri**
Technicien qualité, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à LES ANCIZES-COMPS
- **Monsieur CHOCOL Didier**
ajusteur monteur, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à NOHANENT
- **Monsieur CHOLLET David**
agent de fabrication, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR, SAINTE-FLORINE.
demeurant à BEAULIEU
- **Monsieur CHOMETTE Jean Michel**
Retraité, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur CHOSSON Laurent**
Contrôleur de gestion, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à MONTCEL
- **Monsieur CHOUSSY Jean Philippe**
Analyste développeur, ATOS INTEGRATION, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAURIAT
- **Madame CLAUDEL Annie**
cadre de santé, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur CLAUX Didier**
Technicien d'exploitation, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VERTAIZON
- **Monsieur CLERLANDE Cyril**
Opérateur installations fixe tramway, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ORLEAT
- **Monsieur COELHO Denis**
contremaître expéditions, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à NOALHAT
- **Madame COHADE Jelena**
Directrice agence entreprises, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à ENTRAIGUES

12/119

- **Madame COHERIER Christelle**
assistante de direction, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur COLART Jacques**
employé, Aubert & Duval, AUBIERE.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS
- **Monsieur COLLANGE Gilles**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame COLLE Lise**
Employe banque, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à ROYAT
- **Madame COLLIN Corinne**
travailleur ESAT, ESAT Pierre DOUSSINET, ROMAGNAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur COLOMB Jean-Philippe**
Charge d'affaires, INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE (ICI), CÉBAZAT.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur COMBE Jérôme**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Madame COMBRES Claudia**
Operateur de production, MAJ, AUBIÈRE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur COMPTOUR Jean-François**
Directeur réseau d'agences centre, CLAUGER, BRIGNAIS.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame CONTIE Valérie**
chargée de clientèle, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à THIERS
- **Monsieur CORDOBA Mariano**
ouvrier, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur CORRIGER Sébastien**
conducteur d'engins, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE, CLERMONT-
FERRAND.
demeurant à CHAMPEIX
- **Monsieur CORSI Cédric**
Employé commercial, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à AUBIERE

13/119

- **Monsieur COTTEAU Yves**
pâtissier, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur COUDERT Bertrand**
Responsable de service offre de soins de 1er recours, AGENCE REGIONALE DE SANTE
AUVERGNE-RHONE-ALPES, LYON 3E ARRONDISSEMENT.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur COURTY Xavier**
Contrôleur de gestion, PAUL DISCHAMP, SAYAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur COUSSEIROUX Francois**
Receptionnaire, JARDILAND, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-HILAIRE-LA-CROIX

- **Madame COUT Armelle**
Magasiniere chauffeur, OCP REPARTITION, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT

- **Madame COUTAUX Marie-Christine**
dessinatrice, TICHIT Serrurerie, MALINTRAT.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Monsieur COUTO Dany**
peintre en bâtiment, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEMPDES

- **Monsieur CUSSET Cyrille**
technicien de maintenance, ENGIE SOLUTIONS, CLERMONT FERRAND.
demeurant à LE CENDRE

- **Madame DA FONSECA Catherine**
Responsable commerciale, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM

- **Monsieur DAHO Djilali**
Chauffeur magasinier, OCP REPARTITION, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AULNAT

- **Madame DAKKAR Houria**
femme de ménage, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur DARCIS Didier**
Mecanicien, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur DA ROCHA Serjio**
Mécanicien monteur -démonteur, ACC M, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEYRAT

14/119

- **Monsieur DA SILVA Antonio**
A S H, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à CEYRAT
- **Madame DA SILVA Claire**
Responsable administrative travaux, CLAUGER, BRIGNAIS.
demeurant à PERIGNAT-SUR-ALLIER
- **Madame DAUMAS Nathalie**
Opératrice, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à CORENT
- **Monsieur DAUPHIN Stéphane**
agent d'atelier, AIRTM, ISSOIRE.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE
- **Monsieur DAUPHIN Yannick**
agent d'atelier, AIRTM, ISSOIRE.
demeurant à GERZAT
- **Madame DAVID Evelyne**
travailleuse ESAT, ESAT Pierre DOUSSINET, ROMAGNAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur DAVID Franck**
aide comptable, CENTRE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à LE CENDRE
- **Madame DE BREGEOT Sandrine**
coordinatrice de ligne, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à LUZILLAT
- **Monsieur DECORPS Valery**
Adjoint responsable conditionnement, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à VERGHEAS
- **Monsieur DE FREITAS Christophe**
Directeur hospitalite, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR.
demeurant à VOLVIC
- **Monsieur DE FREITAS Lionel**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHANONAT
- **Monsieur DEGEORGE Christophe**
contrôleur de sécurité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON
- **Monsieur DEL GELOSO Philippe**
Technicien, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MUR-SUR-ALLIER

15/119

- **Monsieur DELIVERT Dominique**
opérateur, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON

- **Madame DELSUC Christelle**
chargée de gestion immobilière, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND.
demeurant à LE CREST

- **Monsieur DEMISSY Bernard**
Technicien methodes process, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à LES ANCIZES-COMPS

- **Monsieur DENIS Alain**
Magasinier cariste, SAS LA MANUFACTURE DES LUMIERES, SAINT-GEORGES-DE-MONS.
demeurant à CHARENSAT

- **Monsieur DE OLIVEIRA Alvaro**
Agent de maitrise, BAC ACIER, AIGUEPERSE.
demeurant à YSSAC-LA-TOURETTE

- **Madame DEPRELE Laëtitia**
responsable contentieux, CENTRE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES, COURNON-
D'AUVERGNE.
demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

- **Madame DERRIEN Manuella**
technicienne information retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ISSOIRE

- **Monsieur DESANDES Gildas**
Agent de maintenance polyvalent, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à VEYRE-MONTON

- **Madame DESCOURS Emmanuelle**
Chef d equipe, ACC M, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEYRAT

- **Madame DESHORS Nathalie**
Ordonnanceur logistique, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à BRENAT

- **Madame DESMARD Natacha**
Agent de bascule, SOCIETE DES BASALTES DU CENTRE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LA ROCHE-NOIRE

- **Monsieur DESMET Patrick**
commercial, FDP, AUBIÈRE.
demeurant à ENTRAIGUES

- **Madame DE SOUSA Dominique**
opératrice cave affinage, PAUL DISCHAMP, SAYAT.
demeurant à SAYAT

- **Monsieur DE SOUSA Joao**
Technicien méthode process bureau technique forge, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à ORCINES

- **Monsieur DESTERNES Jérôme**
infirmier, Hôpital Privé La Châtaigneraie, BEAUMONT.
demeurant à GLAINE-MONTAIGUT

- **Monsieur DI MASCIO Thierry**
Ingénieur de vente, ABB FRANCE, BEYNOST.
demeurant à AYDAT

- **Monsieur DIOT Frédéric**
ouvrier mécanicien, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à CHATELDON

- **Monsieur DI PELLEGRINI Julien**
Valideur, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BEAUMONT

- **Monsieur DOMAS Arnaud**
Responsable méthode process, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à PULVERIERES

- **Madame DONNA Catherine**
hôtesse de caisse, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Monsieur DONNAT Frédéric**
responsable adjoint patrimoine et travaux, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'Auvergne et du Limousin, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur DOREILLE Thierry**
Responsable camionnage, CALBERSON AUVERGNE, GERZAT.
demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

- **Monsieur DOZOLME Michel**
Monteur electricien, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - IT LOIRE AUVERGNE, RIOM.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame DREAU Armelle**
Chargée des affaires règlementaires qualité nouveaux produits, DOMES PHARMA, PONT-DU-CHÂTEAU.
demeurant à MOZAC

- **Monsieur DRIGO Frédéric**
infirmier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur DRILLON Gaël**
Sous directeur 1b, CARSAT CO, LIMOGES.
demeurant à CEYRAT

17/119

- **Monsieur DUBIEN Fabrice**
opérateur, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à LES PRADEAUX
- **Monsieur DUBOIS Christophe**
opérateur polyvalent, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à TOURS-SUR-MEYMONT
- **Madame DUBOST Aurelie**
Employe de banque, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à CHABRELOCHE
- **Monsieur DUCHER Julien**
Conducteur offset, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-REGNAT
- **Madame DUCHER Sandrine**
hôtesse de caisse, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à MOISSAT
- **Madame DUCROS Frederique**
Conseiller emploi formation, MISSION LOCALE RIOM LIMAGNE COMBRAILLES, RIOM.
demeurant à CHATEL-GUYON
- **Monsieur DUCROS Philippe**
Technicien magasinier, APR, GERZAT.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur DUCROS Thierry**
travailleur ESAT, CAPPACTRE ADAPT PROF ARTISANAT, SAINT-SANDOUX.
demeurant à SAINT-SANDOUX
- **Monsieur DUFAL Sébastien**
chef de chantier, COLAS INDUSTRIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LOUBEYRAT
- **Madame DUISARD Sylvie**
Préparateur de commande, COOPER SECURITE SAS, RIOM.
demeurant à SAINT-IGNAT
- **Monsieur DUMAS Frédéric**
gérant, Frédéric DUMAS SARL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAPPES
- **Monsieur DUMAS Vincent**
Responsable de service automatisme informatique industrielle et instrumentation,
AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-AVIT
- **Monsieur DUNAT Michael**
Automaticien, ENERGENCE, BRIGNAIS.
demeurant à LEZOUX

18/119

- **Madame DUPUIS Claire**
agent administratif, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MENETROL
- **Madame DURAND Catherine**
agent de production, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur DURON Nicolas**
employé logistique, Auchan Retail Logistique, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur DUVAL Francois**
Directeur general adjoint / ingenieur travaux, TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE, DURTOL.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame ECHEVERRIA Sandra**
opératrice de fabrication, CRUZILLES, CLERMONT FERRAND.
demeurant à MOZAC
- **Monsieur EL MOUAAOUINE Abdellatif**
Conducteur engins, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Monsieur EL MOUJAHID Youssef**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAPPES
- **Monsieur ERIGNOUX Dominique**
magasinier, PAUL DISCHAMP, SAYAT.
demeurant à CHATEAUGAY
- **Madame ESSLINGER Sophie**
Employee banque, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E ARRONDISSEMENT.
demeurant à CHAPPES
- **Madame ESTRADE Magali**
employée commerciale, CSF MARKET AMBERT, AMBERT.
demeurant à SAINT-ANTHEME
- **Monsieur ETIENNEY Stephane**
Technicien d'exploitation, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur EXBRAYAT Olivier**
juriste, FEDERATION BATIMENT TRAVAUX PUBLICS PDD, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur EZZAHHAF Nordine**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Madame FABREGUES Emmanuelle**
chargée d'études, APRIA R.S.A, MONTREUIL.
demeurant à ROYAT

- **Madame FABRE Nadine**
Opératrice de production, ELECTRO MECANIQUE INDUSTRIES, BRASSAC-LES-MINES.
demeurant à ISSOIRE

- **Monsieur FABRE Remi**
Mecanicien monteur, ATELIER REPARATION ENTRETIEN FORGES, PESCHADOIRES.
demeurant à SAINT-LAURE

- **Madame FAGES Sylvie**
infirmière de bloc opératoire, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à TALLENDE

- **Monsieur FARGEIX Sebastien**
Opérateur d usinage, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-LAURE

- **Madame FARGES Elisabeth**
Manutentionnaire, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à ENVAL

- **Madame FATTORELLO Liliana**
Employee, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

- **Monsieur FAURE Guillaume**
Technicien et formateur sft, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à YSSAC-LA-TOURETTE

- **Madame FAVREAU Laure**
Superviseur, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à LE CENDRE

- **Monsieur FAYE Aurelien**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AULNAT

- **Madame FAYOLLE Corinne**
Assistante de dépôt, TITANOBEL, MOISSAT.
demeurant à LEZOUX

- **Monsieur FERNANDES DOS SANTOS Philippe**
Coordonnateur d'équipe, AUCHAN HYPERMARCHE, AUBIÈRE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame FERNANDES Sophie**
Chargée d assistance reseau, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à ENNEZAT

20/119

- **Madame FERREIRA DOS SANTOS Lidia**
agent de service, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur FERREIRA Marc**
directeur de magasin, MONOPRIX SA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AULNAT
- **Madame FERREIRA Nidia Angelica**
agent de nettoyage, ONET SERVICES, LA ROCHE-BLANCHE.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur FERRIER Marc**
Responsable d'exploitation, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAPPES
- **Madame FINEL Ariane**
hôtesse principale, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHARBONNIERES-LES-VIEILLES
- **Madame FONTANON Peggy**
Employe de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à SAINT-MAURICE
- **Monsieur FOSSE Pascal**
Ingénieur d'études, ATOS INTEGRATION, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MIREFLEURS
- **Monsieur FOUGEROUSE Fabien**
opérateur contrôle DIM, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à VARENNES-SUR-USSON
- **Monsieur FOURNET Cedric**
Technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHAPDES-BEAUFORT
- **Madame FOURNIER Severine**
Operateur de production, MAJ, AUBIÈRE.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Madame FRAGNE Sophie**
Gestionnaire referente, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE
SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-
FERRAND.
demeurant à PLAUZAT
- **Monsieur FRICHOT Vincent**
Ouvrier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Monsieur FROMENT Christophe**
ouvrier, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à PESCHADOIRES

21/119

- **Madame FROMENT Virginie**
Conseiller bancaire, CREDIT LYONNAIS, LYON.
demeurant à VERTAIZON
- **Monsieur GADAIX Christophe**
Directeur de projet, HARVEST, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à SAINT-ANGEL
- **Madame GAILLARD Sabine**
Ouvrier sellier/marouquinier, MAROQUINERIE DE SAYAT, SAYAT.
demeurant à VOLVIC
- **Monsieur GALLARD Florent**
Technicien de maintenance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE
- **Madame GALLET-DELAHAYE Virginie**
Responsable systèmes de management qualité sécurité environnement energie, SUEZ
EAU FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MARSAT
- **Madame GALLETTA Isabelle**
Assistante regionale, OPCO SANTE, AUBIÈRE.
demeurant à SAINT-BEAUZIRE
- **Monsieur GANDEBOEUF Michel**
Responsable equipe exploitation, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE
L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame GARANGER Claire**
Chargé lean et performance, SANOFI CHIMIE, VERTOLAYE.
demeurant à MARAT
- **Madame GARCIA Bernadette**
aide soignante, Clinique de la Plaine, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEAUGAY
- **Monsieur GARCIA Christian**
travailleur ESAT, ESAT Pierre DOUSSINET, ROMAGNAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur GARCIA Higinio**
Chef d'equipe, TCM ENERGIES ET SERVICES, CÉBAZAT.
demeurant à SAINT-OURS
- **Monsieur GARCIA MADEIRA Bruno**
plaquiste, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur GARCIA RAMOS Aurélien**
Inspecteur qualité, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à MALAUZAT

22/119

- **Monsieur GARDARIN Jérôme**
Chaudronnier, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à LOUBEYRAT
- **Monsieur GARNIER Jerome**
Manager opérationnel, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MARINGUES
- **Madame GASPAR Lidia**
assistante RH, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur GAUCHE Sebastien**
Directeur d'agence, SOC FIDUCIAIRE NATIO EXPERTISE COMPTABLE, COURBEVOIE.
demeurant à LUZILLAT
- **Monsieur GAUCHET Frederic**
Technicien de maintenance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHAPDES-BEAUFORT
- **Madame GAUDON Armelle**
Technicien retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Madame GAUDON Karine**
employée, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame GAULFIER Laetitia**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VODABLE
- **Madame GAULIAT-PITTOIS Karine**
technicienne gestion du personnel, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-AGOULIN
- **Madame GAY Stéphanie**
employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à TAUVES
- **Monsieur GENDROT Laurent**
Imprimeur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à ISSOIRE
- **Madame GENESTIER Florence**
assistante RH, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ENTRAIGUES
- **Monsieur GEORGET Philippe**
Equipier de collecte, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

23/119

- **Monsieur GERENTES Frederic**
Agent de reseau eau, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à LA GOUTELLE

- **Monsieur GERIN Remi**
Responsable production, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à BEAUREGARD-VENDON

- **Madame GERIN Samantha**
Assistante qualite, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à BEAUREGARD-VENDON

- **Madame GERMAIN Annette**
assistante ressources humaines, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Madame GINESTE Cathy**
Conseiller specialisee immobilier, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à VIC-LE-COMTE

- **Madame GIRARD Josette**
ouvrier polyvalent, EMS SAS, RANDAN.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Madame GIRAUD Béatrice**
monitrice atelier, AGD Le Viaduc, CHAMBARON SUR MORGE.
demeurant à VENSAT

- **Madame GIRAUD Brigitte**
Secretaire, RANCY MELLOUK & ASSOCIES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEBAZAT

- **Madame GIRON Benedicte**
Comptable référent(e), UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

- **Madame GOMEZ Sylvie**
Assistante commerciale, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

- **Monsieur GOMINARD Pascal**
chef d'équipe, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHANONAT

- **Monsieur GOURBEYRE Roland**
Responsable du pole restauration, ASSOCIATION LA RESIDENCE DE L'ECOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT

- **Madame GOUYON Sabine**
préparatrice, CENTRE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à BEAUMONT

24/119

- **Madame GRAND Brigitte**
Ouvrière agroalimentaire, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à BEAUREGARD-VENDON
- **Monsieur GRANDSAIGNE Stéphane**
Responsable atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHARENSAT
- **Monsieur GRANGEON Emmanuel**
Imprimeur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CEYRAT
- **Madame GRANGERODET Olivia**
Directrice régionale, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE
SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL
- **Monsieur GREGOIRE Frederic**
Chef de chantier, TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE, DURTOL.
demeurant à GRANDEYROLLES
- **Monsieur GREGOIRE Guy**
opérateur, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à SAUXILLANGES
- **Monsieur GRENIER Frederic**
Gestionnaire ordonnancement planning, BAC ACIER, AIGUEPERSE.
demeurant à AIGUEPERSE
- **Monsieur GRILLE David**
responsable qualité, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PUY-GUILLAUME
- **Monsieur GROLIER Dominique**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON
- **Madame GROLLET Séverine**
opératrice de fabrication, CRUZILLES, CLERMONT FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame GUERIN Bénédicte**
assistante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame GUIBERT Virginie**
Conductrice de machine, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à SAINT-AGOULIN
- **Monsieur GUILHEN Thierry**
Ouvrier usine, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-MAIGNER

25/119

- **Madame GUILHOT Sabrina**
Gestionnaire referente, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MANGLIEU

- **Madame GUILLAUMIN-GALLAND Catherine**
Assistante comptable en cabinet, MBA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

- **Madame GUILLAUMONT Angélique**
Responsable surete - animatrice securite, SANOFI CHIMIE, VERTOLAYE.
demeurant à AMBERT

- **Monsieur GUILLON Sébastien**
Opérateur parachèvement, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHAMBARON SUR MORGE

- **Madame GUIZON Sandrine**
Information voyageurs, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur HAAS Sylvain**
Ingenieur charge d'affaires, APAVE SUDEUROPE SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEL-GUYON

- **Monsieur HAETTY Stéphane**
Manager distribution, CHRONOPOST, GERZAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur HAINAUT Eric**
Agent atelier ajustage, REXIAA, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE

- **Madame HAMON Murielle**
Chef d'equipe production, MAJ, AUBIÈRE.
demeurant à AUZELLES

- **Monsieur HASSINE Mokhtar**
prepa manut carist, ONET LOGISTIQUE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame HAUTEMAYOU Armelle**
assistante médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur HERMILLON Eric**
employé, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Monsieur HOSPITAL Richard**
dessinateur étude, ENTREPOSE ECHAFAUDAGES, COLOMBES.
demeurant à CHAMPEIX

26/119

- **Madame HUYGHE Nicole**
Comptable principale, LA COMEDIE DE CLERMONT FD SCENE NATIONAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur IMBERT Sebastien**
Salarié, ACC M, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-JULIEN-DE-COPPEL
- **Monsieur INACIO Raphael**
Ingénieur d'affaires, OREXAD, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE
- **Madame JACOMIS Valerie**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à NEUVILLE
- **Monsieur JACQUET Emmanuel**
Responsable informatique, COSMETIQUE ACTIVE PRODUCTION, CREUZIER-LE-VIEUX.
demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM
- **Monsieur JACQUET Frederic**
Responsable informatique, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ORLEAT
- **Monsieur JAMOT Pascal**
chauffeur livreur, AUTODISTRIBUTION COFIRHAD, CUSSET.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur JANCZAK Wilfrid**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LE CENDRE
- **Madame JARDINAUD Caroline**
chargée de clientèle, KPMG, LYON 9E ARRONDISSEMENT.
demeurant à LEMPDES
- **Monsieur JARLETON Christophe**
Ingenieur, SOCIETE ECONOM MIXTE ELECTRIFICATION, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à CEYRAT
- **Madame JARZAGUET Christelle**
aide soignante, Hôpital Privé La Châtaigneraie, BEAUMONT.
demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE
- **Monsieur JAUSIONS Matthieu**
Responsable vie coopérative, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame JAVION Nadège**
conseillère de vente, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BLANZAT

27/119

- **Monsieur JIMENEZ Julien**
Ingénieur, VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur JOUHET Stephane**
Technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à MIREMONT
- **Monsieur JOURDE Eric**
Responsable du département de développement & informatique, APPLICATIONS LOGICIELS POUR INGENIERIE, COLOMBES.
demeurant à SAINT-MAURICE
- **Monsieur JUILLARD Michaël**
Gestionnaire clientèle patrimoniale, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur JUILLE Claude**
Verificateur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-SUR-ALLIER
- **Madame JULIEN Cécile**
chefe d'équipe, ONET SERVICES, LA ROCHE-BLANCHE.
demeurant à CHAPDES-BEAUFORT
- **Monsieur JUVIGNY Luc**
Conducteur d engins, GUINTOLI, SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS.
demeurant à GIAT
- **Madame KAID-GHERBI Meriem**
agent de production, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur KIEKEN Yann**
Manager de contrat, SOCIETE AIR FRANCE, ORLY.
demeurant à COURPIERE
- **Madame KIM Emmanuelle**
responsable relation clients, TCEM, AUBIÈRE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur KOWALSKI André**
Second de cuisine, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur LABONNE Philippe**
Responsable de développement secteur, SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET ALLUMETTES, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
demeurant à VEYRE-MONTON

28/119

- **Monsieur LACIPIERE Pierre**
Inspecteur recouvrement, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur LAFORET Jérôme**
agent travaux, SEMERAP, RIOM.
demeurant à NEUF- EGLISE
- **Monsieur LAHMAR Mounir**
agent de quai, GEFCO FRANCE, PONT-DU-CHÂTEAU.
demeurant à AULNAT
- **Monsieur LAIR Jean-Claude**
Cariste 2ème degre preparateur manutentionnaire cariste, ONET LOGISTIQUE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COUDES
- **Madame LALOI Nathalie**
Leader technique devlpt avance, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE
- **Monsieur LAMAIN David**
garant qualité, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à RIS
- **Madame LAMAZE Isabelle**
Auxiliaire de vie, ORPEA, MOZAC.
demeurant à DAVAYAT
- **Monsieur LAMY Serge**
Chargé d affaires, RECORD PORTES AUTOMATIQUES, CHAMPLAN.
demeurant à CHAMPS
- **Monsieur LANGIN Christophe**
responsable technique, Clinique de la Plaine, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LE CENDRE
- **Madame LANNAREIX Cecile**
Technicien qualité développement fournisseur, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à VITRAC
- **Monsieur LAPLANCHE Vincent**
câbleur, ETUDE & CONSTRUCTION D'AUTOMATISMES, CÉBAZAT.
demeurant à CHAMBARON SUR MORGE
- **Madame LARBRE-MIOCHE Sylvie**
opératrice de fabrication, CRUZILLES, CLERMONT FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame LARPIN Pascale**
assistante d'exploitation, E2S, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER

29/119

- **Monsieur LASCAUD Pascal**
Chargé d'interventions, AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE, LEMPDES.
demeurant à SAINT-GENES-CHAMPANELLE
- **Monsieur LASHERMES Laurent**
ouvrier qualifié, AIRTM, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur LAUPRETRE François**
Directeur de pôle, INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE (ICI), CÉBAZAT.
demeurant à CHATEAUGAY
- **Monsieur LAURENT Bruno**
opérateur, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à ORBEIL
- **Monsieur LAUSTRIAT Nicolas**
expert CAO- CFAO outillage, AMIS, MONTLUCON.
demeurant à SAINT-MAIGNER
- **Monsieur LAVAL Vincent**
Chauffeur boutefeu conducteur de machines, TITANOBEL, MOISSAT.
demeurant à CHAURIAT
- **Madame LE BRIS Gaëlle**
préparatrice en pharmacie, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à DURTOL
- **Madame LECLERCQ Chantal**
hôtesse de vente, ARGEDIS, ORLEAT.
demeurant à EFFIAT
- **Madame LECOMTE Elodie**
Ouvrier sellier/marochinier, MAROQUINERIE DE SAYAT, SAYAT.
demeurant à COMBRONDE
- **Monsieur LE CORRE Jean-Louis**
Opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES
- **Madame LEGENDRE Sylvie**
Opérateur, VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à AUTHEZAT
- **Monsieur LEITAO José**
chef d'atelier, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur LEITE Filipe**
Agent de maîtrise, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHANAT-LA-MOUTEYRE
- **Monsieur LEMAIRE François**
responsable qualité système, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

30/119

- **Madame LEONARD Véronique**
technicienne de laboratoire, SANOFI CHIMIE, VERTOLAYE.
demeurant à LEZOUX

- **Madame LEOTY Odile**
Agent hotelier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT

- **Madame LERMENIER Pascale**
Artisan sellier-maroquinier, MAROQUINERIE DE SAYAT, SAYAT.
demeurant à CHARBONNIERES-LES-VIEILLES

- **Monsieur LE ROUX Thierry**
Employé, LOGISTA FRANCE, MIONS.
demeurant à MONTAIGUT

- **Monsieur LESNE Nicolas**
Cadre technique du systeme d information, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES
COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VIC-LE-COMTE

- **Monsieur LESTRADE Etienne**
Asl-pompiers niveau 4, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à AUBIERE

- **Madame LEVERT Caroline**
Secrétaire, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY DE DOME, CLERMONT-
FERRAND.
demeurant à CHATEL-GUYON

- **Monsieur LHERMINEZ Eric**
technicien qualité, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR, SAINTE-FLORINE.
demeurant à NONETTE

- **Madame LIEU Kieu-Tien**
agent de passage, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT.
demeurant à NOHANENT

- **Monsieur LOGRADO Jean-Louis**
Convoyeur, TITANOBEL, MOISSAT.
demeurant à SAINT-DIER-D'AUVERGNE

- **Monsieur LOMBARD Frédéric**
coordinateur MPR, BONY Automobiles, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEZOUX

- **Monsieur LONGERINAS Didier**
responsable de centre de formation, FORMAPELEC, CACHAN.
demeurant à VERTAIZON

- **Monsieur LOPEZ Frank**
Salarier, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

31/119

- **Madame MACARY Cecile**
Charge de rayon alimentaire, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE

- **Monsieur MACEDO Philippe**
Responsable activite, BRAND FRANCE SAS, TRÉVOUX.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur MAGNIN Bruno**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VOLVIC

- **Madame MAGNOUX VANTAL Stéphanie**
employée bancaire, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MASSIF CENTRAL,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur MAHAMAT Habibou**
magasinier, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à AUBIERE

- **Madame MAIGNET Carole**
tourneur, SA MECAUV, GERZAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame MAILLET Claudine**
caissière, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAVAROUX

- **Monsieur MALECKI Grégory**
chef de presse, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à SAINT-REMY-DE-CHARGNAT

- **Madame MALHERBE Anne**
Responsable risques, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU
LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame MALLET Claudie**
Ouvrière, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-JACQUES-D'AMBUR

- **Monsieur MALLINJOUR Julien**
agent d'entretien, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à SAINT-JEAN-D'HEURS

- **Madame MANENC Monique**
agent administratif, Clinique de la Plaine, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT

- **Madame MANSERI Marie-Laure**
Assistante commerciale, CGP INDUSTRIES, CÉBAZAT.
demeurant à RIOM

32/119

- **Monsieur MARCET David**
Technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à MALAUZAT

- **Madame MARCHAL Nathalie**
Valideuse, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE
ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CURNON-D'AUVERGNE

- **Monsieur MARECHAL Didier**
assistant informatique, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à CHAS

- **Monsieur MARI François**
Responsable exploitation, HARVEST, CURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à CEYRAT

- **Monsieur MARREC Dominique**
ingénieur progres, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à CONDAT-LES-MONTBOISSIER

- **Madame MARSEILLES Françoise**
Attache commercial itinérant, BERNER, SAINT-JULIEN-DU-SAULT.
demeurant à CEILLOUX

- **Monsieur MARTIN Bruno**
manager, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Madame MARTIN Celine**
Assistante de direction, GUINTOLI, SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Monsieur MARTIN Christian**
Manager de rayon, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM

- **Monsieur MARTIN Denis**
conducteur PL, PRAXY CENTRE, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE

- **Monsieur MARTINEAU Eric**
Responsable controle de gestion, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHATEAUGAY

- **Monsieur MARTIN Francois**
Technicien qualite, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à VITRAC

- **Madame MARTIN Isabelle**
Secrétaire, COMITE DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES INTERENTREPRISES
EIFFAGE INFRASTRUCTURES, CORBAS.
demeurant à VIVEROLS

- **Monsieur MARTINS Armando**
Conducteur de matériel de collecte, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEMPDES

- **Monsieur MARTINS Guilherme**
Adjoint responsable conditionnement, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à VOLVIC

- **Madame MARY Annie**
Employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à LEZOUX

- **Madame MASSON Marie Cecile**
Assistant technique contrôle, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEL-GUYON

- **Monsieur MATHIEU Jean-Charles**
VRP mobilité, BERNER, SAINT-JULIEN-DU-SAULT.
demeurant à BILLOM

- **Monsieur MAUGUE Didier**
Conducteur pl, CALBERSON AUVERGNE, GERZAT.
demeurant à AUBIERE

- **Monsieur MAURANNE Philippe**
Vendeur, JARDILAND, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à DURTOL

- **Madame MAZAYE Claudine**
Agent administratif, ASSOCIATION LA RESIDENCE DE L'ECOLE NATIONALE DES
FINANCES PUBLIQUES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAYAT

- **Madame MAZON Sophie**
Conseillère de clientèle, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9.
demeurant à LEMPTY

- **Monsieur MAZO Vincent**
Chef d'équipe op, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BORT-L'ETANG

- **Monsieur MELO Didier**
Secrétaire, ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET
ADDICTOLOGIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame MELRO Marie Lou**
Assistante de direction, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT

- **Madame MENEYROL Nathalie**
comptable, INSTITUT DES METIERS, CLERMONT FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

34/119

- **Monsieur MERLE Nicolas**
Charge de clientele professionnelle, MAAF ASSURANCES SA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur METTON Laurent**
infirmier anesthésiste, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur MEUNIER Ivan**
Responsable qsse, SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE GRENOBLE, SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame MEYVIAL Karine**
agent, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame MEYVIAL Valérie**
employée, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à GLAINE-MONTAIGUT
- **Monsieur MICHEL Benoît**
technicien de maintenance, E2S, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BUSSEOL
- **Madame MINGORANCE Myriam**
Ouvriere qualifiée, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à RIOM
- **Madame MIOCHE Emmanuelle**
infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame MIOLANE Marie-Anne**
assistante de direction, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MIREFLEURS
- **Monsieur MOHAMED Saïd**
agent travaux, SEMERAP, RIOM.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame MOISSINAC Nadia**
Responsable de service, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT
- **Monsieur MOLINARI Arnaud**
responsable technique d'agence, CDC HABITAT SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BIOLLET
- **Monsieur MONARCHA Michaël**
employé, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à SAINT-VINCENT
- **Madame MONIER Gaëlle**
employée, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à SAINT-ETIENNE-SUR-USSON

35/119

- **Madame MONIER Rose-Marie**
gestionnaire RH, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAYAT

- **Madame MONTBRIZON Aurelie**
vendeuse, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à RAVEL

- **Madame MONTEIRO Marguerite**
Responsable adjointe service relation client, CALBERSON AUVERGNE, GERZAT.
demeurant à LUSSAT

- **Monsieur MONTEIRO Roger**
technicien travaux, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LE CENDRE

- **Monsieur MONTESINOS Christian**
opérateur pliage, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Monsieur MORDAN Stéphane**
ouvrier, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

- **Madame MOREAUX Annick**
Assistante médicale, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à LES ANCIZES-COMPS

- **Madame MOREL Brigitte**
Gardien d'immeuble, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND.
demeurant à COURNON-D'Auvergne

- **Madame MOREL Marie-Annick**
Comptable, NEXITY LAMY, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

- **Madame MORICONI Nathalie**
Auxiliaire de vie, ORPEA, MOZAC.
demeurant à VINZELLES

- **Madame MOURGAND Laurence**
Vendeuse confirmée, JARDILAND, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM

- **Madame MOURY Sandrine**
assistante, ARGEDIS, ORLEAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame MUSSARD Marie Line**
employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à BILLOM

- **Madame NABO Anne**
auxiliaire de vie sociale, MEDICA FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

36/119

- **Madame NEBODON Nathalie**
Directrice d'agence bancaire, BANQUE NUGER, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON
- **Madame NÉRÉSI Géraldine**
Agent de fabrication, VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à SAINT-GERVAZY
- **Madame NICAISE Christelle**
Ouvrier sellier/maroquinier, MAROQUINERIE DE SAYAT, SAYAT.
demeurant à MANZAT
- **Madame NICOLAS Dominique**
Exploitante camionnage, CALBERSON AUVERGNE, GERZAT.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur NOE Christian**
agent de service, ELIS AUVERGNE, AUBIERE.
demeurant à AIGUEPERSE
- **Madame NOËL Florence**
Chargée de relation client entreprises, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à BEAUMONT
- **Madame NOTARNICOLA Paola**
Equipier de commerce, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à SAINT-LAURE
- **Monsieur NOUHEN David**
Manager de ligne, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES
- **Monsieur NOUIHEL Boubekour**
employé commercial, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à BORT-L'ETANG
- **Monsieur NOVAIS François**
Ouvrier, VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur OLIVEIRA Franck**
Responsable d'unité, APAVE SUDEUROPE SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LA ROCHE-BLANCHE
- **Monsieur OSTO Cristian**
façadier, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MOZAC
- **Monsieur OUALI Morad**
Responsable achats sous-traitance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à ROMAGNAT
- **Madame PAGES Nathalie**
responsable laboratoire, STE NELLE LAITERIE DE LA MONTAGNE, SAINT-NECTAIRE.
demeurant à PLAUZAT

37/119

- **Monsieur PAGNAT Maxime**
Conseiller clientèle professionnels, BANQUE NUGER, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

- **Madame PAILLARD-TIXIER Estelle**
Chef de projet en informatique, ATOS INTEGRATION, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROYAT

- **Monsieur PAILLE Stephane**
Ingénieur, SAFEGE, ROMAGNAT.
demeurant à AYDAT

- **Monsieur PAIVA Georges**
cadre, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON

- **Monsieur PALASSE Jean-Baptiste**
Chargé d'affaires, TCM ENERGIES ET SERVICES, CÉBAZAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur PALPACUER Frederic**
Responsable d'unité, APAVE SUDEUROPE SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PASLIERES

- **Madame PANNETIER Isabelle**
Auxiliaire de vie, ORPEA, MOZAC.
demeurant à ARTONNE

- **Monsieur PARRAIN Lilian**
Chargé d'information et de communication, MISSION LOCALE RIOM LIMAGNE
COMBRAILLES, RIOM.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur PEGON Frederic**
Opérateur chargement, RECTICEL SAS, MAZEYRAT D'ALLIER.
demeurant à LE BREUIL-SUR-COUZE

- **Monsieur PEINAUD Christophe**
Attaché commercial sédentaire, SERVICE AUVERGNE METAUX, CÉBAZAT.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

- **Monsieur PELISSIER Alain**
chef cuisinier, AGD Le Viaduc, CHAMBARON SUR MORGE.
demeurant à RIOM

- **Monsieur PERCHET Pascal**
Chef de secteur sénior, BARILLA FRANCE, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à LEMPTY

- **Monsieur PEREIRA GONCALVES José**
Chauffeur livreur, LYRECO FRANCE, DIGOIN.
demeurant à BOUZEL

38/119

- **Monsieur PEREIRA Jeremy**
Conseille habitat senior, CREDIT LYONNAIS, LYON.
demeurant à LEZOUX
- **Monsieur PEREIRA Jérôme**
magasinier vendeur, AUTODISTRIBUTION COFIRHAD, CUSSET.
demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS
- **Madame PERRIER Sandrine**
infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT
- **Monsieur PETIT Cyrille**
Conducteur de materiel de collecte, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GELLES
- **Monsieur PEYRTON Julien**
Agent de maîtrise laboratoire, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-MAIGNER
- **Monsieur PHILIPPON Pierre**
opérateur, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à CHARBONNIER-LES-MINES
- **Monsieur PICCHIANTI Bruno**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Madame PIOT Vanessa**
Expert coach assurances dr auvergne, CREDIT LYONNAIS, LYON.
demeurant à AMBERT
- **Monsieur PIRIS Pierre Jean**
Technicien d'exploitation, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Monsieur PLACIER Laurent**
opérateur cave affinage, PAUL DISCHAMP, SAYAT.
demeurant à NOHANENT
- **Madame PLANTIN Valérie**
responsable de service, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEMPDES
- **Madame PLATON Catherine**
Attachée scientifique de pathologie, ROCHE, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à ROYAT
- **Monsieur PLOUJOUX Eric**
Responsable commercial, NBC SYS, SAINT-CHAMOND.
demeurant à SAINT-AMANT-TALLENDE

- **Madame PORTAL Marie-Pierre**
Chargée de conditions de vie au travail, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à VEYRE-MONTON
- **Monsieur POTHIER Julien**
Planificateur traitement thermique, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame POUCHOL-BLANCHON Cécilia**
Gestionnaire service client, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET
DU LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS
- **Monsieur POUILLON Frédéric**
Infirmier pompier, SANOFI CHIMIE, VERTOLAYE.
demeurant à BEAUREGARD-L'EVEQUE
- **Monsieur POULARD Mickael**
Gestionnaire de clientèle prof, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE
ET DU LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur POUZOL Laurent**
Chef des ventes produits longs, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS
- **Madame POUZOL Sandrine**
Technicienne qualité, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS
- **Monsieur PRADIER Sylvain**
cuisinier, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur PRATA COSTA Carlos**
Maçon, GCC, LES MUREAUX.
demeurant à VOLVIC
- **Monsieur PROUHET Philippe**
serrurier, GONCALVES SERRURERIE ALUMINIUM AUTOMAT, MARINGUES.
demeurant à SAINT-LAURE
- **Monsieur PROVENCHERE Frédéric**
contremaître, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur QUAIREL Laurent**
Employé mutualiste, MUTUELLE PRECOCIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MIREFLEURS
- **Monsieur QUET Sébastien**
Directeur de clientèle particuliers, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES,
LYON 3E ARRONDISSEMENT.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Madame QUINTIN Laëtitia**
assistante, BANQUE DE FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Madame RABOUTEAU Virginie**
Attachée commerciale, APAVE SUDEUROPE SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame RAFFIER Anne**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à MENETROL
- **Monsieur RALLIERE Thierry**
Chef de service, INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE (ICI), CÉBAZAT.
demeurant à ORLEAT
- **Monsieur RANGLARET Laurent**
infirmier, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM
- **Madame RAYNAUD Valérie**
employée administrative, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame REINER Karine**
secrétaire médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CULHAT
- **Monsieur RIBEIRO CLARO Jose**
Mecanicien monteur, ATELIER REPARATION ENTRETIEN FORGES, PESCHADOIRES.
demeurant à THIERS
- **Monsieur RIBEIRO DA SILVA José Henrique**
Régleur niveau 2, SAS LA MANUFACTURE DES LUMIERES, SAINT-GEORGES-DE-MONS.
demeurant à PONTGIBAUD
- **Madame RIBEIRO Marie**
Intervenante sociale, ADOMA, CÉBAZAT.
demeurant à MIREFLEURS
- **Monsieur RIBETTE Jerome**
Controlleur de securite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AULNAT
- **Monsieur ROBINET Ludovic**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur ROCCAZZELLA Patrick**
opérateur, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à CHIDRAC
- **Monsieur ROCHE Alexandre**
Technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à MENAT

41/119

- **Monsieur RODRIGUES DA CUNHA Carlos**
chauffeur livreur, EUROTRANSPHARMA, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à CEYRAT

- **Madame RODRIGUEZ Aurore**
Ouvrier sellier/maroquinier, MAROQUINERIE DE SAYAT, SAYAT.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

- **Monsieur ROSTAND Gerald**
agent de quai, GEFCO FRANCE, PONT-DU-CHÂTEAU.
demeurant à LEZOUX

- **Monsieur ROUQUET David**
chef de service, BOUYGUES BATIMENT SUD-EST, LYON.
demeurant à AURIERES

- **Monsieur ROUSSEL Gilles**
agent de maîtrise, SANOFI CHIMIE, VERTOLAYE.
demeurant à ESPIRAT

- **Monsieur ROUSSEL Loïc**
Dessinateur-projeteur, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à SUGERES

- **Madame ROUSSET Brigitte**
Aide soignante, ASSOCIATION SAINT DOMINIQUE, CRAPONNE-SUR-ARZON.
demeurant à DORE-L'EGLISE

- **Monsieur ROUVET Cyril**
employé, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Madame ROUX Jany**
secrétaire médicale, GEN BIO, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame ROUX Sandrine**
Secrétaire-assistante, CEGADIM, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MENETROL

- **Monsieur RUEDA Raphaël**
chaudronnier, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à SAINT-PRIEST-BRAMEFANT

- **Madame SABATTERY Caroline**
magasinier, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à MARCILLAT

- **Madame SAINT-NARCISSE Alexia**
Referent metiers pole emploi, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à BERGONNE

- **Madame SALESSES Nathalie**
Assistante, BARTHELEMY AVOCATS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEBAZAT

42/119

- **Monsieur SALMON Vincent**
Technicien de dépôt, TITANOBEL, MOISSAT.
demeurant à LEZOUX

- **Monsieur SAMUEL Gilbert**
Conducteur de matériel de collecte, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur SANCHEZ Pedro**
Documentaliste, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à CHANONAT

- **Monsieur SANCHO Emmanuel**
manager, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à PLAUZAT

- **Madame SAUNAL Nathalie**
Gestionnaire de facturation, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à COMBRONDE

- **Monsieur SAURET Vincent**
préparateur, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur SAUVARIE Joël**
employé logistique, Auchan Retail Logistique, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Monsieur SAUZEDE Anthony**
cariste, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à DORAT

- **Madame SCHUTZER Christine**
Technicien des métiers support, RANCY MELLOUK & ASSOCIES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEL-GUYON

- **Monsieur SECRETANT Pierre**
Responsable régional, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VIC-LE-COMTE

- **Monsieur SÉDILLE Johann**
Conducteur offset, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame SELLOUM-EL HADAJ Souad**
Agent de maîtrise, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CHAMALIERES

- **Madame SEMAN Vesna**
employée service hospitalier, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

43/119

- **Monsieur SERGERES Cyril**
Agent de quai, CALBERSON AUVERGNE, GERZAT.
demeurant à BEAUMONT

- **Monsieur SERREAU Maurice**
Responsable travaux et déviations, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE
L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAPPES

- **Monsieur SEVE Christophe**
Responsable etudes et ingenierie, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à LUZILLAT

- **Madame SIBAUD Severine**
Responsable de service, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE
SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-
FERRAND.
demeurant à VIC-LE-COMTE

- **Monsieur SIMAO Luis**
Superviseur camionnage, CALBERSON AUVERGNE, GERZAT.
demeurant à VOLVIC

- **Monsieur SIVADE Philippe**
technicien de maintenance, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à YOUX

- **Monsieur SLUSARENKO Ludovic**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

- **Monsieur SOLER Laurent**
Cadre bancaire, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU
LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LE CENDRE

- **Monsieur SOMARUGA Sebastien**
Charge d'affaires, REXIAA, ISSOIRE.
demeurant à BRENAT

- **Monsieur SOUCHAL Bruno**
Equipier de collecte, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEAUGAY

- **Madame SOULON Elodie**
Assistante gestion du personnel, LEROY MERLIN FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame SOUPE Caroline**
Employee administrative, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ORCINES

44/119

- **Monsieur SPANU Antonio**
Chef des services techniques, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à ORCET
- **Madame STANY Isabelle**
Comptable, TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE, DURTOL.
demeurant à CHATEAUGAY
- **Monsieur SUGIER Lionel**
magasinier, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à ORLEAT
- **Monsieur TABARDIN Julien**
Opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à LAPEYROUSE
- **Madame TABONE Jacqueline**
hôtesse de caisse, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur TAILLANDIER Vincent**
affréteur, CELTA COURPIÈRE, COURPIÈRE.
demeurant à SAINT-FLOUR
- **Madame TARNAUD-FRIOT Benedicte**
Ingenieur conseil, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PASLIÈRES
- **Monsieur TARRERIAS Mathieu**
Technicien de maintenance, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à NOHANENT
- **Monsieur TEBANI Amar**
Conducteur impression, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à PERIGNAT-SUR-ALLIER
- **Madame TELLY Agnes**
Responsable rh, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à ROMAGNAT
- **Monsieur TEMMAR Kaci**
Technicien réseau, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VOLVIC
- **Madame TEYSSEYRE Veronique**
Employee commerciale libre service, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION
MPX, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur TEYSSOT Vincent**
directeur industriel, CELTA COURPIÈRE, COURPIÈRE.
demeurant à VERTAIZON

- **Monsieur THEVENET Frédéric**
Chaudronnier, ACC M, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame THIODAT Stéphanie**
préparatrice en pharmacie, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CULHAT
- **Monsieur THIOLON Jean-Michel**
Responsable parc occasion et renovation, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur THOMAS Frédéric**
Chef de projet, CLERMONT RAYONNEMENT DETECTION, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEYRAT
- **Monsieur THUEL Vincent**
Cadre, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame TISSIER Stéphanie**
Conducteur de ligne, VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à BRASSAC-LES-MINES
- **Madame TIXIER Aurore**
Responsable d'atelier, MAROQUINERIE DE SAYAT, SAYAT.
demeurant à SAINT-LAURE
- **Monsieur TIXIER Vincent**
Informaticien, ATOS INTEGRATION, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROYAT
- **Monsieur TOME Damien**
technicien, ENGIE SOLUTIONS, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CHAURIAT
- **Monsieur TOUREAU Pascal**
Opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SERVANT
- **Madame TOURNADRE Valerie**
Technicien maitrise des risques, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY DE
DOME, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEMPDES
- **Madame TOURNEBIZE Sylvie**
Vendeuse, POMPES FUNEBRES CHEYNOUX, ARLANC.
demeurant à ARLANC
- **Madame TOURNEMIRE Marie-Laure**
comptable, CENTRE EUROPE CONDITIONNEMENT, BRASSAC-LES-MINES.
demeurant à BANSAT

46/119

- **Monsieur TOURET Jean-Yves**
Chauffeur-livreur, POMONA, LEMPDES.
demeurant à AIGUEPERSE
- **Monsieur TREMBLEY Patrice**
Exploitant camionnage, CALBERSON AUVERGNE, GERZAT.
demeurant à CEBAZAT
- **Monsieur TRIOULIER Gilles**
Ouvrier, OSSABOIS, VÊTRE-SUR-ANZON.
demeurant à CHABRELOCHE
- **Monsieur TRITTEN Franck**
Directeur industriel europe & directeur production systeme pg, VALEO SYSTEMES D
ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à ORBEIL
- **Monsieur TRIVES Bruno**
Responsable atelier usinage, REXIAA, ISSOIRE.
demeurant à BRASSAC-LES-MINES
- **Monsieur VALETTE Jean-Pierre**
hôte de vente, ARGEDIS, ORLEAT.
demeurant à BULHON
- **Madame VALLEIX Stephanie**
Employe au balisage, LEROY MERLIN FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM
- **Monsieur VARNAS Eric**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à OLLIERGUES
- **Madame VAUTH Stéphanie**
gestionnaire RH, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND.
demeurant à LEMPDES
- **Monsieur VAUTRIN Eric**
employé bancaire, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à BILLOM
- **Madame VEDRINE Anne**
Conseiller patrimonial, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à RAVEL
- **Madame VERBICARO Nathalie**
comptable, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à AUBUSSON-D'AUVERGNE
- **Monsieur VERDIER Franck**
conducteur de travaux, BERTIN ET FILS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-BEAUZIRE
- **Monsieur VERGER Dominique**
Ingénieur affaire chef de marché, RAGT SEMENCES, RODEZ.
demeurant à LEZOUX

47/119

- **Monsieur VERLAGUET Frederic**
Opérateur parachèvement, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à RIOM
- **Monsieur VERVIN Nicolas**
Automaticien expert, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à LAPEYROUSE
- **Monsieur VEYRET Stephane**
Chauffeur-dépôt, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE
- **Monsieur VEYSSEYRE Emmanuel**
Opérateur de production, ELECTRO MECANIQUE INDUSTRIES, BRASSAC-LES-MINES.
demeurant à BRASSAC-LES-MINES
- **Monsieur VIALAT Stephane**
Technicien achat sous-traitance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur VIALETTE Christophe**
Chauffeur poids lourds, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MAZAYE
- **Madame VIALLY Celine**
Assistante de direction, SAFEGE, ROMAGNAT.
demeurant à SAINT-LAURE
- **Madame VIDAL Cécile**
technicienne, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à AUTHEZAT
- **Monsieur VIGIER David**
Plombier chauffagiste, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEVIA CENTRE EST, JONAGE.
demeurant à MONTMORIN
- **Monsieur VIGNAL DAMIEN Damien**
Imprimeur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Monsieur VILAR José**
opérateur traitement thermique, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à LEMPTY
- **Madame VINCENT Maria**
secrétaire médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame VISSAC Claire**
Responsable de service, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE
SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-
FERRAND.
demeurant à AUTHEZAT

48/119

- **Madame VOIGNIER Claire**
infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CEYRAT
- **Madame VOYANT-BRUNEAU Stéphanie**
responsable unité, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BEAUREGARD-VENDON
- **Monsieur WOZNY Denis**
technicien, ATELIER REPARATION ENTRETIEN FORGES, PESCHADOIRES.
demeurant à ESCOUTOUX
- **Madame YAHIA Hania**
Femme de chambre, CLERMONT FERRAND INVEST HOTELS, AUBIÈRE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur ZAAR Harry**
Responsable d'atelier, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à LA ROCHE-BLANCHE
- **Monsieur ZYLAVY Jérôme**
cariste, CENTRE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Madame ACHARD Isabelle**
assistante de gestion, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Madame ACHARD Patricia**
agent de production, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur AGGOU Hocine**
technicien fluide mécanique, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Monsieur AGRAIN Laurent**
chargé projet méthodes, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Madame ALLEGRE Annick**
cadre de santé, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur ALZAIX Franck**
employé logistique, Auchan Retail Logistique, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à SAINT-BABEL
- **Madame AMARA Laurence**
Préparateur de commande, COOPER SECURITE SAS, RIOM.
demeurant à VOLVIC

- **Monsieur AMBLARD Fabrice**
cadre commercial, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à THIERS

- **Madame ANTIGNAT Corinne**
Vendeur confirme, JARDILAND, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à NESCHERS

- **Monsieur ARCHIMBAUD Michel**
chef d'équipe, ONET LOGISTIQUE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Madame ARSENE Frédérique**
Gestionnaire cotisations entreprise agirc-arrco, AG2R, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

- **Monsieur AUBERGEON Eric**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Monsieur AUDEBERT Olivier**
Technicien métallurgiste, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

- **Monsieur AUDOUARD Pierre**
technicien travaux, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MIREFLEURS

- **Monsieur AUGHEARD Didier**
cuisinier, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame AUNE Beatrice**
Cadre- responsable de territoire, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY DE
DOME, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur BACH Richard**
Directeur restaurant, DELISAVEURS, CHÂTILLON.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

- **Monsieur BALLESTEROS Juan-Carlos**
Conducteur routier, PEDRETTI DISTRIBUTION, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Madame BALLOT Corinne**
Vendeuse, COMBRE, GELLES.
demeurant à GELLES

- **Monsieur BAPTISTA Carlos**
Responsable equipe exploitation, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE
L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUBIERE

50/119

- **Madame BAPTISTA Maria**
agent de service qualifié, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à BEAUMONT

- **Monsieur BARD Denis**
employé, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur BARNEDES Stéphane**
Responsable d'équipe formation, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE
L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur BARTHOUT Christophe**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAURIAT

- **Monsieur BATIFOULIER Gilles**
Charge de mission r&d, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à AUBIERE

- **Monsieur BATTEUX Jean-Michel**
Opérateur traitement thermique, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à MANZAT

- **Madame BELIME Sylvie**
employée bancaire, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à BOUZEL

- **Madame BERARD Valérie**
hôtesse de caisse, CSF MARKET AMBERT, AMBERT.
demeurant à AMBERT

- **Madame BERGAMI Fabienne**
assistante ressources humaines, CRUZILLES, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CHAVAROUX

- **Monsieur BERTUCAT Alain**
Ingénieur informaticien, ATOS INTEGRATION, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROYAT

- **Monsieur BESSETTE Jean-Louis**
Technicien méthode laboratoire, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHANONAT

- **Monsieur BILLEN Martial**
chef de projets, EIFFAGE CONSTRUCTION Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame BION Candy**
vendeuse, CHAUSSEA SAS, THIERS.
demeurant à SAINT-REMY-SUR-DUROLLE

51/119

- **Monsieur BLOT Patrick**
employé, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES
- **Monsieur BOIRON Gilbert**
verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PUY-GUILLAUME
- **Monsieur BOISSY Pierre**
Magasinier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à COMBRAILLES
- **Madame BOITHIAS Nadine**
employée de commerce, CSF MARKET AMBERT, AMBERT.
demeurant à AMBERT
- **Monsieur BONNAFOUX Jean Pierre**
Bardeur, FACADE ET COUVERTURE INDUSTRIELLE, CÉBAZAT.
demeurant à BRASSAC-LES-MINES
- **Monsieur BONNEL Dominique**
Directeur, CLERASSUR, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ORSONNETTE
- **Monsieur BONNET Denis**
administrateur système et réseau, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT
- **Monsieur BONNET Laurent**
Technicien méthodes, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CEYRAT
- **Madame BORNAT Martine**
hôtesse de caisse, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à COURNON-D'Auvergne
- **Monsieur BOUFFARD Lydie**
cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9.
demeurant à ORCINES
- **Monsieur BOURGEOIS Patrick**
Technicien, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur BOURGEOIS Philippe**
Conducteur d'engin, TP LYAUDET, SAINT-JULIEN-PUY-LAVÈZE.
demeurant à SAUVAGNAT
- **Madame BOURNAS Christine**
Assistante sociale, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame BOURRIQUET Nadine**
technicien courrier, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ISSOIRE

52/119

- **Madame BOUSSEYROUX Patricia**
conseillère commerciale, LA MUTUELLE GENERALE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-VINCENT
- **Madame BOYER Dominique**
gestionnaire prestations sociales, COMITE GESTION OEUVRES SOC ETS HOSPIT PU,
COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur BOYER Jean Marc**
Operateur soufflage, SOURCES DU MONT DORE EN AUVERGNE, MONT-DORE.
demeurant à MONT-DORE
- **Madame BOYER Marie-Laure**
responsable commerciale, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur BOYER Serge**
Technicien d'exploitation, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AULNAT
- **Monsieur BRANDAO Denis**
Equipier de collecte, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VERTAIZON
- **Madame BREITNER Anne-Marie**
assistante direction des oins, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-
FERRAND.
demeurant à ROYAT
- **Madame BRESSON Nathalie**
hôtesse de vente, ARGEDIS, ORLEAT.
demeurant à LEZOUX
- **Monsieur BROSSUT Christophe**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur BRUNEL Laurent**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame BRUNET Marie-Helene**
Assistante administrative, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEBAZAT
- **Monsieur BRUNET Patrick**
Assistant technique maintenance, MADIC, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame BURANDE Caroline**
secrétaire médicale, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à AULNAT

53/119

- **Monsieur BUTERA CALOGERO**
conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à GRANDRIF
- **Monsieur BUTUN Muteahit**
Maître coffreur bancheur, ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE, AIX LES BAINS.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame CABANAC Catherine**
Assistant technique du compte prestataire, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame CALBOU-DUBRET Sandrine**
gardienne d'immeuble, CDC HABITAT SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame CANNAROZZI Lucrécia**
comptable, INSTITUT DES METIERS, CLERMONT FERRAND.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE
- **Monsieur CARRON Pascal**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM
- **Monsieur CAVALEIRO Paul Georges**
serrurier, GONCALVES SERRURERIE ALUMINIUM AUTOMAT, MARINGUES.
demeurant à LOUBEYRAT
- **Monsieur CAYMAZ Emin**
estampeur, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à THIERS
- **Madame CECCHET Annick**
équipière de commerce, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à LA ROCHE-BLANCHE
- **Madame CHABAUD Sophie**
Responsable caisses, JARDILAND, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-JULIEN-DE-COPPEL
- **Madame CHABRIER Cécile**
technicienne, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur CHALLET Michel**
Magasinier maco, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE
- **Madame CHAMBON Isabelle**
Gestionnaire de formation, ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE LA PREVENTION
DANS LE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à SAINT-SATURNIN

54/119

- **Monsieur CHAMBON Laurent**
cariste, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur CHANEAC Olivier**
Directeur de production, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à CHANONAT
- **Madame CHARBONNIER Lasalette**
Mep methodes, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à COUDES
- **Monsieur CHARBONNIER Richard**
Dessinateur, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à COUDES
- **Monsieur CHARISSOUX Pascal**
agent technique, JCDECAUX FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur CHARTIOT Pierre**
polymérisateur, S.N.F. SA, ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON.
demeurant à SAINT-ROMAIN
- **Monsieur CHARTRON Pascal**
Adjoint responsable exploitation eau, SYNDICAT MIXTE DE SIOULE ET MORGE, SAINT-PARDOUX.
demeurant à NEUF-EGLISE
- **Monsieur CHASSAGNETTE Laurent**
responsable exploitation logistique, Auchan Retail Logistique, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à SAINT-JULIEN-DE-COPPEL
- **Madame CHASTAIN Sylvie**
Agent d'entretien, SOCIETE CAILLOT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur CHASTEBARRAS Guy**
Ouvrier, EUROPAFI, VIC-LE-COMTE.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Monsieur CHASTEL Christophe**
chaudronnier ajusteur cellule, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à JOZE
- **Madame CHASTRE Isabelle**
Chargée de relations entreprises, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à CHATEAUGAY
- **Madame CHAUVEAU Florence**
responsable administrative, MONOPRIX SA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame CHAUVET Béatrice**
Ouvrier sellier/maroquinier, MAROQUINERIE DE SAYAT, SAYAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

55/119

- **Monsieur CHAUVET Didier**
Maçon, ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE, AIX LES BAINS.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

- **Madame CHAZAL Agnes**
Déléguée médicale spécialiste, LILLY FRANCE, NEUILLY-SUR-SEINE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur CHERBOUQUET Dominique**
responsable achats, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Monsieur CHERVET Serge**
ouvrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à THIERS

- **Madame CHEVALIER Christine**
Technicien de production bancaire, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE
D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MALAUZAT

- **Monsieur CHEYLAS Philippe**
Responsable de secteur, ELRES, LYON.
demeurant à CEYRAT

- **Monsieur CHEZAL Franck**
ouvrier fraiseur, ATELIER REPARATION ENTRETIEN FORGES, PESCHADOIRES.
demeurant à AUGEROLLES

- **Madame CHEZEAU Liliane**
employée, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BRASSAC-LES-MINES

- **Monsieur CHOMETTE Jean Michel**
Retraité, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur CHOSSON Jean-François**
monteur câbleur, PEINTA, CUSSET.
demeurant à SAINT-PRIEST-BRAMEFANT

- **Monsieur CHRZAN Daniel**
Responsable commercial, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à LEMPEDES

- **Madame CIVADE Joelle**
Gestionnaire de paie, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU
LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ORCET

- **Madame CLIQUOT Sophie**
Assistante commerciale, OMERIN SAS, AMBERT.
demeurant à SAINT-BONNET-LE-BOURG

56/119

- **Monsieur CLOUVEL Philippe**
menuisier ébéniste, ACC M, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VERTAIZON
- **Monsieur COLOMB Stéphane**
agent de maîtrise, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à SAINT-YVOINE
- **Monsieur COMTE Marc**
Technicien d'exploitation, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-PARDOUX
- **Monsieur CONSTANT Lionel**
Magasinier, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à CHATEL-GUYON
- **Monsieur CORDOBA Mariano**
ouvrier, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à BEAUMONT
- **Madame COSTA Maria de Fatima**
agent administratif, AGENCE DE NETTOYAGE RAPIDE - ANETRA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur COSTE Alain**
cariste bobines, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur COUDERT Gérard**
Opérateur cariste polyvalent, SOURCES DU MONT DORE EN AUVERGNE, MONT-DORE.
demeurant à ORCINES
- **Monsieur COURAS Patrick**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à YRONDE-ET-BURON
- **Monsieur COURSOLLE Alain**
ouvrier, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES
- **Monsieur COURTADON Jean Pierre**
Chef gérant, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame COURTOIS Helene**
Assistante commerciale, VICAT, L'ISLE-D'ABEAU.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame COUTAUX Marie-Christine**
dessinatrice, TICHIT Serrurerie, MALINTRAT.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Monsieur CROUZATIER Pascal**
ouvrier, AIRTM, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE

57/119

- **Monsieur CUSSATLEGRAS Jean-Louis**
Conducteur de machine, ETABLISSEMENTS MALLET, VOLVIC.
demeurant à VOLVIC
- **Monsieur DA CRUZ Paul**
Ingenieur information, DEVERNOIS SA, LE COTEAU.
demeurant à ISSOIRE
- **Madame DAKKAR Houria**
femme de ménage, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur DANIEL Ronan**
Cadre supérieur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CEYRAT
- **Monsieur DA SILVA Antonio**
A S H, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à CEYRAT
- **Madame DEAT Marie-Claude**
Agent de service hospitalier, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAURIAT
- **Monsieur DE BRITO Michel**
Technicien cfa, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à DURTOL
- **Monsieur DECOMBAS Laurent**
Responsable département protection, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE
D'Auvergne et du Limousin, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEYRAT
- **Madame DECROOCQ Sandrine**
Cheffe d'equipe magasin, PILEJE INDUSTRIE, SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT.
demeurant à BLANZAT
- **Monsieur DEFER Thierry**
Mecanicien entretien machine, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à CHARNAT
- **Monsieur DE FREITAS MATOS Manuel**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur DE HAZE Alexandre**
chargé d'affaire, Frédéric DUMAS SARL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Monsieur DELAIRE Eric**
Cadre technique, COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES LASERS CILAS, ORLÉANS.
demeurant à BILLOM

58/119

- **Monsieur DELOUCHE Pascal**
technicien qualité, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE
- **Madame DELSAUT Nathalie**
Commerciale, LACTALIS BEURRES & CREMES, BOURGBARRÉ.
demeurant à LOUBEYRAT
- **Monsieur DEMOULIN Georges**
Ouvrier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS
- **Monsieur DE OLIVEIRA Jose Manuel**
Ouvrier cacheur, MUZARD, THIERS.
demeurant à LA MONNERIE-LE-MONTEL
- **Monsieur DERUE Jerome**
Electricien, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BLANZAT
- **Monsieur DESMET Patrick**
commercial, FDP, AUBIÈRE.
demeurant à ENTRAIGUES
- **Madame DESSAPT Sophie**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MOISSAT
- **Monsieur DIF Christophe**
Referent metiers, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à ROMAGNAT
- **Monsieur DI LORETO Eric**
imprimeur, LA MONTAGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur DIOUANE Abdelhakim**
agent polyvalent, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur DISSARD Alain**
Agent de maîtrise, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur DISSARD Lionel**
ouvrier cartonnerie, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Madame DOMAISON Sylvie**
Agent de service, ASSOCIATION LA RESIDENCE DE L'ECOLE NATIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

59/119

- **Madame DONAVY Fabienne**
employée restauration, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

- **Monsieur DONGUY Christophe**
cariste, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Monsieur DOS SANTOS Antonio**
préparateur convoyeur, FRAIKIN, GERZAT.
demeurant à AULNAT

- **Monsieur DOS SANTOS Lionel**
plaquiste, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MARTRES-SUR-MORGE

- **Monsieur DOUARRE Laurent**
Acheteur technique confirme, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à SAINT-QUINTIN-SUR-SIOULE

- **Madame DOUROUX Sylvie**
secrétaire, OPPIDUM AUTOMOBILES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur DRUZNIAK Casimir**
Opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

- **Madame DUBOURGNOUX Corinne**
responsable comptable, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Monsieur DUCOUT Patrick**
aide conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à CHABRELOCHE

- **Monsieur DUCROS Philippe**
Technicien magasinier, APR, GERZAT.
demeurant à CURNON-D'AUVERGNE

- **Monsieur DUMAS Frédéric**
gérant, Frédéric DUMAS SARL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAPPES

- **Monsieur DUMAS Patrick**
Cariste, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

- **Monsieur DUPOUX David**
cariste, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à AUBUSSON-D'AUVERGNE

- **Madame DUPRAT Martine**
Technicienne d'atelier, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

60/119

- **Madame DURAND Danièle**
responsable RH, ESC CLERMONT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Monsieur DUTET Sylvain**
mécanicien verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à CHATELDON
- **Monsieur EL MOUAAOUINE Abdellatif**
Conducteur engins, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Monsieur ESPARCIEUX Patrick**
Technicien d'exploitation, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BLANZAT
- **Madame FAILLETTE Nathalie**
Coutelier, ETS SAUZEDE TOULY, THIERS.
demeurant à VISCOMTAT
- **Monsieur FARGES Dominique**
ouvrier d'entretien, THERMES DE ROYAT, CHAMALIERES.
demeurant à ROYAT
- **Monsieur FARSAT Bernard**
Responsable achats catégories, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à JOZERAND
- **Madame FAURE Evelyne**
Responsable ressources humaines adjointe, CDC HABITAT SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BLANZAT
- **Madame FAURE Fabienne**
Assistant technique comptable, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur FERCHICHI Jamel**
façadier, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur FERNANDES Jean-Claude**
line leader, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Madame FERNANDES VINHAS Marie-Christine**
ouvrière, COOPER SECURITE SAS, RIOM.
demeurant à RIOM
- **Madame FERREIRA DOS SANTOS Lidia**
agent de service, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

61/119

- **Madame FERRER Laurence**
conseillère packaging commerciale, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Madame FERRER Sandrine**
employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à LE CENDRE
- **Madame FINISTRE Marianne**
Ouvrier sellier/maroquinier, MAROQUINERIE DE SAYAT, SAYAT.
demeurant à RIOM
- **Madame FONTBONNE Sandrine**
assistante commerciale, STE NELLE LAITERIE DE LA MONTAGNE, SAINT-NECTAIRE.
demeurant à OLLOIX
- **Monsieur FONTEIX Christophe**
conducteur d'engins, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MALINTRAT
- **Madame FOURNIER Valérie**
Employé de commerce, JARDILAND, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES
- **Monsieur FRANCOLON Eric**
employé, CSF MARKET AMBERT, AMBERT.
demeurant à DORE-L'EGLISE
- **Monsieur FRANCOLON Jean-Paul**
mécanicien verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à SAINT-IGNAT
- **Madame FRAYSSIGNES Françoise**
conseillère, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LE CENDRE
- **Madame FRENETTE MARCHAND Nathalie**
Responsable commerciale, RECTICEL SAS, MAZEYRAT D'ALLIER.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur FRERLET Fabrice**
Conducteur de ligne, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT
- **Madame FROSSARD Bernadette**
Controleur prestations, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY DE DOME,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MALINTRAT
- **Monsieur FUSTIER Philippe**
Conducteur de ligne, SOCIETE FROMAGERE DE CONDAT, CONDAT.
demeurant à EGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES

62/119

- **Monsieur GALDEANO Olivier**
Responsable d'installation, SABLIERES DU CENTRE, LES MARTRES-D'ARTIÈRE.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame GARNERO Isabelle**
employée bancaire, CREDIT LYONNAIS, LYON.
demeurant à MAZAYE
- **Madame GARRET-DALMAIS Christiane**
technicienne de laboratoire, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Monsieur GASPARD Olivier**
Conducteur pl, CALBERSON AUVERGNE, GERZAT.
demeurant à PIGNOLS
- **Madame GENESTAS Sylviane**
Conducteur peage, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, THIERS.
demeurant à ORCINES
- **Monsieur GERENTES Frederic**
Agent de reseau eau, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, COURNON-
D'Auvergne.
demeurant à LA GOUTELLE
- **Madame GILOT Christiane**
intendante, INSTITUT DES METIERS, CLERMONT FERRAND.
demeurant à TALLENDE
- **Monsieur GIMENEZ David**
Manager de ligne, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à AYAT-SUR-SIOULE
- **Madame GIRAUD Brigitte**
Secrétaire, RANCY MELLOUK & ASSOCIES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEBAZAT
- **Monsieur GIRAUD Jean Luc**
Attaché technique d'exploitation, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur GOIGOUX David**
responsable d'affaires, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ORCINES
- **Monsieur GOMES FERREIRA Sergio**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Monsieur GOMES José**
technicien d'exploitation, ENGIE SOLUTIONS, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

63/119

- **Monsieur GOMINARD Pascal**
chef d'équipe, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHANONAT

- **Monsieur GONZALEZ Antonio**
contremaître, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Monsieur GOULOUMY Victor**
responsable financeir d'agence, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur GOURBEYRE Bernard**
Conducteur travaux, MADIC, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CORENT

- **Monsieur GOYON Thierry**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à COURPIERE

- **Madame GRABAN Sophie**
secrétaire comptable, SEMELEC 63, COURNON D'AUVERGNE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur GRANGER Eric**
chauffeur ramasseur, STE NELLE LAITERIE DE LA MONTAGNE, SAINT-NECTAIRE.
demeurant à SAINT-VINCENT

- **Madame GUILLAUMIN-GALLAND Catherine**
Assistante comptable en cabinet, MBA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur GUILLAUMONT Pascal**
chauffeur PL, DESCOURS & CABAUD PROLIANS ARA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

- **Monsieur GUTIERREZ Jean-Francois**
Amim, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEZOUX

- **Monsieur GUYOT Yannick**
Cariste, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à YOUX

- **Madame HACQUES Stéphanie**
secrétaire, CENTRE REGIONAL DE SURDITE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame HARA Nadia**
Ash, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame HENRY Andrée**
agent hôtelier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame HERAULT-CZANECKI Christelle**
Assistant technique du compte prestataire, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur HERMILLON Eric**
employé, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur HERNANDEZ François**
manutentionnaire cariste, ONET LOGISTIQUE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame HUGON Marielle**
Comptable, CASI DES CHEMINOTS AUVERGNE NIVERNAIS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAURIAT
- **Monsieur JACOMIS Patrice**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à NEUVILLE
- **Monsieur JAVELOT Denis**
Directeur de supermarché, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à SAINT-GENES-DU-RETZ
- **Monsieur JOSE Auguste**
verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à CHATELDON
- **Madame JOUANIN Caroline**
Cadre, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9.
demeurant à CHAMBARON SUR MORGE
- **Monsieur JOURDAN Noël**
pupitreux, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur JULIEN Didier**
animateur, AGD Le Viaduc, CHAMBARON SUR MORGE.
demeurant à RIOM
- **Madame KASTEL Elisabeth**
employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à ORCET
- **Monsieur KIRCH Gilles**
Ouvrier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur KOCAK Ismail**
agent de parachèvement, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à THIERS

65/119

- **Monsieur KOWALSKI André**
Second de cuisine, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur KREWCUN Philippe**
Auditeur tuteur, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MUR-SUR-ALLIER

- **Monsieur LABAYE Joël**
Opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

- **Madame LACROIX Jacqueline**
Expert technique retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

- **Madame LAFARGE Isabelle**
secrétaire comptable, UNSS PARIS, PARIS.
demeurant à BLANZAT

- **Monsieur LAFLEUR Patrice**
pâtissier, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur LAIR Jean-Claude**
Cariste 2ème degre preparateur manutentionnaire cariste, ONET LOGISTIQUE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COUDES

- **Monsieur LAMADON Jean-Michel**
Technicien, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS

- **Madame LARBRE-MIOCHE Sylvie**
opératrice de fabrication, CRUZILLES, CLERMONT FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Monsieur LARDON Jean-Marc**
Ingénieur technique-application, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur LASCAUD Pascal**
Chargé d'interventions, AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE, LEMPDES.
demeurant à SAINT-GENES-CHAMPANELLE

- **Monsieur LASCOVITCH Serge**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUZAT-LA-COMBELLE

- **Monsieur LASSEIGNE Johnny**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AYDAT

66/119

- **Madame LAURADOUX Nathalie**
Agent logistique, SAS LA MANUFACTURE DES LUMIERES, SAINT-GEORGES-DE-MONS.
demeurant à LES ANCIZES-COMPS
- **Monsieur LAURENT Olivier**
ouvrier, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à PESCHADOIRES
- **Madame LAURENT Sylvie**
employée bancaire, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à VEYRE-MONTON
- **Monsieur LAURENT Thierry**
Agent multiservices, ONET SERVICES, LA ROCHE-BLANCHE.
demeurant à BULHON
- **Madame LAVAL Joëlle**
secrétaire administrative, FEDERATION BATIMENT TRAVAUX PUBLICS PDD, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame LAVIGNE Cécile**
directrice de secteur, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROYAT
- **Monsieur LAZAGNE Thierry**
manager rayon, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à PERPEZAT
- **Monsieur LEBouc Jean-Michel**
opérateur, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à CHARBONNIER-LES-MINES
- **Madame LEBOURG Catherine**
aide soignante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à LA ROCHE-BLANCHE
- **Monsieur LECADet Jacques**
Ingénieur, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame LE DREN Esther**
Responsable caisse, JARDILAND, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-BEAUZIRE
- **Monsieur LEGENT-DESSEAUX Yves**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAURIAT
- **Madame LEMOINE Karine**
technicienne, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT

67/119

- **Monsieur LEONI David**
technicien usinage, AMIS, MONTLUCON.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES
- **Madame LEOTY Odile**
Agent hotelier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT
- **Monsieur LEPINEUX François**
conducteur PL, UNIROUTE, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à CEBAZAT
- **Monsieur LEROY Sylvain**
inspecteur service clients, XEROX TECHNOLOGY SERVICES, VILLEPINTE.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE
- **Madame LHEUREUX Valérie**
cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur LOCATELLI Laurent**
ouvrier, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à TOURS-SUR-MEYMONT
- **Monsieur LOMBARD Frédéric**
coordinateur MPR, BONY Automobiles, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEZOUX
- **Monsieur LONDICHE Claude**
technicien de maintenance, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur LONGERINAS Didier**
responsable de centre de formation, FORMAPELEC, CACHAN.
demeurant à VERTAIZON
- **Madame LONGUET Laure**
Conseiller a l'emploi, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur LOPES Antoine**
manager, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à GERZAT
- **Madame LOPES Candida**
secrétaire comptable, BANQUE DE FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur LOPEZ Jose**
Agent de nettoyage, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Madame LOUBARESSE Catherine**
Employe banque de france, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à USSON

68/119

- **Madame LUSSON Frédérique**
Salarié - technicien, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame MACHADO Patricia**
Gestionnaire appui, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur MACHADO Raphael**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à OLLOIX
- **Monsieur MAGALHAES José-Carlos**
responsable de ligne, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PASLIERES
- **Monsieur MAGE Frédéric**
technicien bureau méthodes, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à PASLIERES
- **Madame MANUSSET Martine**
Responsable de rayon, JARDILAND, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MONTPEYROUX
- **Madame MARCHAND Evelyne**
employée commerciale, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à GIMEAUX
- **Madame MARIN Valérie**
secrétaire de direction, CONSTRUCTYS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur MARLEIX Jacques**
assistant achats, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à HERMENT
- **Monsieur MARQUET Raphael**
Agent usine veolia, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, COURNON-
D'AUVERGNE.
demeurant à JOB
- **Madame MARTINET Nathalie**
A.s.h., CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à NOHANENT
- **Monsieur MARTIN Stéphane**
chef d'équipe, ONET LOGISTIQUE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LUZILLAT
- **Madame MATUSZUNSKI Sylvie**
Logisticienne, SECURITAS TECHNOLOGIES, AUBIÈRE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

69/119

- **Madame MAURY Nathalie**
Gestionnaire de flux, MAROQUINERIE DE SAYAT, SAYAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur MAURY Philippe**
responsable commercial, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur MAYOUX Laurent**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMBARON SUR MORGE
- **Monsieur MAZELIER Hervé**
chef de ligne, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à CELLES-SUR-DUROLLE
- **Monsieur MAZET Pascal**
Technicien d'atelier, ACC M, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AULNAT
- **Monsieur MENDES Toni**
peintre, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à MALINTRAT
- **Madame MENIER Laurence**
Conseillère technique chauffage, CHARVET LA MURE BIANCO, LYON 2E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à EGLISENEUVE-PRES-BILLOM
- **Madame MERLE Sophie**
responsable commerciale, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur MEYNIER Thierry**
Contrôleur de sécurité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-BONNET-LES-ALLIER
- **Madame MEYVIAL Valérie**
employée, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à GLAINE-MONTAIGUT
- **Madame MEZIERE Martine**
aide médico psychologique, AGD Le Viaduc, CHAMBARON SUR MORGE.
demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE
- **Madame MICHY HERAULT Marlene**
Responsable de service, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEBAZAT
- **Monsieur MITORAJ Bruno**
Conducteur de ligne, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à MONTAIGUT

70/119

- **Monsieur MOLIMARD Pascal**
contremaître, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à THIERS
- **Monsieur MONIER Laurent**
Chef adjoint de production, ASSOCIATION LA RESIDENCE DE L'ECOLE NATIONALE DES
FINANCES PUBLIQUES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame MONIER Rose-Marie**
gestionnaire RH, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAYAT
- **Monsieur MONNOT Didier**
agent de parc, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à COURPIERE
- **Madame MONTAGNON Marie-Christine**
agent de service éducatif, AGD Le Viaduc, CHAMBARON SUR MORGE.
demeurant à SAURET-BESSERVE
- **Monsieur MONTESINOS Christian**
opérateur pliage, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame MORAND Sandrine**
technicienne patrimoine, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, THIERS.
demeurant à SAUVIAT
- **Madame MOREL Florence**
infirmière, UGECAM TZA-NOU, LA BOURBOULE.
demeurant à LA BOURBOULE
- **Monsieur MOREL Georges**
cariste polyvalent, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à OLLIERGUES
- **Madame MOREL Marie-Annick**
Comptable, NEXITY LAMY, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur MORET Eric**
Moniteur de transport, SARIA, CLICHY.
demeurant à SAINT-GENES-DU-RETZ
- **Monsieur MORICEAU Marc-Olivier**
Responsable de la sûreté, EUROPAFI, VIC-LE-COMTE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur MORILHAT Guillaume**
verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PASLIERES
- **Monsieur MOULENE Jean Philippe**
Vendeur confirme, JARDILAND, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MENETROL

71/119

- **Madame MOULENE Patricia**
Ouvrière, CGP FLEXIBLE INNOVATION, PARENT.
demeurant à LE BREUIL-SUR-COUZE
- **Monsieur MOURLEVAT Philippe**
magasinier, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur MUETTON Laurent**
Technicien, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CEBAZAT
- **Monsieur MULA Francisco**
employé commercial, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à BILLOM
- **Monsieur MURE Christophe**
chef d'équipe polyvalent, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Madame NABO Anne**
auxiliaire de vie sociale, MEDICA FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame NEUVILLE Christine**
trésorière comptable, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Madame NEUVILLE Laurence**
infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT
- **Monsieur NIGON Denis**
Technicien sav, TCEM, AUBIÈRE.
demeurant à VOLVIC
- **Madame NOËL Florence**
Chargée de relation client entreprises, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur NOIZIER Thierry**
Ouvrier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur NORROY Fabrice**
Responsable sûreté, SOCIETE AIR FRANCE, ORLY.
demeurant à ROMAGNAT
- **Monsieur OLLOIX Pierre**
Technicien de maintenance sur système d'alarme incendie, CHUBB FRANCE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur PAPILLON Alban**
chef de groupe, ONET LOGISTIQUE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEMPDES
- **Monsieur PARET Christophe**
Technicien maintenance, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à TEILHET
- **Monsieur PARIS Patrick**
Ingénieur d'amélioration continue, SANOFI CHIMIE, VERTOLAYE.
demeurant à BILLOM
- **Madame PEGEON Michelle**
Chargée de mission, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à CEYRAT
- **Monsieur PELARDY Ludovic**
Conducteur de materiel de collecte, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LUDESSE
- **Monsieur PELISSIER Alain**
chef cuisinier, AGD Le Viaduc, CHAMBARON SUR MORGE.
demeurant à RIOM
- **Madame PELMOINE Sandrine**
technicienne de laboratoire, PAUL DISCHAMP, SAYAT.
demeurant à SAYAT
- **Monsieur PENEVERE Philippe**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur PEPIN Pascal**
ouvrier, EUROPAFI, VIC-LE-COMTE.
demeurant à LAPS
- **Monsieur PEREIRA GONCALVES José**
Chauffeur livreur, LYRECO FRANCE, DIGOIN.
demeurant à BOUZEL
- **Madame PESSIEAU Laurence**
Chargée affaire entreprises, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame PINEDE Sylvie**
technicienne d'études, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Madame PINTO Sarah**
Cuisinière, ASSOCIATION LA RESIDENCE DE L'ECOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAPPES

73/119

- **Madame PIREYRE Virginie**
comptable, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Monsieur PIRIS Pierre Jean**
Technicien d'exploitation, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VIC-LE-COMTE

- **Madame PLANCHETTE Sylvie**
agent administratif, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à THIERS

- **Monsieur PLASSE Hervé**
responsable magasin, TRUCK & CAR SERVICES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEZOUX

- **Madame POURTIER Christine**
Assistante, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-OURS

- **Monsieur PRONONCE Olivier**
Ingénieur electricien, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

- **Monsieur PROUHET Philippe**
serrurier, GONCALVES SERRURERIE ALUMINIUM AUTOMAT, MARINGUES.
demeurant à SAINT-LAURE

- **Monsieur QUANTIN Didier**
Conducteur d'engins, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VERTAIZON

- **Monsieur QUENOT Pascal**
Conducteur de ligne, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à YOUS

- **Madame RABEUX Murielle**
cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9.
demeurant à LEMPDES

- **Madame RABIAU Christelle**
gestionnaire négociatrice, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP, PARIS 15E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur RABIER Philippe**
technicien, XEROX TECHNOLOGY SERVICES, VILLEPINTE.
demeurant à THURET

- **Madame RAGONNET Fabienne**
Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à CURNON-D'AUVERGNE

- **Monsieur RAMOS Jacques**
conducteur d'engins, PRAXY CENTRE, ISSOIRE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

74/119

- **Monsieur RAQUIN Bruno**
Animateur commercial, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MASSIF CENTRAL,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT

- **Monsieur RAVIT David**
chef de chantier, EIFFAGE CONSTRUCTION Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PUY-GUILLAUME

- **Madame RAYNAUD Françoise**
Opérateur, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à SAINT-VINCENT

- **Madame RECH Sylviane**
aide soignante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur RENARD Regis**
Magasinier mp, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

- **Monsieur RIBEIRO CLARO Jose**
Mecanicien monteur, ATELIER REPARATION ENTRETIEN FORGES, PESCHADOIRES.
demeurant à THIERS

- **Monsieur RIVIERE Philippe**
Monteur de reseaux, SCIE THT, COURPIÈRE.
demeurant à VOLLORE-VILLE

- **Madame ROCHE Pascale**
agent de service hospitalier, Hôpital Privé La Châtaigneraie, BEAUMONT.
demeurant à SAINT-IGNAT

- **Monsieur RODE Frederic**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM

- **Monsieur RODIER Jean-Pierre**
cariste, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à JOB

- **Monsieur RODRIGUES Michel**
Responsable atelier de chaudronnerie, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à CURNON-D'AUVERGNE

- **Madame ROSSIGNOL BALLOT Françoise**
Assistante, BANQUE DE FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur ROSSIGNOL Jean-Christophe**
Agent banque de france, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à MANZAT

75/119

- **Monsieur ROUX Didier**
responsable travaux, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS
- **Madame ROUX Jany**
secrétaire médicale, GEN BIO, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur RYCHTER Emmanuel**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEMPDES
- **Madame SABY Béatrice**
agent de collectivité, EHPAD Les Versannes- UGECAM, JOB.
demeurant à JOB
- **Monsieur SAEZ Francois**
Responsable secteur selectif, PETIT-BATEAU, TROYES.
demeurant à DURTOL
- **Monsieur SAGET Laurent**
Cariste, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES
- **Madame SALAS Isabelle**
Chargee d'accueil, MISSION LOCALE RIOM LIMAGNE COMBRAILLES, RIOM.
demeurant à RIOM
- **Monsieur SALVI Guy**
superviseur piste, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT.
demeurant à JOZE
- **Monsieur SARDIER Laurent**
Agent d'essai de laboratoire, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS
- **Monsieur SARRE Pascal**
cariste, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à THIERS
- **Monsieur SARRY Franck**
électrotechnicien, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à VOLLORE-VILLE
- **Madame SAUZE Catherine**
responsable de secteur, FRONERI FRANCE SAS, PLOUÉDERN.
demeurant à LA ROCHE-NOIRE
- **Madame SCHILLINGER Nathalie**
Technicienne achat, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

76/119

- **Madame SCHMIT Sylvie**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Monsieur SCHMITT Gerard**
Chef d'équipe mediateurs, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MOZAC
- **Madame SCHUTZER Christine**
Technicien des metiers support, RANCY MELLOUK & ASSOCIES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEL-GUYON
- **Monsieur SEABRA Paulo**
Electricien, ETUDE & CONSTRUCTION D'AUTOMATISMES, CÉBAZAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur SEGUIN Frederic**
Animateur technique, COSMETIQUE ACTIVE PRODUCTION, CREUZIER-LE-VIEUX.
demeurant à LUZILLAT
- **Monsieur SENDAS Fernando**
Opérateur, VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Monsieur SERTILHANGES Christian**
Electricien, CONSTELLIUM USSEL, USSEL.
demeurant à MESSEIX
- **Monsieur SILVA José Manuel**
estampeur, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à ESCOUTOUX
- **Monsieur SOLER Laurent**
Cadre bancaire, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LE CENDRE
- **Madame SOTOS Laurence**
Titulaire assistant, BANQUE DE FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROYAT
- **Monsieur SOULIS Didier**
Technicien maintenance, MADIC, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM
- **Monsieur TARRIT Jean-Christophe**
Chef d'equipe, SCIE THT, COURPIÈRE.
demeurant à AUGEROLLES
- **Madame TERRANOVA Nathalie**
Secrétaire comptable, COMITE ENTREPRISE CPAM, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SOLIGNAT

77/119

- **Madame TEYRASSE Véronique**
agent de production, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à AYDAT

- **Monsieur THEUIL Christophe**
chargé d'études crédits agriculture, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES,
LYON 3E ARRONDISSEMENT.
demeurant à VICHÉL

- **Monsieur THOMAS Jean-Michel**
Opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

- **Monsieur TIXIER Denis**
agent de piste, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT.
demeurant à AIGUEPERSE

- **Madame TOURNADE Michèle**
assistante RH, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à MUR SUR ALLIER

- **Monsieur TOURNEBIZE Patrice**
Responsable commercial, M.S, VEYRE-MONTON.
demeurant à EGLISENEUVE-PRES-BILLOM

- **Monsieur TOURET Jean-Yves**
Chauffeur-livreur, POMONA, LEMPDES.
demeurant à AIGUEPERSE

- **Madame TREMPON Maryse**
assistante commerciale, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à BEAUMONT

- **Monsieur TRITTEN Franck**
Directeur industriel europe & directeur production systeme pg, VALEO SYSTEMES D
ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à ORBEIL

- **Madame TROIS-VALETS Muriel**
assistante, DUMEZ AUVERGNE, AUBIÈRE.
demeurant à VASSEL

- **Monsieur VALDANT Christophe**
Monteur soudeur, ACC M, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAVAROUX

- **Madame VAURY Odile**
pharmacienne, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur VEISSIERE Alain**
Adjoint maintenance, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SERVANT

78/119

- **Madame VEYSSIERE Claire**
Technicien, VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE
- **Madame VIALIS Marie-hélène**
chargée de clientèle, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur VIDAL Philippe**
Directeur, INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE (ICI), CÉBAZAT.
demeurant à MARSAT
- **Madame VIGIER Catherine**
Ouvrière de fabrication, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à RIOM
- **Madame VIGNERON Nathalie**
aide médico psychologique, AGD Le Viaduc, CHAMBARON SUR MORGE.
demeurant à RIOM
- **Madame VINCENT Maria**
secrétaire médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur VIRGILI Jerome**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VERTAIZON
- **Monsieur VISSEYRAS Pascal**
employé commercial, CSF MARKET AMBERT, AMBERT.
demeurant à AMBERT

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Madame ACHARD Isabelle**
assistante de gestion, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur ADAMCZYK Franck**
Ajusteur monteur, ISSOIRE AVIATION, LE BROC.
demeurant à SAINT-SANDOUX
- **Monsieur AGGOU Hocine**
technicien fluide mécanique, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Monsieur ALCAMO Lionel**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MALINTRAT
- **Madame ALLEGRE Annick**
cadre de santé, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

79/119

- **Monsieur ANTONIO Didier**
Ouvrier qualifié, SALAISON POLETTE ET COMPAGNIE, TEILHÈDE.
demeurant à VOLVIC
- **Monsieur ARCHIMBAUD Michel**
chef d'équipe, ONET LOGISTIQUE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Monsieur ARSLAN Sélami**
chef d'atelier, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à THIERS
- **Monsieur AUGUSTE Patrick**
outilleur, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à JUMEAUX
- **Monsieur AYMARD Olivier**
Régulateur technique, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MAZAYE
- **Madame BACCONNET Isabelle**
assistante sociale, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame BAFOIL Myriam**
conseillère de vente, LEROY MERLIN FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur BALDACHINO Marc**
chef d'équipe, PROXISERVE SA, COURNON-D'AUVERGNE.
demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER
- **Monsieur BARONI Olivier**
Cadre bancaire, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU
LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur BAROUIRON Jean-François**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à SAUVIAT
- **Madame BAROUX Sylvie**
commerciale sédentaire, SERVICE AUVERGNE METAUX, CÉBAZAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur BARRIERE Philippe**
agent polyvalent, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Madame BARTAIRE Annie**
employée de service, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COUDES

80/119

- **Madame BASSET Pascale**
agent administratif, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur BASTERRE Didier**
Salarie, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à LES ANCIZES-COMPS
- **Monsieur BELLAMY Eric**
opérateur décapage, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur BERGER Francis**
correspondant, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur BERNARD Florent**
cadre aéronautique, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur BERTRAND Patrick**
Régleur de finisseur, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AULNAT
- **Monsieur BERTUCAT Jean-Marc**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT
- **Monsieur BESSE Philippe**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Monsieur BETEMPS Laurent**
chef d'équipe sécurité incendie, OPERA NATIONAL DE PARIS, PARIS.
demeurant à SOLIGNAT
- **Monsieur BIGAY Jean**
mouliste, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à MONS
- **Monsieur BISSIRIEX Thierry**
Chargé d'interventions, AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE, LEMPDES.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Monsieur BLANC André**
chef de quai, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à AUGEROLLES
- **Monsieur BLANC Franck**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

81/119

- **Monsieur BLANCHON Jean Luc**
Employé de banque, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur BODAR Sylvain**
Conducteur de ligne, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à ORSONNETTE
- **Monsieur BOISSONNET Alain**
verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PUY-GUILLAUME
- **Monsieur BONJEAN Christophe**
Employé de banque, BANQUE NUGER, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur BONNAFOUX Jean Pierre**
Bardeur, FACADE ET COUVERTURE INDUSTRIELLE, CÉBAZAT.
demeurant à BRASSAC-LES-MINES
- **Monsieur BONNEL Alain**
chef de quai, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à SAUVIAT
- **Monsieur BONNEL Dominique**
Directeur, CLERASSUR, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ORSONNETTE
- **Monsieur BONNET Roland**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à NERONDE-SUR-DORE
- **Monsieur BONNOT Eric**
chef d'équipe, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à PASLIERES
- **Madame BORSATO Murielle**
Conducteur de ligne, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à CHARBONNIER-LES-MINES
- **Madame BORY Annie**
techniciennne contentieux, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame BOST Nathalie**
aide soignante, EHPAD Les Versannes- UGECAM, JOB.
demeurant à JOB
- **Monsieur BRANDAO Denis**
Equipier de collecte, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VERTAIZON
- **Madame BRASI Pascale**
agent de production, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à AUBIERE

82/119

- **Monsieur BRESSAT Christophe**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Monsieur BREUIL Jean-Yves**
employé, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Madame BRIVOIS Corinne**
chargée d'étude juridique, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à USSON
- **Monsieur BROCHE Laurent**
Ouvrier, CGP INDUSTRIES, CÉBAZAT.
demeurant à CHATEL-GUYON
- **Madame BRUGIERE Christine**
Gestionnaire d'exploitation ressources humaines, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MASSIF CENTRAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame BRUNEL Sylvie**
agent hôtelier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROYAT
- **Madame BRUNET Valérie**
technicienne, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur BRUN Laurent**
Ouvrier papetier bdf, EUROPAPI, VIC-LE-COMTE.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE
- **Monsieur BUSETTA Pascal**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E ARRONDISSEMENT.
demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER
- **Monsieur CABANO Marc**
responsable qualité système, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à MAREUGHEOL
- **Monsieur CALIXTO DA SILVA Placido**
ouilleur, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à NOALHAT
- **Madame CANCELA Agnès**
spécialiste gestion clientèle, SEMERAP, RIOM.
demeurant à SURAT
- **Madame CARRENCOTTE Christele**
Responsable de service, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

83/119

- **Madame CARROUE Viviane**
employée commerciale, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur CARTERON Christophe**
Salarié tcs, TEREVA, BOURG-EN-BRESSE.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Monsieur CARTIER Jean Claude**
Technicien electricite methode, ADISSEO FRANCE S.A.S., COMMENTRY.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES
- **Monsieur CATINAUD Alain**
Opérateur magasin cariste, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à PIONSAT
- **Monsieur CAUDRELIER Didier**
Comptable analytique, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à LOUBEYRAT
- **Monsieur CAUP Daniel**
responsable des ventes régionales, GROUPE BIGARD, ROGNONAS.
demeurant à LEMPDES
- **Madame CAUSSE Catherine**
Chargée études habilitations, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Monsieur CHABRIER Jean-François**
contremaître, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à LA CHAPELLE-AGNON
- **Madame CHALEIX Anne**
Assistante sociale, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEBAZAT
- **Monsieur CHAMBERY Dominique**
cariste, EMS SAS, RANDAN.
demeurant à SAINT-DENIS-COMBARNAZAT
- **Monsieur CHAMPROUX Eric**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à GLAINE-MONTAIGUT
- **Monsieur CHAMPROUX Jean-Pierre**
chef d'atelier adjoint, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à SAUVIAT
- **Monsieur CHANET Pascal**
affréteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à SERMENTIZON
- **Monsieur CHAPUT Bernard**
Chef d'équipe, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - IT LOIRE AUVERGNE, RIOM.
demeurant à SAINT-HILAIRE-LA-CROIX

84/119

- **Monsieur CHARDONNET Thierry**
Ouvrier autoroutier, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, BROMONT-LAMOTHE.
demeurant à MIREMONT
- **Madame CHASSAGNE Agnès**
Chargée des enquêtes litiges et créances, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur CHASTAN Jean-Pierre**
Gestionnaire de flux, GCA SUPPLY PACKING, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON
- **Monsieur CHAUVET Didier**
Maçon, ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE, AIX LES BAINS.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame CHAZETTE Nathalie**
manager, GMF ASSURANCES, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à SAYAT
- **Monsieur CHEVALERIAS Jean Marc**
Vrp, L'OREAL, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à LA MONNERIE-LE-MONTEL
- **Madame CHEVALLIER Catherine**
aide soignante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur CHEYLAS Philippe**
Responsable de secteur, ELRES, LYON.
demeurant à CEYRAT
- **Monsieur CHIGROS Alain**
Responsable maintenance, CGP FLEXIBLE INNOVATION, PARENT.
demeurant à COUDES
- **Madame CLEMENT Martine**
contrôleuse aéronautique, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à SAINT-BEAUZIRE
- **Monsieur COELHO Ignacio**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur COHERIER Stéphane**
Magasinier, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MOISSAT
- **Monsieur COLLAY Yves**
employé, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à SERMENTIZON

85/119

- **Madame COLOMBIER Marie-Line**
infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à BEAUMONT

- **Monsieur COMBES Pascal**
agent de parachèvement, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à CHABRELOCHE

- **Monsieur COMMUNAL Yves**
praticien, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à SAINT-SATURNIN

- **Monsieur CORDOBA Mariano**
ouvrier, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à BEAUMONT

- **Monsieur COSTE Gérard**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à ESCOUTOUX

- **Monsieur COUDOUR Jean-Yves**
Comptable, ENTREPRISE JALICOT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame COURTET Catherine**
Assistante de direction, INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE (ICI), CÉBAZAT.
demeurant à GERZAT

- **Madame COURTOIS Helene**
Assistante commerciale, VICAT, L'ISLE-D'ABEAU.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Madame COUTAUX Marie-Christine**
dessinatrice, TICHIT Serrurerie, MALINTRAT.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Madame CROISSANT Marie-Christine**
Secrétaire, GEN BIO, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAYAT

- **Madame DAFFIX-RAYNAUD Catherine**
Directrice administrative et financière, MS DEVELOPPEMENT ET PARTICIPATIONS,
VEYRE-MONTON.
demeurant à VIC-LE-COMTE

- **Madame DAKKAR Houria**
femme de ménage, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur DA SILVA Antonio**
A S H, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à CEYRAT

- **Monsieur DECOMBAT Pascal**
contremaître de chantier, TICHIT Serrurerie, MALINTRAT.
demeurant à SAINT-JEAN-D'HEURS

86/119

- **Monsieur DE FARIA José Georges**
chef d'équipe, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à THIERS

- **Monsieur DELACELLERY Philippe**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM

- **Madame DELBEGUE Evelyne**
aide soignante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à AULNAT

- **Madame DELERY Christiane**
Responsable régionale adjointe à la la formation, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à NEUVILLE

- **Madame DELMAS Sylvie**
Technicienne de laboratoire, GEN BIO, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur DESMURS Frederic**
Cuisinier, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.
demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

- **Madame DESPLANQUE Brigitte**
responsable proximité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEL-GUYON

- **Madame DINET Isabelle**
assistante dentaire, Cabinet du Sourire, RIOM.
demeurant à ENNEZAT

- **Monsieur DOLAT Philippe**
Chef de chantier, CLAUGER, BRIGNAIS.
demeurant à CHARBONNIERES-LES-VIEILLES

- **Monsieur DOUARRE Gérard**
Technicien, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

- **Monsieur DOUPEUX Jean-François**
employé, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Monsieur DOUROUX Patrick**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Monsieur DUBOISSET Philippe**
Chef d'équipe, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - IT LOIRE AUVERGNE, RIOM.
demeurant à BEAUMONT

87/119

- **Monsieur DUCHER Eric**
responsable de production, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur DUCHESNE Bruno**
Agent de maîtrise, SANOFI CHIMIE, VERTOLAYE.
demeurant à ESCOUTOUX
- **Madame DUCHET Nadege**
Comptable, REXIAA, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur DUCOUT Patrick**
aide conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à CHABRELOCHE
- **Monsieur ENJOLRAS Laurent**
Technicien géomètre, GUINTOLI, SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame ESBELIN Evelyne**
monitrice atelier, AGD Le Viaduc, CHAMBARON SUR MORGE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur ESPINASSE Jean Marc**
Employe de banque, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur EUGENE Christophe**
ouvrier pilote, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN
- **Monsieur EZZAHHAF Ahmed**
Régleur, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AULNAT
- **Monsieur FARCE Didier**
responsable caisserie, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à TREZIOUX
- **Madame FARGES Veronique**
Ash, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à DURTOL
- **Monsieur FAUCHER Patrick**
technicien, SANOFI CHIMIE, VERTOLAYE.
demeurant à VERTOLAYE
- **Monsieur FAYE Gilles**
technicien de maintenance, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à SAINT-JEAN-D'HEURS
- **Madame FAYOL Evelyne**
chargée d'affaires, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

- **Madame FELIX Anne**
secrétaire, BANQUE DE FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur FERREIRA DE OLIVEIRA Thierry**
Conducteur de ligne, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à LA CROUZILLE
- **Monsieur FERRIER Thierry**
agent polyvalent, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à SAUVIAT
- **Madame FETU Brigitte**
secrétaire, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à SERMENTIZON
- **Madame FLEURY ÉP TIXIER Sylvie**
infirmière, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à SAYAT
- **Monsieur FORET Gilles**
Technicien maintenance, CGP FLEXIBLE INNOVATION, PARENT.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE
- **Madame FOURIS Jeannine**
Chargee des enquetes litiges et creances, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEBAZAT
- **Monsieur FROMENT Jean-Marc**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur FRUTOS Fabrice**
responsable secteur distribution, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame GANIVET Martine**
Agent hospitalier, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur GARCON Eric**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à BILLOM
- **Monsieur GARDY Claude**
Cuisinier, ASSOCIATION LA RESIDENCE DE L'ECOLE NATIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur GAUTHIER Francois**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à DORAT

89/119

- **Monsieur GAUTHIER Patrick**
technicienne ordonnancement, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à PERIGNAT-SUR-ALLIER
- **Monsieur GAYTE David**
outilleur, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à CELLES-SUR-DUROLLE
- **Monsieur GAZEL Christian**
Conducteur d'engins, SABLIERES DU CENTRE, LES MARTRES-D'ARTIÈRE.
demeurant à ROMAGNAT
- **Madame GENEIX Sandrine**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur GERAL Dominique**
opérateur magasin cariste, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à YOUNG
- **Madame GIANNI Claudine**
Chargée du dialogue et qvt groupe, DOMES PHARMA, PONT-DU-CHÂTEAU.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur GIDEL Luc**
Technicien maintenance cfa, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM
- **Madame GILLET Brigitte**
secrétaire commerciale, OPPIDUM AUTOMOBILES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ORCET
- **Monsieur GILLET Jean-Pierre**
Ouvrier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS
- **Madame GINIAC Frederique**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à ENVAL
- **Madame GIRAUD Brigitte**
Secrétaire, RANCY MELLOUK & ASSOCIES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEBAZAT
- **Monsieur GIRAUDON Michel**
Informaticien application, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS
- **Monsieur GONZALEZ Julio**
réceptionneur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

90/119

- **Monsieur GOURDON Alain**
Responsable travaux, MADIC, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Monsieur GOURDY Martial**
monteur chauffagiste sanitaire, ETABLISSEMENTS MATHIEU GIRAUD, PONT-DU-
CHÂTEAU.
demeurant à BEAUREGARD-L'EVEQUE
- **Madame GOYHENEIX Patricia**
chargée d'accueil, SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur GRANGE Didier**
Technicien, TCEM, AUBIÈRE.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame GRELICHE Catherine**
Conseillère energies, CHARVET LA MURE BIANCO, LYON 2E ARRONDISSEMENT.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur GUILLAUME Jean-Claude**
Agent de nettoyage, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame GUILLAUMIN-GALLAND Catherine**
Assistante comptable en cabinet, MBA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame GUILLOT Catherine**
Assistante technique carriere et declarations, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-
FERRAND.
demeurant à CURNOLS
- **Monsieur GUILLOT Patrick**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à THIERS
- **Monsieur GUILLOUD Laurent**
ouvrier verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PUY-GUILLAUME
- **Madame HARA Nadia**
Ash, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur HAUTECOVERTURE Fabien**
assistant achats, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à ESCOUTOUX
- **Madame HEBRARD Sylvie**
Technicienne adjointe du management de la qualité, GEN BIO, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-GENES-DU-RETZ

91/119

- **Monsieur HOSPITAL Didier**
Titulaire assistant maîtrise, BANQUE DE FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VISCOMTAT

- **Madame IANNETTA Nina**
Attachée juridique, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE
SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur IGONIN Richard**
mécanicien monteur, ATELIER REPARATION ENTRETIEN FORGES, PESCHADOIRES.
demeurant à AMBERT

- **Madame JACQUEMIN Christine**
Agent de sûreté, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame JACQUES Martine**
Adjointe de direction, ASSOCIATION LA RESIDENCE DE L'ECOLE NATIONALE DES
FINANCES PUBLIQUES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-SUR-ALLIER

- **Monsieur JAFFEUX Jérôme**
ouvrier polyvalent, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND.
demeurant à MARSAT

- **Monsieur JARUBASZ Thierry**
Cariste, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à YOUNG

- **Monsieur JAVERNAUD David**
menuisier, BERTIN ET FILS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT

- **Monsieur JAYAT Didier**
opérateur logistique, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE

- **Madame JOAL Muriel**
Assistante telecom, PLACE DU MARCHE, CIVRIEUX-D'AZERGUES.
demeurant à AUBIERE

- **Madame JOURDE Christine**
Chargée de clientèle, CREDIT COOPERATIF, CHAMALIÈRES.
demeurant à PLAUZAT

- **Monsieur JOUVENCY Pierre**
Pharmacien, GRANDE PHARMACIE, ISSOIRE.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur KADZIELAWA Alain**
Forgeron ouilleur, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

92/119

- **Madame KMYTA Martine**
comptable, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur KOWALSKI André**
Second de cuisine, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE
SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur LAFOND Christophe**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à EGLISENEUVE-PRES-BILLOM
- **Monsieur LANSON Jean-Philippe**
Technicien, ACC M, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PESSAT-VILLENEUVE
- **Monsieur LARDY Christian**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-SATURNIN
- **Monsieur LARDY David**
Technicien de maintenance électrique, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-
MINES.
demeurant à LA CELLETTE
- **Monsieur LAROCHE Pascal**
chauffeur, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur LASCAUD Pascal**
Chargé d'interventions, AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE, LEMPDES.
demeurant à SAINT-GENES-CHAMPANELLE
- **Monsieur LAURENT Thierry**
Agent multiservices, ONET SERVICES, LA ROCHE-BLANCHE.
demeurant à BULHON
- **Monsieur LEBARD Serge**
opérateur forge, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON
- **Monsieur LEFEBVRE Bruno**
Agent ordonnancement, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES
- **Madame LEONARD Corinne**
Responsable adjoint, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM
- **Madame LEOTY Odile**
Agent hotelier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT

93/119

- **Monsieur LOMBARD Frédéric**
coordinateur MPR, BONY Automobiles, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEZOUX
- **Monsieur LONGERINAS Didier**
responsable de centre de formation, FORMAPELEC, CACHAN.
demeurant à VERTAIZON
- **Monsieur LORCERIE Laurent**
fraiseur, ATELIER REPARATION ENTRETIEN FORGES, PESCHADOIRES.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Monsieur LOUBINOUX Eric**
Technicien atelier, DE-STA-CO FRANCE, SAINTE-FLORINE.
demeurant à GIGNAT
- **Monsieur MADET Christian**
Responsable de marché sénior, ALLIANZ VIE, AUBIÈRE.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur MAGE Frédéric**
technicien bureau méthodes, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à PASLIERES
- **Monsieur MAGNER Philippe**
Cariste, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à YOUX
- **Monsieur MAGNIER Jean-Jacques**
technicien de maintenance, ERASTEEL, COMMENTRY.
demeurant à LA CROUZILLE
- **Monsieur MALLET Jean-Louis**
chef de secteur, ESSITY OPERATIONS FRANCE, SAINT-OUEN-SUR-SEINE.
demeurant à MONTPEYROUX
- **Madame MANEVY Madeleine**
Acheteur, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTAIGUT-LE-BLANC
- **Madame MANSOURI Horia**
agent de production, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à OLBY
- **Madame MARADEIX Christine**
Assistant, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur MARTIN Dominique**
Opérateur magasin cariste, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à LA CELLETTE
- **Monsieur MARTINET Christian**
formateur menuiserie charpente, BTP CFA AUVERGNE RHONE ALPES, BELLERIVE-SUR-ALLIER.
demeurant à RIS

94/119

- **Monsieur MARTINET Christophe**
technicien fluide mécanique, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PUY-GUILLAUME
- **Madame MARTINET Nathalie**
A.s.h., CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL, DURTOL.
demeurant à NOHANENT
- **Madame MAURIN Christine**
employée, CREDIT LYONNAIS, LYON.
demeurant à LEMPDES
- **Monsieur MAYER-WEILER Laurent**
Conducteur de ligne, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à LAPEYROUSE
- **Monsieur MECHIN Eric**
Agent de maîtrise, ENGIE HOME SERVICES, CUSSET.
demeurant à RIS
- **Madame MENAGER Anne**
Assistante commerciale, ALLIANZ VIE, AUBIÈRE.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur MENANT Gérard**
ouilleur, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à THIERS
- **Monsieur MEUNIER Henri**
Conseiller Commercial d'Agence, MAPA - MUTUELLE D'ASSURANCE, SAINT-JEAN-
D'ANGÉLY.
demeurant à LEMPDES
- **Monsieur MEUNIER Jean-Luc**
Technicien de maintenance posté, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT
- **Monsieur MEYLEU Claude**
technicien gestion du patrimoine, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE
- **Madame MICHEL Pascale**
employée commerciale, OREXAD, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur MICHOUX Jean-Luc**
ouvrier, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Monsieur MINANA Thierry**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

95/119

- **Monsieur MOLLE Hubert**
chargé de gestion des réseaux, SAUR, PONTAUMUR.
demeurant à MIREMONT

- **Monsieur MONNOT Didier**
agent de parc, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à COURPIERE

- **Monsieur MONTEL Michel**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à SAINT-JULIEN-DE-COPPEL

- **Monsieur MONTEL Thierry**
opérateur îlots essais, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à SAINT-VICTOR-LA-RIVIERE

- **Monsieur MORDIER Patrice**
Attaché technique d'exploitation, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONTGIBAUD

- **Madame MOREL Marie-Annick**
Comptable, NEXITY LAMY, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

- **Madame NASSIET Pascale**
Agent de comptabilite, AUTODISTRIBUTION COFIRHAD, CUSSET.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Monsieur NAULIN Serge**
Cariste, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à NEUF-EGLISE

- **Monsieur NORROY Fabrice**
Responsable sureté, SOCIETE AIR FRANCE, ORLY.
demeurant à ROMAGNAT

- **Monsieur PALERMO Joseph**
Opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à GOUTTIERES

- **Monsieur PARRET Thierry**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame PEGEON Michelle**
Chargée de mission, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à CEYRAT

- **Monsieur PELISSIER Alain**
chef cuisinier, AGD Le Viaduc, CHAMBARON SUR MORGE.
demeurant à RIOM

- **Monsieur PELMOINE Laurent**
magasinier cariste, CIE FSE DES ETPS FRIGORIFIQUES, SAYAT.
demeurant à SAYAT

96/119

- **Monsieur PEPIN Pascal**
ouvrier, EUROPAFI, VIC-LE-COMTE.
demeurant à LAPS
- **Monsieur PERCHE Patrick**
préparateur, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à ENNEZAT
- **Madame PERTUIZET Béatrice**
secrétaire, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à VERTOLAYE
- **Monsieur PIRIS Pierre Jean**
Technicien d'exploitation, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Madame PITIOT Patricia**
employée service hospitalier, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur PLASSE Hervé**
responsable magasin, TRUCK & CAR SERVICES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEZOUX
- **Monsieur PLAZE Laurent**
Responsable méthodes de production, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE
L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Madame POILLET Josiane**
A S H, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à THURET
- **Madame PORTIER Christine**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur POTELLERET Marcel**
Gestionnaire de flux, GCA SUPPLY PACKING, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BEAUREGARD-L'EVEQUE
- **Madame POTTIER Dominique**
employée de service, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROYAT
- **Monsieur POUILLART Gerard**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON
- **Monsieur PROUHET Philippe**
serrurier, GONCALVES SERRURERIE ALUMINIUM AUTOMAT, MARINGUES.
demeurant à SAINT-LAURE

- **Monsieur RAVIT David**
chef de chantier, EIFFAGE CONSTRUCTION Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PUY-GUILLAUME
- **Monsieur RAYNAUD Dominique**
Directeur de site industriel, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE
- **Madame RAYNAUD Françoise**
Opérateur, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à SAINT-VINCENT
- **Monsieur RENARD Philippe**
opérateur, INTERFORGE, ISSOIRE.
demeurant à CHASSAGNE
- **Monsieur RIBEYRE Vincent**
Agent banque de france, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à ISSOIRE
- **Monsieur RICHARD Jean-Marc**
conditionneur, GCA SUPPLY PACKING, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAURIAT
- **Madame ROBERT Dominique**
monteuse câbleuse, PEINTA, CUSSET.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame ROBILLON Hélène**
Employée de banque, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur ROCHE David**
Opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES
- **Madame ROCHETTE Véronique**
Directrice des comptabilités groupe, LA MONTAGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM
- **Monsieur RODIER Pascal**
chef de produit, JCDECAUX FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE
- **Monsieur ROUGIER Philippe**
Technicien atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS
- **Madame ROUX Beatrice**
Maitre d hotel, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.
demeurant à SAINT-BEAUZIRE
- **Madame ROUX Claudine**
responsable exploitation, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à SAUVIAT

98/119

- **Madame ROUX Jany**
secrétaire médicale, GEN BIO, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur ROUX Jean-Philippe**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MOZAC
- **Madame ROUX Nathalie**
assistante RH, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PUY-GUILLAUME
- **Monsieur SABETAY SABAIN Pierre Loic**
Contrôleur de securite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame SALESSE Sylvie**
Chargée du recouvrement des creances, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Madame SANITAS Christine**
Responsable d'équipe a pole emploi, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à ORCINES
- **Monsieur SAUZEDE Stéphane**
contrôleur réception, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE
- **Madame SCHUTZER Christine**
Technicien des metiers support, RANCY MELLOUK & ASSOCIES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEL-GUYON
- **Monsieur SEDLAK Pascal**
cadre, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame SEIGNOBOSC Brigitte**
Chargée de mission appui aux projets et au pilotage en direction territoriale pôle emploi,
POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-VALORGUE
- **Monsieur SENECTAIRE Philippe**
Projeteur, LABORATOIRES INDUSTRIELS G.PICHOT, BRUGERON (LE).
demeurant à LE BRUGERON
- **Monsieur SERINDAT Christophe**
opérateur forge, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à VERNET-LA-VARENNE
- **Madame SIECLE Joëlle**
responsable ordonnancement, FRAIKIN, GERZAT.
demeurant à COMBRONDE

99/119

- **Monsieur SOLER Frederic**
Responsable qualite pression, HEINEKEN ENTREPRISE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à PÉRIGNAT-SUR-ALLIER

- **Monsieur SOLER Laurent**
Cadre bancaire, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU
LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LE CENDRE

- **Monsieur SOULIS Didier**
Technicien maintenance, MADIC, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM

- **Monsieur SZELAGOWSKI Eric**
opérateur liant, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

- **Monsieur TALBI Pascal**
Agent gestion locative, CDC HABITAT SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-BEAUZIRE

- **Monsieur TAURAND Alain**
magasinier, DESCOURS & CABAUD PROLIANS ARA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT

- **Monsieur TAVAN Philippe**
Cadre, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à CHAPPES

- **Madame TESSEDE Nadine**
agent hôtelier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AULNAT

- **Monsieur THEVENET Bertrand**
technicien de maintenance, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à DORAT

- **Madame THIOULOUSE Patricia**
aide soignante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT

- **Monsieur TISSANDIER Alain**
Régulateur technique, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LE CREST

- **Madame TREMPON Maryse**
assistante commerciale, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à BEAUMONT

- **Monsieur TRINCARD Daniel**
Technicien automatique, EUROPAFI, VIC-LE-COMTE.
demeurant à LAPS

100/119

- **Monsieur TRITTEN Franck**
Directeur industriel europe & directeur production systeme pg, VALEO SYSTEMES D
ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à ORBEIL

- **Monsieur TRIVES Bruno**
Responsable atelier usinage, REXIAA, ISSOIRE.
demeurant à BRASSAC-LES-MINES

- **Monsieur TRUCHON Pascal**
Opérateur maintenance tram, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE
L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEMPDES

- **Monsieur VACHER Jean-Pierre**
Electro mecanicien, KSB SAS, GENNEVILLIERS.
demeurant à THIERS

- **Monsieur VALETTE Rene**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame VALLENET Isabelle**
technicienne d'accueil, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à THIERS

- **Madame VANKENHOVE Simone**
cuisinier, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MALAUZAT

- **Monsieur VARENNE Jean-Pierre**
Technicien, REXIAA, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE

- **Madame VARGUES Laure**
gestionnaire de sous rayon, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur VAUDON Jean-Luc**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-NECTAIRE

- **Monsieur VENTALON Gilles**
directeur des ventes, GROUPE BROCHARD, BOURGES.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU

- **Monsieur VERBICARO Franco**
contremaître, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à AUBUSSON-D'AUVERGNE

- **Madame VERDIER Isabelle**
Conseillère mrs pole emploi, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à RIOM

- **Monsieur VERDIER Jean-François**
technico-commercial, PUM PLASTIQUES SAS, AUBIÈRE.
demeurant à SEYCHALLES
- **Monsieur VERGNE Luc**
Responsable gerance et locations, NEXITY LAMY, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame VINCENT Maria**
secrétaire médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CURNON-D'Auvergne

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Madame ACHARD Isabelle**
assistante de gestion, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Madame ACOSTA Nicole**
caissière centrale, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
demeurant à CHAPPES
- **Monsieur AGGOU Hocine**
technicien fluide mécanique, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame AGOSTINHO Maria**
Ash, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEBAZAT
- **Monsieur ALLARD Laurent**
chef d'équipe monteur électricien, ENGIE INEO RAA, CEBAZAT.
demeurant à MESSEIX
- **Madame AMBERT Annick**
Responsable de proximité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame ANDANSON Marie-Christine**
assistante sociale, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEAUGAY
- **Madame ANGLADE Christine**
Technicien ged, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CURNON-D'Auvergne
- **Monsieur ARCHIMBAUD Michel**
chef d'équipe, ONET LOGISTIQUE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Monsieur ARTAUD Roger**
mouliste verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à LIMONS

102/119

- **Madame ARTIGES Catherine**
gestionnaire crédit pro, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur ARVEUF Jean-Philippe**
Responsable d'équipe, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à EFFIAT
- **Madame AURICHE Patricia**
infirmière anesthésiste, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur BAILE Alain**
Tuyauteur industriel, FIVES NORDON, NANCY.
demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE
- **Monsieur BALIJON Patric**
usineur mouliste, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à SAINT-REMY-SUR-DUROLLE
- **Madame BARREYRE Christine**
Coordinatrice information, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur BARRIOZ Stéphane**
gestionnaire de sûreté, EUROPAFI, VIC-LE-COMTE.
demeurant à LE CENDRE
- **Madame BARSSE Carol**
Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à RIOM
- **Madame BARTHELEMY Isabelle**
Gestionnaire référent(e), UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE
SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-
FERRAND.
demeurant à MANGLIEU
- **Madame BASSET Martine**
responsable adjointe, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LE CENDRE
- **Monsieur BAUDY Jean-Paul**
Chargé d'affaires, RICOM, BEAUNE.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur BEAUNE Dominique**
Opérateur parachèvement, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à MALAUZAT
- **Madame BEL Marie**
Cadre d assurance, ALLIANZ I.A.R.D., PUTEAUX.
demeurant à AUBIERE

- **Monsieur BELOUIN Jean Christophe**
Ouvrier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur BELTRAN Frédéric**
gestionnaire d'économat, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame BESSON Latifah**
assistante technique, FIDAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur BIALAS Gilles**
chauffeur livreur, ALLIANCE HEALTHCARE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM
- **Monsieur BIGOT Regis**
Métrologue d'atelier, PSA AUTOMOBILES SA, HAINES.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Monsieur BISSIRIEX Thierry**
Chargé d'interventions, AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE, LEMPDES.
demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE
- **Madame BLANC ISABELLE Isabelle**
Expert législatif, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-REMY-DE-BLOT
- **Monsieur BLANCON Pascal**
conditionneur, GCA SUPPLY PACKING, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MEZEL
- **Monsieur BOILEAU Gilles**
Cariste, CIE HYDRO THERMALE DES GRANDES SOURCES, CHATEAUNEUF LES BAINS.
demeurant à AYAT-SUR-SIOULE
- **Madame BOISSEAU Sylvie**
Conseillère clientèle, CREDIT COOPERATIF, CHAMALIÈRES.
demeurant à CURNON-D'Auvergne
- **Monsieur BOISSONNET Alain**
verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PUY-GUILLAUME
- **Madame BOITEUX Marie-Claire**
médecin spécialiste cardiologue, CLINIQUE MED CARDIO PNEUMOLOGIE DURTOL,
DURTOL.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame BOLLEY Patricia**
Secrétaire, DE-STA-CO FRANCE, SAINTE-FLORINE.
demeurant à AUZAT-LA-COMBELLE

104/119

- **Monsieur BONNAFOUX Jean Pierre**
Bardeur, FACADE ET COUVERTURE INDUSTRIELLE, CÉBAZAT.
demeurant à BRASSAC-LES-MINES
- **Monsieur BOULIL Ahmed**
préparateur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à ESCOUTOUX
- **Madame BOULON Christine**
employée libre service, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM
- **Madame BRIVOIS Corinne**
chargée d'étude juridique, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à USSON
- **Madame BRUT Andrée**
manager relation client, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE
- **Madame BUISSON Joëlle**
infirmière, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur BUSI Didier**
Responsable d'affaires, SCIE THT, COURPIÈRE.
demeurant à THIERS
- **Monsieur CAIEZ Miguel**
tourneur, ATELIER REPARATION ENTRETIEN FORGES, PESCHADOIRES.
demeurant à COURPIERE
- **Monsieur CAMARA PEREIRA Manuel**
Maçon, ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE, AIX LES BAINS.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame CANCELA Agnès**
spécialiste gestion clientèle, SEMERAP, RIOM.
demeurant à SURAT
- **Madame CARROUE Viviane**
employée commerciale, GROUPE CASINO SERVICES, SAINT ETIENNE.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur CARTHONNET Jean Luc**
Responsable comm, SOC AUTEUR COMPOSITEUR EDITEUR MUSIQUE, NEUILLY-SUR-SEINE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame CAZANAVE Catherine**
Assistante de direction, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEMPDES
- **Madame CELETTE Claudette**
Responsable territoire auvergne, HARMONIE MUTUELLES, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame CHALEIL Martine**
Employée commercial, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à CHAPTUZAT
- **Madame CHAMBARON Laurence**
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à ROYAT
- **Monsieur CHANONY Patrice**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE
- **Madame CHATAIGNIER Dominique**
responsable de secteur, VORWERK FRANCE, NANTES.
demeurant à VERTAIZON
- **Monsieur CHATELET Didier**
mécanicien monteur, ATELIER REPARATION ENTRETIEN FORGES, PESCHADOIRES.
demeurant à THIERS
- **Monsieur CHEYLAS Philippe**
Responsable de secteur, ELRES, LYON.
demeurant à CEYRAT
- **Madame CLAYEUX Catherine**
chargée de rayon, MONOPRIX SA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROYAT
- **Monsieur COSTE Gérard**
conducteur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à ESCOUTOUX
- **Monsieur COUSTEIX Daniel**
Technicien, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à SAINT-OURS
- **Monsieur COUYRAS Roger**
régleur, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à OLLIERGUES
- **Madame CURRIERI Marina**
assistante de direction, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'AUVERGNE ET DU
LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur D'AGUANNO Claude**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON
- **Madame DAILLY Béatrice**
Cadre de banque, BANQUE DE FRANCE, LYON 2E ARRONDISSEMENT.
demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

106/119

- **Madame DA SILVA Maria Lucia**
caissière centrale, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à NOHANENT
- **Monsieur DASSAUD Pascal**
préparateur boulangerie, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à VINZELLES
- **Monsieur DE AMORIN Alberto**
plaquiste, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur DE CASTRO Antonio**
réceptionnaire après-vente, OPPIDUM AUTOMOBILES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BLANZAT
- **Monsieur DECOMBAT Pascal**
contremaître de chantier, TICHIT Serrurerie, MALINTRAT.
demeurant à SAINT-JEAN-D'HEURS
- **Madame DELAPLACE Christine**
comptable, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GERZAT
- **Monsieur DELAURENT Jacky**
Conseiller entreprises, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur DE OLIVEIRA Carlos**
chef d'équipe plaquiste, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM
- **Madame DESIAGE Isabelle**
technicienne, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à COURNON-D'AUVERGNE
- **Monsieur DIBILLY Jean Pierre**
Ouvrier papetier, EUROPAPI, VIC-LE-COMTE.
demeurant à PLAUZAT
- **Madame DIMIER VALLET Sylvie**
assistante technique du compte prestataire, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur DIMOYAT Bernard**
Ingénieur, DASSAULT AVIATION, SAINT-CLOUD.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur DJIDDA Essaid**
Chef de chantier, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AIGUEPERSE

- **Monsieur DOMAGALSKI Alain**
chef de presse, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE

- **Monsieur DOMINGUEZ Herve**
Responsable d'unités, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE
SECURITE SOCIALE ET D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'AUVERGNE, CLERMONT-
FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON

- **Monsieur DOURIS BOITHIAS Christian**
Responsable production, ADDUP, CÉBAZAT.
demeurant à BULHON

- **Monsieur DUCHET Patrice**
chef d'équipe, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON

- **Madame DUFOUR Annie**
standardiste, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Madame DUFOUR Elisabeth**
Assistante de communication, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur DUGAY Eric**
boucher, CSF MARKET AMBERT, AMBERT.
demeurant à GRANDRIF

- **Madame DUGNE Martine**
comptable, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

- **Madame DUMONT Madeleine**
assistante, DESCOURS & CABAUD PROLIANS ARA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur DUPAYAGE Jacques**
responsable de projets, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à AUBUSSON-D'AUVERGNE

- **Madame EMELIN Viviane**
Responsable de proximité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur ESPINOUE Gerard**
Ouvrier qualifié, LES MENUISERIES DU CENTRE, YDES.
demeurant à TAUVES

- **Monsieur EUCHER Joël**
Opérateur logistique, VALEO SYSTEMES D'ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à BRASSAC-LES-MINES

108/119

- **Monsieur EYMIN Philippe**
directeur d'agence, ENGIE INEO RAA, CEBAZAT.
demeurant à YSSAC-LA-TOURETTE
- **Monsieur FALAIS Pierre-Yves**
travailleur ESAT, ESAT Pierre DOUSSINET, ROMAGNAT.
demeurant à RIOM
- **Monsieur FALLATEUF Eric**
comptable, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur FASSIER Gilles**
cuisinier chauffeur livreur, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.
demeurant à ORCET
- **Madame FAURE Joëlle**
agent de production, INITIAL, BEAUMONT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur FAYARD Jean-Paul**
Ouvrier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à GOUTTIERES
- **Monsieur FAYE Thierry**
directeur technique, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à ORLEAT
- **Madame FEBRILLOT Nadine**
assistante de direction, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à PESCHADOIRES
- **Monsieur FEIT Philippe**
boucher, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON
- **Madame FERREIRA Irène**
agent multiservice, ONET SERVICES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MENETROL
- **Madame FERREIRA SANTOS Marie-France**
gestionnaire appui, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur FERRIER Michel**
conseiller commercial, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VOLVIC
- **Monsieur FIDALGO DIAS Gil**
façadeur, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BILLOM
- **Monsieur FILLIOT Yves**
chauffeur, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GRANDRIF

- **Monsieur FOURNIER Eric**
Chauffeur, STE NELLE LAITERIE DE LA MONTAGNE, SAINT-NECTAIRE.
demeurant à SAINT-GENES-CHAMPANELLE

- **Monsieur FOURNIER Herve**
Contrôleur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BEAUMONT

- **Monsieur FOUR Patrick**
Chef d'atelier, ACC M, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame FOURY Christine**
Comptable, LA MONTAGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à TALLENDE

- **Monsieur FOUSSADIER Thierry**
Conducteur Receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame FROELHY Sylvette**
coordinatrice formation, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à LE QUARTIER

- **Madame GALLEGO Marie-Paule**
Pcaa, LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON

- **Madame GALLON BERNARD Dominique**
cadre supérieur, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur GAMEZ Yvon**
Régulateur technique, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à NOHANENT

- **Monsieur GARDE Jean-Pierre**
Technicien de maintenance, TMS INTERNATIONAL FRANCE, GRANDE-SYNTHE.
demeurant à ESPINASSE

- **Monsieur GARNIER Thierry**
employé, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à COURPIERE

- **Monsieur GARRIDO Didier**
Responsable maintenance, LA MONTAGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MONTAIGUT

- **Monsieur GERBE Philippe**
Cadre technique gestion des biens et services, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES
COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-MAURICE

110/119

- **Monsieur GERBER Frédéric**
chef de produits, YOKOGAWA FRANCE SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
demeurant à VODABLE
- **Madame GERMAIN Isabelle**
responsable administrative et financière, FEDER DEP ASSOC DE PECHE P D D, LEMPDES.
demeurant à LE CENDRE
- **Monsieur GERMAIN Philippe**
employé bancaire, EUROPAFI, VIC-LE-COMTE.
demeurant à BILLOM
- **Monsieur GIRAUD Alain**
Technicien, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à CHARBONNIER-LES-MINES
- **Monsieur GIRONDE Pascal**
cariste, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PASLIERES
- **Madame GOMBERT Marie Josee**
Directrice, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE
ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame GONY Michèle**
infirmière, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LAPS
- **Monsieur GONZALEZ Antoine**
Conducteur d'engins, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT
- **Monsieur GRANGE Bernard**
Retraité, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CEBAZAT
- **Madame GREGOIRE Brigitte**
employée bancaire, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur GUETTE Gérard**
technicien polyvalent, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à VOLLORE-VILLE
- **Monsieur GUITTARD Jean Luc**
Technico-commercial sédentaire, TEREVA, BOURG-EN-BRESSE.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur HILAIRE Jean-Michel**
Employe de maintenance, LA MONTAGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur HO VAN Gilles**
technicien d'études, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Monsieur HUGON Marc**
Technicien supérieur d'études, SUEZ INTERNATIONAL, COURBEVOIE.
demeurant à MESSEIX

- **Monsieur JACOB Jean-Michel**
Ouvrier, CGP INDUSTRIES, CÉBAZAT.
demeurant à FERRIER

- **Monsieur JARROUX Daniel**
boucher, CSF MARKET AMBERT, AMBERT.
demeurant à GRANDRIF

- **Madame JOUHET Isabelle**
employée, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEL-GUYON

- **Monsieur KOCHER Thierry**
Brigadier de manutention, CALBERSON AUVERGNE, GERZAT.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

- **Madame LACOUTURE Claudie**
employée bancaire, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MASSIF CENTRAL,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM

- **Madame LANORE Carole**
Agent banque de france, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à ENNEZAT

- **Madame LASSAIGNE -BERILLEY Michelle**
Gestionnaire autorisations sanitaires, AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-
RHONE-ALPES, LYON 3E ARRONDISSEMENT.
demeurant à GERZAT

- **Monsieur LASSERRE Yves**
employé, Aubert & Duval, AUBIERE.
demeurant à ISSOIRE

- **Monsieur LAURENT Eric**
responsable adjoint, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAYAT

- **Monsieur LAVIALLE Thierry**
mécanicien secteur froid, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à VINZELLES

- **Monsieur LAVOINE Frederic**
Responsable d'exploitation, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-DENIS-COMBARNAZAT

112/119

- **Madame LEPEE Marie-Laure**
cadre, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame LIEVAIN Laurence**
Technicien retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAURIAT
- **Monsieur LOMBARD Frédéric**
coordinateur MPR, BONY Automobiles, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LEZOUX
- **Monsieur LONGERINAS Didier**
responsable de centre de formation, FORMAPELEC, CACHAN.
demeurant à VERTAIZON
- **Monsieur LUCARD Olivier**
typographe, LA MONTAGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Madame MAGAUD Christine**
responsable de service, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame Malfant Dominique**
Responsable de service, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ROMAGNAT
- **Madame MARSault Sylvie**
assistante médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à PONT-DU-CHATEAU
- **Madame MARTIN Brigitte**
technicienne, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-JEAN-EN-VAL
- **Madame MARTIN Michèle**
hôtesse d'accueil, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM
- **Monsieur MATA Pascal**
Technicien d'atelier, ACC M, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES
- **Madame MAURY Chantal**
employée, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame MEGEMONT Françoise**
Conseiller retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES
- **Monsieur MELIN Marc**
Opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à MENAT

- **Monsieur MENU Jean-Michel**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur MESSIAS PINTO Silvino**
maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame MICHALAK Solange**
chargée de mission, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEL-GUYON
- **Madame MIGNELLI Marie Pierre**
Employée banque de france, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à BEAUMONT
- **Monsieur MINCE Dominique**
employé bancaire, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame MIRAT Odile**
Secrétaire de direction, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur MISALSKI Gérard**
Chef equipe coffreur, EIFFAGE GENIE CIVIL, LEMPDES.
demeurant à ROCHE-D'AGOUX
- **Madame MONNET Dominique**
agent d'entretien, BANQUE DE FRANCE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame MONTAGNON Corinne**
formatrice coiffure, INSTITUT DES METIERS, CLERMONT FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur MONTEILHET Eric**
agent de maîtrise, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à SAINT-FLOUR
- **Madame MORGE Sylviane**
agent administratif, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEL-GUYON
- **Madame MOULIN Agnes**
Cadre caisse d'epargne, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE D'Auvergne et du LIMOUSIN, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VIC-LE-COMTE
- **Monsieur MOUNAUD Georges**
Charge de mission, POLE EMPLOI, LYON.
demeurant à CLERMONT-FERRAND

114/119

- **Madame NOBLET Michele**
Expert technique retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAYAT
- **Madame NOUVEL Pascale**
hôtesse de caisse, CSF MARKET AMBERT, AMBERT.
demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS
- **Monsieur NOVAIS Seraphin**
Opérateur bus, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE
- **Monsieur OUVRARD Philippe**
responsable informatique, CELTA COURPIERE, COURPIERE.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur PACZKOWSKI Alain**
Conducteur de ligne, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES
- **Monsieur PAILLER Patrick**
Ouvrier, CGP FLEXIBLE INNOVATION, PARENT.
demeurant à SAUVAGNAT-SAINTE-MARTHE
- **Madame PANTAINÉ Renee**
Concepteur développeur, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHATEL-GUYON
- **Monsieur PASQUIER Christophe**
formateur, INSTITUT DES METIERS, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CEBAZAT
- **Madame PATRY Christine**
assistante technique, GMF ASSURANCES, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à CHATEL-GUYON
- **Monsieur PEREIRA Arthur**
chef de brigade, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PUY-GUILLAUME
- **Madame PEREIRA Aurélie**
employée commerciale, CSF MARKET AMBERT, AMBERT.
demeurant à AMBERT
- **Monsieur PEREZ Pascal**
contrôleur, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT.
demeurant à ROMAGNAT
- **Monsieur PINCEMAILLE Patrick**
Operateur, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à ANTOINGT
- **Monsieur PIRIS Pierre Jean**
Technicien d'exploitation, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VIC-LE-COMTE

- **Madame PLAZENET Dominique**
employée bancaire, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIÈRES.
demeurant à THURET
- **Madame POILLET Josiane**
A S H, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à THURET
- **Monsieur POKUCINSKI Eric**
Technicien gestion des biens et services, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES
COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur PROUHET Philippe**
serrurier, GONCALVES SERRURERIE ALUMINIUM AUTOMAT, MARINGUES.
demeurant à SAINT-LAURE
- **Monsieur PSZONAK Pascal**
ouvrier, ERASTEEL, COMMENTRY.
demeurant à PIONSAT
- **Madame PUYFAGES Pascale**
employée, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à THIERS
- **Monsieur RAMBAUD Gilles**
ouvrier verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME.
demeurant à PUY-GUILLAUME
- **Monsieur RAMBEAU Thierry**
technicien, ENGIE SOLUTIONS, CLERMONT FERRAND.
demeurant à LE CENDRE
- **Monsieur RAVIT David**
chef de chantier, EIFFAGE CONSTRUCTION Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PUY-GUILLAUME
- **Madame ROCHE Gisele**
Superviseur technique comptabilité, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY DE
DOME, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MOISSAT
- **Monsieur ROCHE Philippe**
employé, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Madame ROCHETTE Véronique**
Directrice des comptabilités groupe, LA MONTAGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM
- **Monsieur ROGER Christian**
cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9.
demeurant à SAINT-DIER-D'AUVERGNE

116/119

- **Madame ROMILLY Sylvie**
Technicien prestations caf, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY DE DOME,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CEBAZAT

- **Madame ROUDIER Françoise**
cadre dirigeant, ESC CLERMONT, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

- **Madame ROUSSET Monique**
responsable facturation travaux, SEMERAP, RIOM.
demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

- **Monsieur ROUX Laurent**
chef gérant, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.
demeurant à LE CHEIX

- **Madame RUIZ Nadine**
Chargee d'affaires, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM

- **Monsieur SABOURET Alain**
Conducteur-receveur, REGIE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMERATION
CLERMONTOISE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHANONAT

- **Madame SABY Françoise**
agent enquêteur, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur SANNE Alain**
Retraite, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES-COMPS.
demeurant à LES ANCIZES-COMPS

- **Monsieur SARRAZIN Christian**
Chef de chantier, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - IT LOIRE AUVERGNE, RIOM.
demeurant à MUR-SUR-ALLIER

- **Madame SCHUMACHER Véronique**
gestionnaire GPEC, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PULVERIERES

- **Madame SCIORTINO Monique**
chargée d'accueil, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND.
demeurant à PERIGNAT-SUR-ALLIER

- **Monsieur SENDERA Alain**
responsable de service, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à ORCINES

- **Monsieur SEROUX Jean-Marc**
Contremaître, SOC COMMERC EAUX BASSIN VICHY, SAINT-YORRE.
demeurant à PUY-GUILLAUME

117/119

- **Madame SERRE Marie-Catherine**
employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à LA BOURBOULE

- **Monsieur SERVAJEAN Pascal**
expert conseil BTP, GIE SOCABAT, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
demeurant à CHAMALIERES

- **Monsieur SPYCHALA André**
Conducteur de ligne, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ÉLOY-LES-MINES.
demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

- **Madame STROBEL Isabelle**
employée, CSF MARKET AMBERT, AMBERT.
demeurant à AMBERT

- **Monsieur TALBI Pascal**
Agent gestion locative, CDC HABITAT SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à SAINT-BEAUZIRE

- **Madame TESSEBRE Nadine**
agent hôtelier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AULNAT

- **Monsieur TINET Jérôme**
Conducteur d'engins, TP LYAUDET, SAINT-JULIEN-PUY-LAVÈZE.
demeurant à PERPEZAT

- **Monsieur TONAT Marc**
chef d'équipe, PRECIFORGE, THIERS.
demeurant à COURPIERE

- **Madame USSEL Mireille**
employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHÉ, CROIX.
demeurant à MESSEIX

- **Monsieur VALLEIX Bruno**
Chauffeur, STE NELLE LAITERIE DE LA MONTAGNE, SAINT-NECTAIRE.
demeurant à AURIÈRES

- **Monsieur VEDRINE Didier**
responsable d'activité, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MASSIF CENTRAL,
CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MIREFLEURS

- **Madame VEDRINE Pascale**
Responsable gestion du personnel, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE
D'Auvergne et du Limousin, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AYDAT

- **Madame VELICITE Martine**
assistante médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND.
demeurant à CHAMALIERES

118/119

- **Monsieur VERNET Dominique**
Retraité, VALEO SYSTEMES D ESSUYAGE, ISSOIRE.
demeurant à ISSOIRE
- **Madame VEZON Catherine**
conseillère relation clients, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à RIOM
- **Madame VIAL Elisabeth**
commis de cuisine, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CLERMONT-FERRAND
- **Monsieur VIVEREUX Thierry**
Manager opérationnel, DALKIA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à AUBIERE
- **Monsieur ZAJACKOWSKI Yves**
Conducteur de materiel de collecte, ONYX AUVERGNE RHONE ALPES, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à JOZE

Article 5 : Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Le préfet,



Philippe CHOPIN

Dans les deux mois à compter de sa publication, la présente décision peut faire l'objet :

– d'un recours gracieux auprès du préfet du Puy-de-Dôme ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur, l'absence de réponse de l'administration pendant deux mois faisant naître une décision implicite de rejet ;

– d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand (6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex), qui peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen », accessible sur le site internet : www.telerecours.fr

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-15-00001

Classement en PCZSAR d'une partie de la zone
vie du chantier EUROVIA et création d'un accès
exclusif à la société EUROVIA (PARIF)

20211039

**ARRÊTÉ N°
modifiant temporairement l'arrêté préfectoral n°2014204-0001 du 23 juillet 2014,
relatif aux mesures de police applicables sur
l'aérodrome de Clermont – Ferrand / Auvergne**

Le préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le règlement (CE) n° 300/2008 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2008 relatif à l'instauration de règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile et les règlements et décisions de mise en œuvre, notamment le règlement d'exécution (UE) 2015/1998 du 5 novembre 2015 ;

Vu le règlement (UE) n° 1254/2009 fixant les critères permettant aux États membres de déroger aux normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile et d'adopter d'autres mesures de sûreté ;

Vu le code des transports ;

Vu le code de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté interministériel du 11 septembre 2013 modifié relatif aux mesures de sûreté du transport aérien ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN en qualité de préfet du Puy-de-Dôme ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014204-0001 modifié du 23 juillet 2014 relatif aux mesures de police applicables sur l'aérodrome de Clermont-Ferrand Auvergne ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-00237 du 10 février 2020 modificatif de l'arrêté du 23 juillet 2014 susvisé en vue d'une demande de déclassement en zone côté ville à accès restreint (ZCVAR) d'une partie de la partie critique de la zone de sûreté à accès réglementé (PCZSAR) en vue de la préparation des travaux de réfection de la piste revêtue de l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne ;

Vu le document de cadrage « Réfection de la piste principale – Note d'organisation du chantier partie sûreté » validé le 6 mai 2021 et transmis par le responsable sûreté désigné par la société EUROVIA ;

Vu l'avis du commandant de la brigade de gendarmerie des transports aériens (BGTA) de Clermont-Ferrand ;

Vu l'avis du directeur interdépartemental de la police aux frontières (DIPAF) de Clermont-Ferrand ;

Vu l'avis du directeur de la société d'exploitation de l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne (SEACFA) ;

Vu l'avis du responsable sûreté désigné par la société EUROVIA en charge de la réalisation des travaux visés par la présente demande ;

Considérant la demande présentée par la SEACFA en date du 6 mai 2021 concernant le classement en PCZSAR d'une partie de la base vie classée originellement en ZCVAR et la création d'un PARIF privatif au profit de la société EUROVIA en vue de la réalisation des travaux de réfection de la piste de l'aérodrome de Clermont-Ferrand Auvergne ,

Sur proposition de la directrice de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est ;

1/5

ARRÊTE

Article 1^{er} – Afin de faciliter la réalisation des travaux de réfection de la piste revêtue de l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne, une partie de la zone classée en ZCVAR par l'arrêté n°2020-00237 du 10 février 2020 et réservée aux personnels intervenant dans le cadre de ce chantier, doit être aménagée en « zone vie » et classée en PCZSAR, avec la création d'un poste d'accès routier d'inspection filtrage (PARIF) exclusif à la société EUROVIA, mandataire de la réalisation de ces travaux, tel que localisé au plan en annexe 1 au présent arrêté.

Article 2 – Préalablement au classement, les installations de la « zone vie EUROVIA » concernées sont restreintes de la ZCVAR par la mise en place d'une clôture hermétique, conformément au plan 2 en annexe au présent arrêté. Composée de panneaux HERAS joints entre eux, munie de bavolets équipés de barbelés et de concertina à la base, cette clôture présente des critères de hauteur, de rigidité et de solidité suffisants pour prévenir tout acte d'intrusion illicite.

Article 3 – Un poste d'accès routier d'inspection filtrage (PARIF) est installé en conformité avec les spécifications telles que présentées au plan 3 en annexe au présent arrêté, et est composé :

- d'un local abritant les moyens nécessaires et suffisants pour assurer l'inspection/filtrage des personnes et des objets qu'elles transportent ;
- d'un sas dimensionné pour pouvoir assurer l'inspection-filtrage des véhicules, engins de chantier et des fournitures transportées, séparé par deux portails, un côté ville, l'autre donnant accès à la PCZSAR.

Les portails et clôtures composant le sas doivent être d'une hauteur et d'une rigidité suffisante pour en garantir l'étanchéité. Un dispositif de fermeture adéquat et sécurisé est installé pour condamner le sas lorsque le PARIF n'est pas activé. Les clés des portails du PARIF sont sécurisées et font l'objet de mesures de protection.

Article 4 – La zone à classer et les bâtiments qui la composent, y compris le PARIF, tels qu'identifiés dans les plans 1 et 2 en annexe, sont vidés de tous les éléments dont la présence n'est pas nécessaire ou qui ne pourraient pas faire l'objet d'une fouille manuelle avec toute l'assurance nécessaire, et évacués dans la ZCVAR. Sous la responsabilité de la SEACFA, au plus tard le 18 juin 2021, la zone à classer est soumise à une inspection appropriée par des agents de sûreté certifiés (ADS) en vue de détecter tout objet appartenant à la liste des articles prohibés visée à l'appendice 1-A du règlement d'exécution (UE) n° 2015/1998 de la Commission du 5 novembre 2015, et de procéder à leur retrait. Les ADS s'assurent également de l'imperméabilité de la nouvelle ligne frontière entre la PCZSAR et la ZCVAR. La BGTA de Clermont-Ferrand est avertie du début des opérations de stérilisation. A l'issue, un compte-rendu de stérilisation et de classement en PCZSAR de la zone est réalisé à la BGTA, et à la DSAC-CE par message électronique.

Article 5 – Le PARIF est créé à l'usage exclusif de la société EUROVIA. Seuls les personnels et engins et fournitures dédiés aux travaux de réfection de la piste revêtue et autorisés par EUROVIA peuvent l'utiliser.

Article 6 – La société EUROVIA est en charge de mettre en œuvre les règles d'inspection-filtrage des personnes, véhicules et fournitures au niveau du PARIF privatif concédé. La société EUROVIA met en œuvre les moyens humains et matériels suffisants pour garantir le contrôle d'accès et l'inspection filtrage des personnels, des véhicules, des matériels et des fournitures d'aéroport préalablement à leur entrée en PCZSAR en conformité avec la réglementation en vigueur. Elle désigne un responsable sûreté, et organise un processus de contrôle qualité par du personnel habilité des mesures de sûreté, et met en place un système de remontée d'événements, d'analyse et de corrections des anomalies sûreté. Ces procédures sont documentées et tenues à la disposition des services compétents de l'état. La société EUROVIA s'assure de l'imperméabilité de la ligne frontière de la zone vie et du PARIF, via des rondes périodiques, et de sa fermeture en dehors des horaires d'activation du chantier. Lorsque le PARIF est fermé, les clés sécurisées sont confiées au service PCS de la SEACFA. EUROVIA met en place des mesures afin de restreindre le stationnement de véhicules ou l'entreposage de matériaux facilitant toute intrusion en PCZSAR à partir du côté ville ou la ZCVAR. EUROVIA passe des consignes auprès des personnels du chantier afin de faciliter les mesures de contrôle d'accès et d'inspection-filtrage : port du badge apparent, préparation avant inspection-filtrage, remontée d'événements...

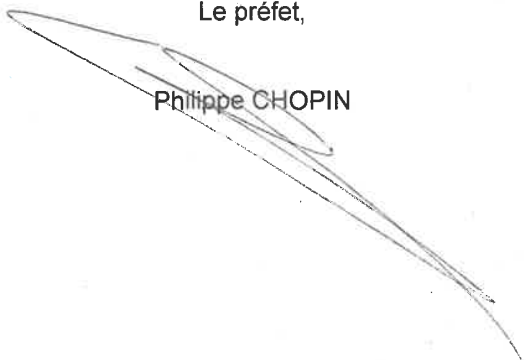
Article 7 – la SEACFA tient à jour la documentation et les plans de l'aéroport compte tenu de la modification du zonage, de la ligne frontière et de la création du PARIF exclusif EUROVIA. Elle intègre le dispositif des travaux dans le cadre de ses missions de rondes et patrouilles notamment lorsque le PARIF privatif est fermé en dehors des horaires du chantier.

Article 8– Les clés du portail complémentaire créé par l'arrêté n°20211018 du 09 juin 2021 sont transférées à la SEACFA, qui reste responsable de cet accès commun.

Article 9 – La directrice de la sécurité de l'aviation civile centre-est, le commandant de la brigade de gendarmerie des transports aériens, le directeur interdépartemental de la police aux frontières de Clermont-Ferrand, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme, et dont une copie sera adressée au responsable sûreté de la société EUROVIA, et au directeur de la SEACFA.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 JUIN 2021
Le préfet,

Philippe CHOPIN



Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

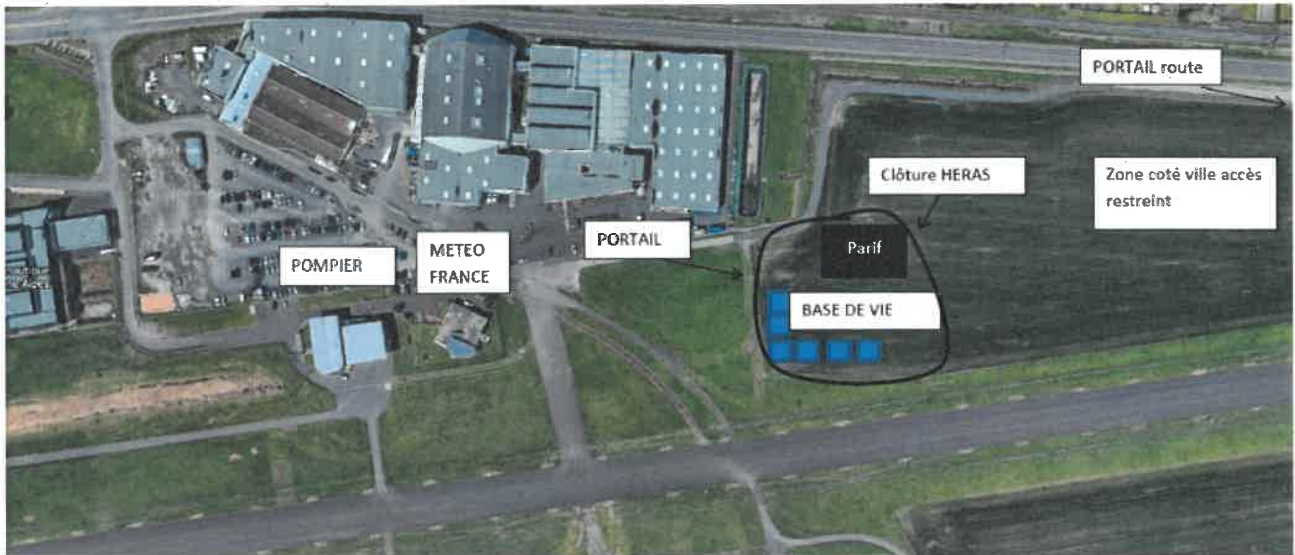
Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

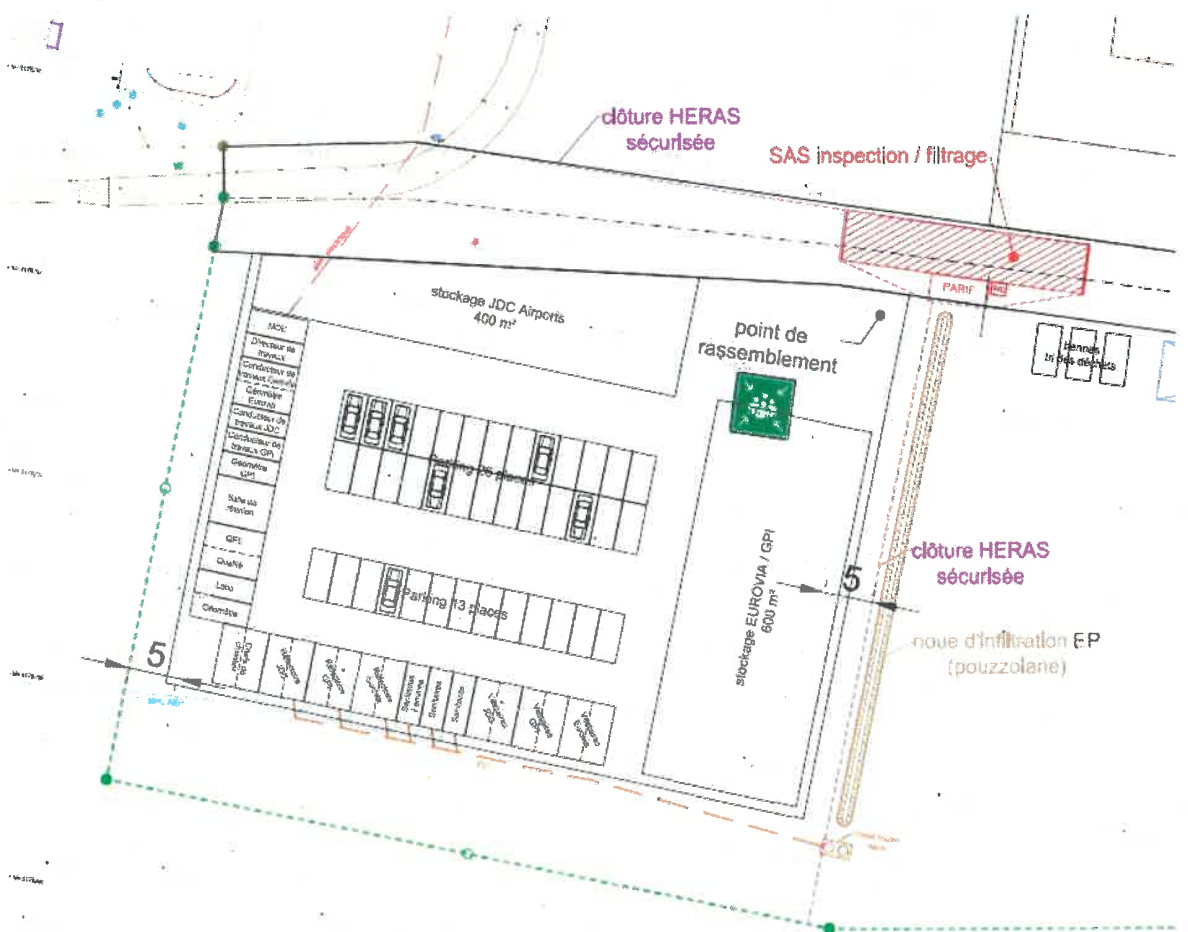
Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr/>

3/5

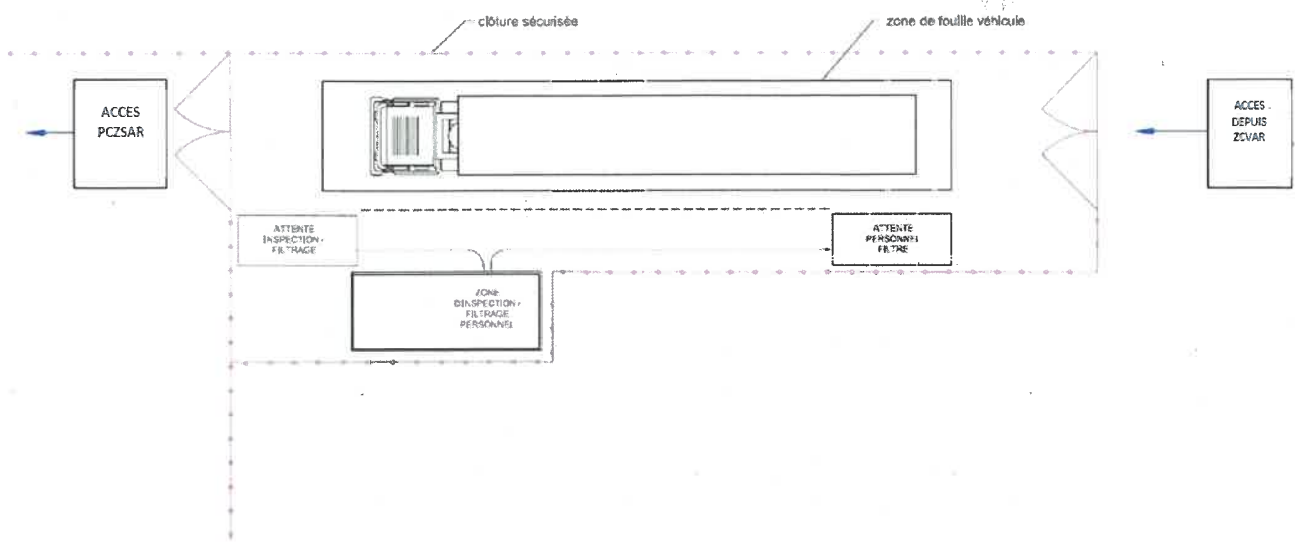
Annexes -



Plan 1. création d'une base vie EUROVIA et d'un PARIF en PCZSAR



Plan 2. Détail de la zone vie et du PARIF



Plan 3. PARIF EUROVIA

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-09-00001

Sécurité aéroportuaire-Modification de zonage
en vue de la création d'un portail adapté



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Sécurité
de l'aviation civile Centre Est
Division sûreté**

PREFECTURE DU PUY-DE-DÔME
ARRÊTÉ N°

20211018

ARRÊTÉ N°

**modifiant temporairement l'arrêté préfectoral n°2014204-0001 du 23 juillet 2014,
relatif aux mesures de police applicables sur
l'aérodrome de Clermont – Ferrand / Auvergne**

Le préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le règlement (CE) n° 300/2008 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2008 relatif à l'instauration de règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile et les règlements et décisions de mise en œuvre, notamment le règlement d'exécution (UE) 2015/1998 du 5 novembre 2015 ;

Vu le règlement (UE) n° 1254/2009 fixant les critères permettant aux États membres de déroger aux normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile et d'adopter d'autres mesures de sûreté ;

Vu le code des transports ;

Vu le code de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté interministériel du 11 septembre 2013 modifié relatif aux mesures de sûreté du transport aérien ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN en qualité de préfet du Puy-de-Dôme ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014204-0001 modifié du 23 juillet 2014 relatif aux mesures de police applicables sur l'aérodrome de Clermont-Ferrand Auvergne ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-00237 du 10 février 2020 modificatif de l'arrêté du 23 juillet 2014 susvisé en vue d'une demande de déclassement en zone côté ville à accès restreint (ZCVAR) d'une partie de la partie critique de la zone de sûreté à accès réglementé (PCZSAR) en vue de la préparation des travaux de réfection de la piste revêtue de l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne ;

Vu le document de cadrage « Réfection de la piste principale – Note d'organisation du chantier partie sûreté » validé le 6 mai 2021 et transmis par le responsable sûreté désigné par la société EUROVIA ;

Vu l'avis du commandant de la brigade de gendarmerie des transports aériens (BGTA) de Clermont-Ferrand ;

Vu l'avis du directeur interdépartemental de la police aux frontières (DIPAF) de Clermont-Ferrand ;

Vu l'avis du directeur de la société d'exploitation de l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne (SEACFA) ;

Vu l'avis du responsable sûreté désigné par la société EUROVIA en charge de la réalisation des travaux visés par la présente demande ;

Considérant la demande présentée par la SEACFA en date du 2 juin 2021 concernant l'installation d'un portail routier complémentaire en vue de la réalisation des travaux de réfection de la piste de l'aérodrome de Clermont-Ferrand Auvergne ,

Sur proposition de la directrice de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est ;

1/3

ARRÊTE

Article 1^{er} – Afin de procéder à l'installation d'un portail routier complémentaire implanté dans la clôture de la ligne frontière entre la PCZSAR et la ZCVAR dédiée à la « base vie » des futurs travaux de la piste revêtue à la localisation figurée au plan 1 en annexe, il est nécessaire de procéder au déclassement en ZCVAR de la zone initialement située en PCZSAR telle que décrite sur le plan 2 en annexe.

Article 2 – Sous la responsabilité d'EUROVIA, en PCZSAR, une clôture provisoire HERAS, avec des panneaux joints entre eux, et munie de bavolets équipés de barbelé et de concertina à la base, est installée par du personnel habilité et badgé, conformément au plan 2 en annexe. Cette clôture présente des critères de hauteur, de rigidité et de solidité suffisants pour prévenir de tout acte d'intrusion illicite. A réalisation, un agent de sûreté mandaté par la SEACFA vient confirmer l'imperméabilité du dispositif, et transmet son compte-rendu écrit à la BGTA de Clermont-Ferrand et à la DSAC CE. A sa satisfaction, la zone visée au plan 2 est déclassée en ZCVAR. Pendant la durée des travaux, la SEACFA renforce la surveillance de la ligne frontière au niveau de la clôture temporaire, notamment dans le cadre de ses missions de rondes et patrouilles.

Article 3 – Le portail complémentaire installé dans la zone déclassée en ZCVAR présente des critères de hauteur, de rigidité et de solidité suffisants pour prévenir de tout acte d'effraction et d'intrusion illicite. A réalisation, un agent de sûreté mandaté par la SEACFA vient confirmer l'imperméabilité du dispositif. A l'issue de cette vérification, à sa satisfaction, il procède à la stérilisation de la zone, qui est reclassée en PCZSAR. Il transmet son compte-rendu écrit à la BGTA de Clermont-Ferrand et à la DSAC-CE. La clôture temporaire est retirée par du personnel habilité et badgé. Le portail est verrouillé et les clés font l'objet de protection et d'un suivi de la part de la société EUROVIA, et ne doit pas être utilisé par EUROVIA sans autorisation préfectorale.

Article 4 – La directrice de la sécurité de l'aviation civile centre-est, le commandant de la brigade de gendarmerie des transports aériens, le directeur interdépartemental de la police aux frontières de Clermont-Ferrand, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme, et dont une copie sera adressée au responsable sûreté de la société EUROVIA, et au directeur de la SEACFA.

Fait à Clermont-Ferrand, le **09 JUIN 2021**

Le préfet,

Philippe CHOPIN



Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

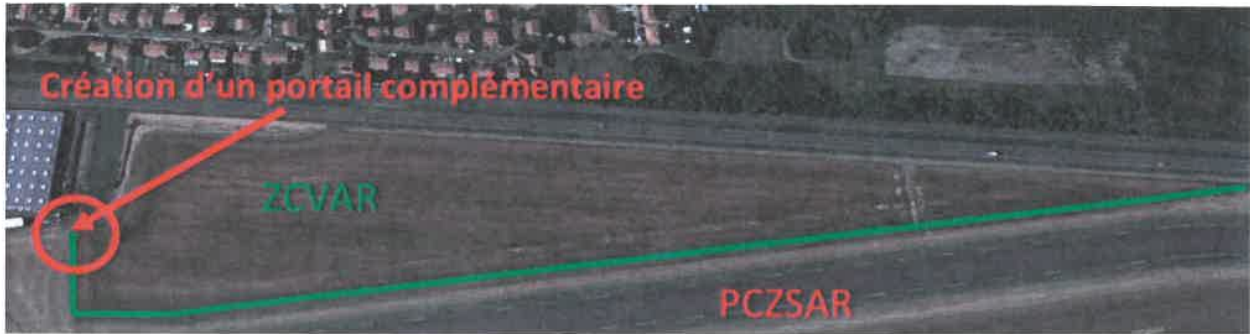
Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

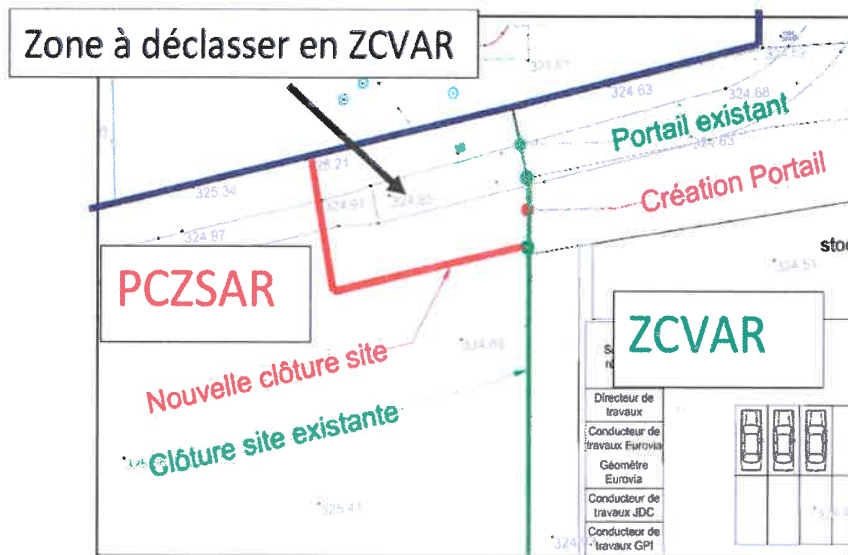
Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr/>

Annexes -

Plan 1. Installation d'un portail complémentaire entre la PCZSAR et la ZCVAR



Plan 2. Déclassement d'une partie de PCZSAR en ZCVAR



63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-11-00006

AP 11 juin 2021 actant le transfert de la
compétence élaboration des doc d'urbanisme à
la CC Entre Dore et Allier



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ
Bureau du Contrôle de Légalité
et de l'Intercommunalité**

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME
ARRÊTÉ N°

ARRÊTÉ N° 20211025
**actant le transfert de la compétence en matière
d'élaboration des documents d'urbanisme
à la Communauté de communes « Entre Dore et Allier »
au 1^{er} juillet 2021**

Le Préfet du Puy-de-Dôme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L. 5214-16;
- Vu** la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové, dite ALUR, et notamment son article 136 ;
- Vu** la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire et notamment son article 7 ;
- Vu** la loi du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et notamment son article 5 ;
- Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN, en qualité de Préfet du Puy-de-Dôme ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 18 décembre 1998 modifié portant création de la communauté de communes « Entre Dore et Allier » ;
- Vu** les délibérations des communes de Bort-l'Étang (06/11/20), Bulhon (05/12/20), Crevant-Laveine (05/12/20), Joze (03/12/20), Lempty (19/12/20), Lezoux (30/11/20), Moissat (30/10/20), Orléat (16/11/20), Peschadoires (09/11/20), Saint-Jean-d'Heurs (14/12/20) Seychalles (03/11/20), Vinzelles (01/12/20) se prononçant en faveur du transfert de la compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme ;
- Vu** les délibérations des communes de Culhat (08/12/20) et de Ravel (10/11/20) émettant des avis défavorables à ce transfert de compétence ;
- Considérant** que la minorité de blocage requise pour s'opposer au transfert de la compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme à la communauté de communes, exprimée par au moins 25 % des communes membres représentant au moins 20 % de la population, n'est pas atteinte ;
- Sur** proposition de Mme la Secrétaire générale.

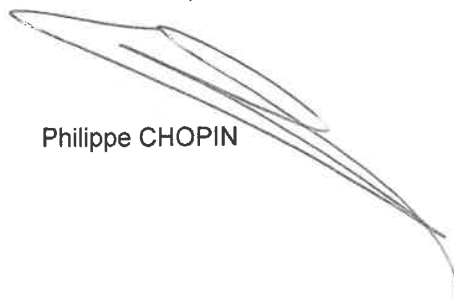
ARRÊTE

Article 1^{er} – La Communauté de communes « Entre Dore et Allier » est compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2021 ;

Article 2 – La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, le sous-préfet de Thiers et la Présidente de la Communauté de communes « Entre Dore et Allier » sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 JUI 2021

Le Préfet,



Philippe CHOPIN

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr/>

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-11-00007

AP 11 juin 2021 autorisant le retrait de Chas du
SICER



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ
Bureau du Contrôle de Légalité
et de l'Intercommunalité**

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME
ARRÊTÉ N°

20211024

ARRÊTÉ N°
autorisant le retrait de la commune de Chas
du syndicat intercommunal Chas-Espirat-Reignat (SICER)

Le Préfet du Puy-de-Dôme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-19 et L. 5211-25-1 ;
 - Vu** le décret du 26 novembre 2015 portant nomination de Madame Béatrice STEFFAN, en qualité de Secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;
 - Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN, en qualité de Préfet du Puy-de-Dôme ;
 - Vu** l'arrêté préfectoral du 24 août 2020 portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, Secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, Sous-préfète de l'arrondissement de Clermont-Ferrand ;
 - Vu** l'arrêté préfectoral du 30 mai 1984 modifié portant création du syndicat intercommunal Chas-Espirat-Reignat (SICER) ;
 - Vu** la délibération du 14 janvier 2021 par laquelle la commune de Chas sollicite son retrait du SICER ;
 - Vu** la délibération du 11 mars 2021 par laquelle le conseil syndical accepte le retrait de la commune de Chas du SICER ;
 - Vu** la convention signée le 17 avril 2021 par la Maire de la commune de Chas et le Président du syndicat prévoyant les modalités de sortie du syndicat ;
 - Vu** les délibérations des conseils municipaux d'Espirat (12/03/2021) et de Reignat (26/03/2021) se prononçant en faveur de cette modification ;
- Considérant** que les conditions sont remplies, l'ensemble des conseils municipaux membres du syndicat étant favorables au retrait de la commune de Chas;

ARRÊTE

Article 1^{er} – La commune de Chas est autorisée à quitter le syndicat intercommunal Chas-Espirat-Reignat (SICER) à compter du 6 juillet 2021 ;

Article 2 – La Secrétaire Générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, le Directeur départemental des finances publiques, le Président du syndicat intercommunal Chas-Espirat-Reignat (SICER) et la Maire de la commune de Chas sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

11 JUN 2021

Pour le Préfet et par délégation,

la Secrétaire Générale,


Béatrice STEFFAN

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr/>

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-14-00004

arrêté 2021 1036 du 14.06.21 portant agrément
formation aux premiers secours ADPC63



Clermont-Ferrand, le 14 juin 2021

**ARRÊTÉ N°
portant agrément des Associations et des Services Publics
pour les formations aux Premiers Secours**

Le préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

- Vu** le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN en qualité de préfet du Puy-de-Dôme ;
- Vu** l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;
- Vu** l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) ;
- Vu** l'arrêté du 24 août 2007 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ;
- Vu** l'arrêté du 14 novembre 2007, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 08 août 2012 fixant le référentiel national de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogique initiale et commune de formateur » (PIC F) ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 3 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogique appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » (PAE FPS) ;
- Vu** l'arrêté du 21 décembre 2020 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours ;
- Vu** l'arrêté n° 2021072 du 4 février 2021 portant délégation de signature de Monsieur Romain RAGOT, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Puy-de-Dôme ;
- Vu** la demande d'agrément départemental formulée par Mme Emilie BERNARD FILLIAT, présidente de l'ADPC 63, reçue le 19 juin 2020 et complétée les 3 août 2020, 5 janvier 2021 et 29 mars 2021 ;

- Vu** la décision d'agrément n° PSC 1 – 2912 P 75 du 29 décembre 2020 ;

- Vu** la décision d'agrément n° PSE 1 – 3105 B 93 du 31 mai 2021;

1/2

Vu la décision d'agrément n° PSE 2 – 3105 B 93 du 31 mai 2021 ;

Vu la décision d'agrément n° PAE FPSC – 2208 C 92 du 22 août 2019;

Vu la décision d'agrément n° PAE FPS – 1703 C 92 du 31 mars 2024 ;

Sur proposition de Monsieur le chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Il est délivré à l'Association Départementale de Protection Civile du Puy-de-Dôme (ADPC63), affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile, un agrément pour la formation aux premiers secours niveaux PSC1, PSE 1, PSE 2, PIC F, PAE PSC et PAE FPS dans le département du Puy-de-Dôme, à compter du 1^{er} juin 2021 et ce, jusqu'au 1^{er} septembre 2022.

La faculté de dispenser ces unités d'enseignement est subordonnée à la détention d'une décision d'agrément en cours de validité, de ses référentiels internes de formation et de certification, délivrée par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise du Ministère de l'Intérieur.

Article 2 – L'arrêté préfectoral n° 2021 0610 du 1^{er} avril 2021 est abrogé.

Article 3 – Le renouvellement de cet agrément est subordonné au respect des conditions fixées par les arrêtés ministériels des 8 juillet 1992 et 24 mai 2000.

Article 4 – La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, le sous-préfet, directeur de cabinet et la présidente de l'Association Départementale de Protection Civile du Puy-de-Dôme (ADPC63), affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Pour le préfet et par délégation,
la directrice des sécurités


Gaétane POLLET

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant :

<https://citoyens.telerecours.fr/>

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-14-00005

arrêté 2021 1037 du 14.06.21 portant agrément
formation aux premiers secours UFOLEP63

20211037

Clermont-Ferrand, le 14 juin 2021

**ARRÊTÉ N°
portant agrément des Associations et des Services Publics
pour les formations aux Premiers Secours**

Le préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

- Vu** le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN en qualité de préfet du Puy-de-Dôme ;
- Vu** l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;
- Vu** l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) ;
- Vu** l'arrêté du 24 août 2007 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ;
- Vu** l'arrêté du 14 novembre 2007, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 08 août 2012 fixant le référentiel national de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogique initiale et commune de formateur » (PIC F) ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 3 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogique appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » (PAE FPS) ;
- Vu** l'arrêté du 21 décembre 2020 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours ;
- Vu** l'arrêté n° 2021072 du 4 février 2021 portant délégation de signature de Monsieur Romain RAGOT, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Puy-de-Dôme ;
- Vu** la demande d'agrément départemental formulée par le comité départemental UFOLEP 63, reçue le 4 juin 2021 ;
- Vu** la décision d'agrément n° PSC 1 – 0712 P 75 du 7 décembre 2020 ;

Sur proposition de Monsieur le chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles,

1/2

ARRÊTE

Article 1er – Il est délivré au comité départemental de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique du Puy-de-Dôme (UFOLPE63), affiliée à l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique, un agrément pour la formation aux premiers secours niveaux PSC1 dans le département du Puy-de-Dôme, à compter du 1er janvier 2021 et ce, jusqu'au 31 décembre 2023. La faculté de dispenser ces unités d'enseignement est subordonnée à la détention d'une décision d'agrément en cours de validité, de ses référentiels internes de formation et de certification, délivrée par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise du Ministère de l'Intérieur.

Article 2 – L'arrêté préfectoral n° 2020 10 du 6 février 2020 est abrogé.

Article 3 – Le renouvellement de cet agrément est subordonné au respect des conditions fixées par les arrêtés ministériels des 8 juillet 1992 et 24 mai 2000.

Article 4 – La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, le sous-préfet, directeur de cabinet et le président du comité départemental de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique du Puy-de-Dôme (UFOLPE63), affiliée à l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Pour le préfet et par délégation,
La directrice des sécurités,


Gaëtane POLLET

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision. Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr/>

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-04-00006

Arrêté portant transfert à la commune de
VERNINES de l'ensemble des biens, droits et
obligations de la section de communes de
"Bessat et Vernines"



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SOUS-PREFECTURE
D'AMBERT**

ARRÊTÉ N° SPA 2021-20

**portant transfert à la commune de VERNINES
de l'ensemble des biens, droits et obligations
de la section de commune de « Vernines »**

Le préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 2013-428 du 27 mai 2013 modernisant le régime des sections de communes ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2411-11 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-01607 du 24 août 2020 portant délégation de signature à M. Nicolas LAFON, sous-préfet d'Ambert ;

Vu la délibération du conseil municipal de VERNINES du 17 novembre 2020 demandant le transfert à la commune des biens, droits et obligations de la section de commune de « Vernines » ;

Vu la liste des membres de la section de « Vernines » annexée au présent arrêté ;

Vu les lettres individuelles par lesquelles 105 membres sur un total de 168 membres de la section demandent le transfert à la commune des biens, droits et obligations de la section de commune de « Vernines » ;

Vu les documents administratifs ayant permis le contrôle de la qualité de membre de la section de « Vernines » ;

Vu le relevé de propriété de la section de « Vernines » transmis par le maire de VERNINES ;

Considérant que la moitié des membres de la section de « Vernines » a demandé le transfert ;

Considérant que le transfert à la commune de tout ou partie des biens, droits et obligations d'une section de commune est prononcé par le représentant de l'Etat dans le département sur demande conjointe du conseil municipal et de la moitié des membres de la section ;

Sur proposition du sous-préfet d'Ambert :

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Est prononcé le transfert, à titre gratuit, dans le patrimoine de la commune de VERNINES de l'ensemble des biens, droits et obligations de la section de commune de « Vernines ». Ce transfert porte sur les parcelles cadastrées section AB n° 29, 30, 269, 270, section ZC n° 39, section ZD n° 66, 69, section ZE n° 7, 10, section ZI n° 23, 39, 63, section ZK n° 1, 2, 3, 5, 6, 9, section ZL n° 3, 24, 56, 76, 120, 122, 124, section ZM n° 19, 66, 82, section ZP n° 79, 94, section ZR n° 27, 28 situées sur la commune de VERNINES et la parcelle cadastrée C n° 55 située sur la commune d'ORCIVAL.

ARTICLE 2 : L'application du régime forestier est maintenu sur les parcelles cadastrées section ZR n° 27 et 28, section ZK 1, 2 et 5, section situées sur la commune de VERNINES et sur la parcelle cadastrée section ZC n° 55 située sur la commune d'ORCIVAL.

ARTICLE 3 : Si la commune de VERNINES souhaite aliéner un bien transféré issu de la section de « Vernines » dans un délai de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté, la délibération du conseil municipal présentant les caractéristiques du bien à aliéner est affichée en mairie pendant une durée de deux mois.

ARTICLE 4 : A compter de la publication du présent arrêté, la section de « Vernines » perd la qualité de personne morale de droit public compte tenu qu'elle ne possède plus, à titre définitif, de biens ou droits distincts de ceux de la commune de VERNINES.

De ce fait, la commune de VERNINES se substitue à la section de « Vernines » dans toutes les délibérations et dans tous les actes pris au nom de la section par la commune.

Le cas échéant, les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la commune. La substitution de personne morale dans les contrats en cours n'entraîne aucun droit à résiliation ou à indemnisation pour le cocontractant.

De même, la commune est substituée à la section dans les syndicats ou groupements auxquels elle appartenait.

ARTICLE 5 : Les membres de la section qui en font la demande reçoivent une indemnité à la charge de la commune, dont le calcul tient compte des avantages effectivement recueillis en nature pendant les dix dernières années précédant la décision de transfert et des frais de remise en état des biens transférés.

Cette demande est déposée dans l'année qui suit la décision de transfert. A défaut d'accord entre les parties, il est statué comme en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique.

ARTICLE 6 : A l'initiative de la commune de VERNINES, un acte authentique constatant le transfert de propriété sera établi et adressé au service de publicité foncière de la direction départementale des finances publiques territorialement compétent.

ARTICLE 7 : M. le Sous-préfet d'Ambert, M. le Directeur départemental des finances publiques du département du Puy-de-Dôme et Mme le Maire de VERNINES sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie pendant une durée de deux mois et inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Ambert, le - 4 JUIN 2021

Pour le préfet, et par délégation,
le Sous-préfet d'Ambert,



Nicolas LAFON

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr/>



Listes des Membres de la SECTION de VERNINES

Titre	Nom - Prénom	Nom de jeune fille	N°	Nom de Rue	Adresse	CP - Ville
Madame	ALAVOINE Lucie		218	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ALLOUCHERIE Laurie		35	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	ANDRE Dominique		148	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BALLET Eliane	née CHABANNE	32	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BALLET Hervé		35	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BARTHOMEUF Claire		72	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BATAILLE Manon		64	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BATISSE Jérôme		9	Rue de l'Église	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Alain		203	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Anne-Marie	née BONY	144	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Annie	née ANDAN	213	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Cécile	née TOURREIX	133	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Danielle	née MALLET	75	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Didier Bernard		157	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Didier Noël		135	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Hubert		144	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Jean-Baptiste		213	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Jean-Luc		30	Impasse des Sittelles	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Laurent		133	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Lionel		130	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Luc		195	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Marie-Paule	née MALLET	112	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Martine	née DIDERO	30	Impasse des Sittelles	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Matthieu		66	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Michèle	née BAZET	157	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Nathan		157	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Philippe		75	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT René		112	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Romane		145	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Sandrine	née GRATADEIX	135	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Séverine	née VALLEIX	195	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEY Martine		105	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BLANCHIN Martine		20	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BONY Jacques		175	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BONY Martine	née BALLET	175	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CHAPUT Thomas		91	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CHAZOULE Robert		65	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CHEVIGNY Aurélien		145	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	CHIRENT Hélène		32	Route de la Pointézie	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CHOISIER Frédéric		131	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	CHOISIER Sophie	née TOURREIX	131	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CIVEL Renaud		59	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COHADE Thérèse		17	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COSTES Séverine		289	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COUDERT Catherine		140	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COUDERT Chantal		37	Place des Marronniers	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COUDERT Françoise	née AITOUMESSAOUD	6	Rue de l'Abreuvoir	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	COUDERT Jean-François		6	Rue de l'Abreuvoir	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	COUDERT Michel		107	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COUDERT Odette	née QUINSAT	15	Route des Quaires	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	COUZINIE Jacques		100	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	CROUZEIX Christine		60	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CROUZEIX David		259	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CROUZEIX Félix		66	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	CROUZEIX Françoise	née COHADE	66	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CROUZEIX Jean-Louis		172	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CROUZEIX Joseph Elie		45	Rue des Mésanges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CROUZEIX Patrice		257	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	DELAIRE Blandine	née TOURREIX	5	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	DELAIRE Laura		58	Rue de la Fontaine	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	DELAIRE Laurent		30	Impasse de la Fontaine	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	DELAIRE Nathalie	née CHIRAT	30	Impasse de la Fontaine	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	DELAIRE Olivier		5	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES



Listes des Membres de la SECTION de VERNINES

2

Titre	Nom - Prénom	Nom de jeune fille	N°	Nom de Rue	Adresse	CP - Ville
Monsieur	DELANNOY Cyrille		35	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63211 VERNINES
Madame	DELARBRE Anaïs		66	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	DELHAYE Annie		180	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	DELPEUX Marie-France	née MOUSSIER	20	Impasse des Mésanges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	DELPEUX Paul		20	Impasse des Mésanges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	DINIS Laurent		91	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ESCANDON MOTTA Katherine		105	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ESPINOUZE Lucie		208	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	FALCO Clémence		29	Place de la Forge	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	FERRY Denis		247	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	FERRY Germain		249	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	FERRY Julien		247	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	FOURNIER Noël		151	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	FRIEDRICH Jean		77	Route de la Pointézie	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	FRIEDRICH Gilberte	née ONDET	77	Route de la Pointézie	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	FRIEDRICH Sylvie		83	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GAY Guillaume		27	Rue de la Fontaine	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GAY Sylvia	née COUDERT	27	Rue de la Fontaine	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GENDRE Priscilla		60	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GIRAUD Georges		18	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GIRAUD Marie-Jeanne	née PELLISSIER	18	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GIRAUD Marielle		18	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GIRAUD Michel		244	Route des Quaires	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GIRAUD Vivien		207	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GRATADEIX Christophe		69	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GRATADEIX Colette		64	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GRATADEIX Jean-Marie		95	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GRATADEIX Lucette	née HEBRARD	95	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GRATADEIX Ludovic		60	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GRATADEIX Martine	née MONNET	69	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GREGOIRE David		140	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GREGOIRE Lucie		140	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GUILLAUME Marie-Christine		8	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GUILLOT Anne-Marie	née LOPEZ	117	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GUILLOT Bernard		117	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GUILLOT Vincent		32	Route de la Pointézie	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GUITTARD Marion		249	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	JAMOT Laurent		21	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	JAMOT Marinette	née TIBLE	21	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LABONNE Rémy		61	Route de la Croix Guillaume	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LAFARGE Alexis		73	Route de la Garde	Le Bourg	63211 VERNINES
Madame	LAFARGE Lucette	née DUGOUR	117	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LAFARGE Marie-Claire	née TOURREIX	73	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LAFARGE Sophie		141	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LAFARGE Thierry		73	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LANGLAIS Elsa		91	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LAROCHE Laëtitia		29	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LASSALAS Joseph		17	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LASSALAS Nicole	née FOURNIER	15	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LASSALAS Roland		15	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LEDUC Jeanine	née TIZIANI	15	Impasse des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LEDUC Patricia		91	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LEDUC Roland		15	Impasse des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LEGAY Jean-Claude		127	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LEGAY Yolande	née NOLAN	127	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LERAY Christophe		60	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	MALLET Anne-Marie	née MALLET	285	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	MALLET Jean-François		285	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	MARGOTTAT Céline		63	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	MARTIN Tony		208	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	MANCHOT David		72	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	MASSEUX Nathalie		36	Rue du Traverse	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	MASSOT Line		138	Rue de la Mairie	Le Bourg	63210 VERNINES



Listes des Membres de la SECTION de VERNINES

Titre	Nom - Prénom	Nom de jeune fille	N°	Nom de Rue	Adresse	CP - Ville
Madame	MEYNIAL Michèle		214	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	MIGNOT Mégan		65	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	MONTAGNE Fabrice		63	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	NAVEL Xavier		55	Rue des Mésanges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	OLEOTTO Laurent		229	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	OLLIER Fabienne	née TOURREIX	215	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	OLLIER Norbert		215	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	PELLISSIER Francine	née LAHACHE-ROCHETEAU	84	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	PERIERE Anthony		141	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	PHULPIN Emmanuelle		259	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	PUTIN Eric		116	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	PUTIN Marie-Louise	née SALEYRON	116	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	RANDANNE Bernadette	née COUDERT	47	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	RANDANNE Caroline	née THOMAS	315	Route de la Croix Guillaume	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	RANDANNE Richard		315	Route de la Croix Guillaume	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	RATTAT Marie-Claude	née SAVIGNAT	72	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	RATTAT Nicolas		74	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	ROBIN Emmanuel		184	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ROBIN Valériia	née SAVYTSKA	184	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ROUSSEAU Sophie		59	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ROY Mireille	née MESTAS	28	Rue de l'Abreuvoir	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ROY Géraldine		28	Rue de l'Abreuvoir	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	SAGE Annick	née FAURIE	185	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	SAGE Patrice		185	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	SOULIER Stéphanie		92	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	TABARD Florent		29	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	TAPIA Joseph		180	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	THOMAS Jean-Henri		75	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	THOMAS Nathalie	née REQUENA	75	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	THOMAS William		75	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	TORRES Valentin		65	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	TOURNADRE Danielle		45	Rue des Mésanges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	TOURREIX Christiane	née BLANCHOT	65	Rue de la Chareyre	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	TOURREIX Delphine		229	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	TOURREIX Florence		73	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	TOURREIX Joseph		65	Rue de la Chareyre	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	USSON Charline		207	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	VANDURME Cédric		29	Place de la Forge	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	VIALETTE Olivier		9	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	VOUTE Benjamin		105	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	VOUTE Jean-Michel		105	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	VOUTE Suzanne	née ANDANT	105	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES

Certifié conforme

Le Maire, Martine BONY



63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-04-00005

Arrêté portant transfert à la commune de
VERNINES de l'ensemble des biens, droits et
obligations de la section de communes de
"Vernines"



ARRÊTÉ N° SPA 2021-20

**portant transfert à la commune de VERNINES
de l'ensemble des biens, droits et obligations
de la section de commune de « Vernines »**

Le préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 2013-428 du 27 mai 2013 modernisant le régime des sections de communes ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2411-11 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-01607 du 24 août 2020 portant délégation de signature à M. Nicolas LAFON, sous-préfet d'Ambert ;

Vu la délibération du conseil municipal de VERNINES du 17 novembre 2020 demandant le transfert à la commune des biens, droits et obligations de la section de commune de « Vernines » ;

Vu la liste des membres de la section de « Vernines » annexée au présent arrêté ;

Vu les lettres individuelles par lesquelles 105 membres sur un total de 168 membres de la section demandent le transfert à la commune des biens, droits et obligations de la section de commune de « Vernines » ;

Vu les documents administratifs ayant permis le contrôle de la qualité de membre de la section de « Vernines » ;

Vu le relevé de propriété de la section de « Vernines » transmis par le maire de VERNINES ;

Considérant que la moitié des membres de la section de « Vernines » a demandé le transfert ;

Considérant que le transfert à la commune de tout ou partie des biens, droits et obligations d'une section de commune est prononcé par le représentant de l'Etat dans le département sur demande conjointe du conseil municipal et de la moitié des membres de la section ;

Sur proposition du sous-préfet d'Ambert :

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Est prononcé le transfert, à titre gratuit, dans le patrimoine de la commune de VERNINES de l'ensemble des biens, droits et obligations de la section de commune de « Vernines ». Ce transfert porte sur les parcelles cadastrées section AB n° 29, 30, 269, 270, section ZC n° 39, section ZD n° 66, 69, section ZE n° 7, 10, section ZI n° 23, 39, 63, section ZK n° 1, 2, 3, 5, 6, 9, section ZL n° 3, 24, 56, 76, 120, 122, 124, section ZM n° 19, 66, 82, section ZP n° 79, 94, section ZR n° 27, 28 situées sur la commune de VERNINES et la parcelle cadastrée C n° 55 située sur la commune d'ORCIVAL.

ARTICLE 2 : L'application du régime forestier est maintenu sur les parcelles cadastrées section ZR n° 27 et 28, section ZK 1, 2 et 5, section situées sur la commune de VERNINES et sur la parcelle cadastrée section ZC n° 55 située sur la commune d'ORCIVAL.

ARTICLE 3 : Si la commune de VERNINES souhaite aliéner un bien transféré issu de la section de « Vernines » dans un délai de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté, la délibération du conseil municipal présentant les caractéristiques du bien à aliéner est affichée en mairie pendant une durée de deux mois.

ARTICLE 4 : A compter de la publication du présent arrêté, la section de « Vernines » perd la qualité de personne morale de droit public compte tenu qu'elle ne possède plus, à titre définitif, de biens ou droits distincts de ceux de la commune de VERNINES.

De ce fait, la commune de VERNINES se substitue à la section de « Vernines » dans toutes les délibérations et dans tous les actes pris au nom de la section par la commune.

Le cas échéant, les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la commune. La substitution de personne morale dans les contrats en cours n'entraîne aucun droit à résiliation ou à indemnisation pour le cocontractant.

De même, la commune est substituée à la section dans les syndicats ou groupements auxquels elle appartenait.

ARTICLE 5 : Les membres de la section qui en font la demande reçoivent une indemnité à la charge de la commune, dont le calcul tient compte des avantages effectivement recueillis en nature pendant les dix dernières années précédant la décision de transfert et des frais de remise en état des biens transférés.

Cette demande est déposée dans l'année qui suit la décision de transfert. A défaut d'accord entre les parties, il est statué comme en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique.

ARTICLE 6 : A l'initiative de la commune de VERNINES, un acte authentique constatant le transfert de propriété sera établi et adressé au service de publicité foncière de la direction départementale des finances publiques territorialement compétent.

ARTICLE 7 : M. le Sous-préfet d'Ambert, M. le Directeur départemental des finances publiques du département du Puy-de-Dôme et Mme le Maire de VERNINES sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie pendant une durée de deux mois et inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Ambert, le **– 4 JUIN 2021**

Pour le préfet, et par délégation,
le Sous-préfet d'Ambert,



Nicolas LAFON

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr/>



Listes des Membres de la SECTION de VERNINES

Titre	Nom - Prénom	Nom de jeune fille	N°	Nom de Rue	Adresse	CP - Ville
Madame	ALAVOINE Lucie		218	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ALLOUCHERIE Laurie		35	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	ANDRE Dominique		148	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BALLET Eliane	née CHABANNE	32	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BALLET Hervé		35	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BARTHOMEUF Claire		72	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BATAILLE Manon		64	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BATISSE Jérôme		9	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Alain		203	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Anne-Marie	née BONY	144	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Annie	née ANDAN	213	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Cécile	née TOURREIX	133	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Danielle	née MALLET	75	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Didier Bernard		157	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Didier Noël		135	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Hubert		144	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Jean-Baptiste		213	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Jean-Luc		30	Impasse des Sittelles	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Laurent		133	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Lionel		130	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Luc		195	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Marie-Paule	née MALLET	112	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Martine	née DIDERO	30	Impasse des Sittelles	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Matthieu		66	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Michèle	née BAZET	157	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Nathan		157	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT Philippe		75	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BEAUDONNAT René		112	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Romane		145	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Sandrine	née GRATADEIX	135	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEAUDONNAT Séverine	née VALLEIX	195	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BEY Martine		105	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BLANCHIN Martine		20	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	BONY Jacques		175	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	BONY Martine	née BALLET	175	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CHAPUT Thomas		91	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CHAZOULE Robert		65	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CHEVIGNY Aurélien		145	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	CHIRENT Hélène		32	Route de la Pointézie	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CHOISIER Frédéric		131	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	CHOISIER Sophie	née TOURREIX	131	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CIVEL Renaud		59	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COHADE Thérèse		17	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COSTES Séverine		289	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COUDERT Catherine		140	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COUDERT Chantal		37	Place des Marronniers	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COUDERT Françoise	née AITOUMESSAOUD	6	Rue de l'Abreuvoir	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	COUDERT Jean-François		6	Rue de l'Abreuvoir	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	COUDERT Michel		107	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	COUDERT Odette	née QUINSAT	15	Route des Quaires	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	COUZINIE Jacques		100	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	CROUZEIX Christine		60	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CROUZEIX David		259	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CROUZEIX Félix		66	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	CROUZEIX Françoise	née COHADE	66	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CROUZEIX Jean-Louis		172	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CROUZEIX Joseph Elie		45	Rue des Mésanges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	CROUZEIX Patrice		257	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	DELAIRE Blandine	née TOURREIX	5	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	DELAIRE Laura		58	Rue de la Fontaine	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	DELAIRE Laurent		30	Impasse de la Fontaine	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	DELAIRE Nathalie	née CHIRAT	30	Impasse de la Fontaine	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	DELAIRE Olivier		5	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES



Listes des Membres de la SECTION de VERNINES

Titre	Nom - Prénom	Nom de jeune fille	N°	Nom de Rue	Adresse	CP - Ville
Monsieur	DELANNOY Cyrille		35	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63211 VERNINES
Madame	DELARBRE Anaïs		66	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	DELHAYE Annie		180	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	DELPEUX Marie-France	née MOUSSIER	20	Impasse des Mésanges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	DELPEUX Paul		20	Impasse des Mésanges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	DINIS Laurent		91	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ESCANDON MOTTA Katherine		105	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ESPINOUZE Lucie		208	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	FALCO Clémence		29	Place de la Forge	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	FERRY Denis		247	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	FERRY Germain		249	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	FERRY Julien		247	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	FOURNIER Noël		151	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	FRIEDRICH Jean		77	Route de la Pointézie	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	FRIEDRICH Gilberte	née ONDET	77	Route de la Pointézie	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	FRIEDRICH Sylvie		83	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GAY Guillaume		27	Rue de la Fontaine	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GAY Sylvia	née COUDERT	27	Rue de la Fontaine	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GENDRE Priscilla		60	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GIRAUD Georges		18	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GIRAUD Marie-Jeanne	née PELLISSIER	18	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GIRAUD Marielle		18	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GIRAUD Michel		244	Route des Quaires	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GIRAUD Vivien		207	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GRATADEIX Christophe		69	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GRATADEIX Colette		64	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GRATADEIX Jean-Marie		95	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GRATADEIX Lucette	née HEBRARD	95	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GRATADEIX Ludovic		60	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GRATADEIX Martine	née MONNET	69	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GREGOIRE David		140	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GREGOIRE Lucie		140	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GUILLAUME Marie-Christine		8	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GUILLOT Anne-Marie	née LOPEZ	117	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GUILLOT Bernard		117	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	GUILLOT Vincent		32	Route de la Pointézie	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	GUITTARD Marion		249	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	JAMOT Laurent		21	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	JAMOT Marinette	née TIBLE	21	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LABONNE Rémy		61	Route de la Croix Guillaume	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LAFARGE Alexis		73	Route de la Garde	Le Bourg	63211 VERNINES
Madame	LAFARGE Lucette	née DUGOUR	117	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LAFARGE Marie-Claire	née TOURREIX	73	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LAFARGE Sophie		141	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LAFARGE Thierry		73	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LANGLAIS Elsa		91	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LAROCHE Laëtitia		29	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LASSALAS Joseph		17	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LASSALAS Nicole	née FOURNIER	15	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LASSALAS Roland		15	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LEDUC Jeanine	née TIZIANI	15	Impasse des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LEDUC Patricia		91	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LEDUC Roland		15	Impasse des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LEGAY Jean-Claude		127	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	LEGAY Yolande	née NOLAN	127	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	LERAY Christophe		60	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	MALLET Anne-Marie	née MALLET	285	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	MALLET Jean-François		285	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	MARGOTTAT Céline		63	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	MARTIN Tony		208	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	MANCHOT David		72	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	MASSEUX Nathalie		36	Rue du Traverse	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	MASSOT Line		138	Rue de la Mairie	Le Bourg	63210 VERNINES



Listes des Membres de la SECTION de VERNINES

Titre	Nom - Prénom	Nom de jeune fille	N°	Nom de Rue	Adresse	CP - Ville
Madame	MEYNIAL Michèle		214	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	MIGNOT Mégan		65	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	MONTAGNE Fabrice		63	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	NAVEL Xavier		55	Rue des Mésanges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	OLEOTTO Laurent		229	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	OLLIER Fabienne	née TOURREIX	215	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	OLLIER Norbert		215	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	PELLISSIER Francine	née LAHACHE-ROCHETEAU	84	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	PERIERE Anthony		141	Route des Cadiaux	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	PHULPIN Emmanuelle		259	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	PUTIN Eric		116	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	PUTIN Marie-Louise	née SALEYRON	116	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	RANDANNE Bernadette	née COUDERT	47	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	RANDANNE Caroline	née THOMAS	315	Route de la Croix Guillaume	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	RANDANNE Richard		315	Route de la Croix Guillaume	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	RATTAT Marie-Claude	née SAVIGNAT	72	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	RATTAT Nicolas		74	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	ROBIN Emmanuel		184	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ROBIN Valéria	née SAVYTSKA	184	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ROUSSEAU Sophie		59	Impasse du Pré Clos	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ROY Mireille	née MESTAS	28	Rue de l'Abreuvoir	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	ROY Géraldine		28	Rue de l'Abreuvoir	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	SAGE Annick	née FAURIE	185	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	SAGE Patrice		185	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	SOULIER Stéphanie		92	Rue de l'Ecole	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	TABARD Florent		29	Rue sous la Vialle	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	TAPIA Joseph		180	Route du Servières	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	THOMAS Jean-Henri		75	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	THOMAS Nathalie	née REQUENA	75	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	THOMAS William		75	Rue des Sources	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	TORRES Valentin		65	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	TOURNADRE Danielle		45	Rue des Mésanges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	TOURREIX Christiane	née BLANCHOT	65	Rue de la Chareyre	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	TOURREIX Delphine		229	Rue du Prada	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	TOURREIX Florence		73	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	TOURREIX Joseph		65	Rue de la Chareyre	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	USSON Charline		207	Route de la Garde	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	VANDURME Cédric		29	Place de la Forge	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	VIALETTE Olivier		9	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	VOUTE Benjamin		105	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Monsieur	VOUTE Jean-Michel		105	Route des Forges	Le Bourg	63210 VERNINES
Madame	VOUTE Suzanne	née ANDANT	105	Rue de l'Eglise	Le Bourg	63210 VERNINES

Certifié conforme

Le Maire, Martine BONY



63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-07-00002

AP portant autorisation "52ème COURSE DE
COTE DE COURPIERE"



ARRÊTÉ N°SPI-2021-043
autorisant la « 52^{ème} Course de Côte de Courpière »
le dimanche 27 juin 2021

Le Préfet du Puy-de-Dôme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier des Palmes Académiques

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants, L.2215-1, L.3221-4 et L.3221-5 ;
- **VU** le Code de la Route et notamment ses articles L.411-7, R.411-10, R.411-29 à R.411-31 ;
- **VU** le Code du Sport et notamment ses articles L.331-5 à L.331-7, L.331-9, D.331-5, R.331-18 à R.331-21, R.331-24, R.331-26 à R.331-28 ;
- **VU** le Code de l'Environnement, notamment ses articles L.414-4 et R.414-19 ;
- **VU** le Code de la Santé Publique et notamment son article L.3631-1 ;
- **VU** le décret n° 97-199 du 5 mars 1997, modifié par le décret n° 2010-1295 du 28 octobre 2010, relatif au remboursement de certaines dépenses supportées par les forces de police et de gendarmerie et le décret 2008-252 du 12 mars 2008 relatif à la rémunération de certains services rendus par le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;
- **VU** les décrets du 16 octobre 2020 et n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifiés prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
- **VU** l'arrêté interministériel du 23 décembre 2020 portant interdiction des concentrations ou manifestations sportives sur les routes à grande circulation à certaines périodes de l'année 2021 ;
- **VU** l'arrêté préfectoral n° SPI-2021-001 du 22 janvier 2021 portant interdiction de voies ouvertes à la circulation publique aux épreuves et compétitions sportives (Routes classées à Grande Circulation « RGC » et Routes Très Importantes « RTI ») dans le département du Puy-de-Dôme pour l'année 2021 ;
- **VU** l'arrêté du Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme n° AT 21 DG 004 du 19 janvier 2021 portant interdiction des concentrations ou manifestations sportives sur les routes à grande circulation à certaines périodes de l'année 2021 ;
- **VU** l'arrêté préfectoral n° 20-01609 du 24 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Pascal BAGDIAN, Sous-préfet de l'arrondissement d'Issoire ;
- **VU** la demande formulée par l'Association Sportive Automobile de Dôme-Forez en vue d'être autorisée à organiser sur la commune de Courpière le 27 juin 2021 une épreuve sportive dite « 52^{ème} Course de Côte de Courpière » (vérification administratives et techniques le samedi 26 juin 2021) ;
- **VU** l'arrêté temporaire réglementant l'utilisation des routes départementales à l'occasion de l'épreuve sportive dite « 52^{ème} Course de Côte de Courpière » du Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme n° 21 UPT 05 du 3 juin 2021 ; ;
- **VU** l'arrêté temporaire de circulation et de stationnement du maire de Courpière à l'occasion de l'épreuve sportive dite « 51^{ème} Course de Côte de Courpière » n° 42/2019 du 22 mars 2019 ;
- **VU** le règlement de la manifestation établi en conformité aux dispositions générales du règlement type de la fédération sportive concernée ;
- **VU** l'avis favorable de la Commission Départementale Sécurité Routière du 20 mai 2021 ;

Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet d'Issoire ;

ARRETE

Article 1er : L'Association Sportive Automobile de Dôme-Forez, représentée par Monsieur Jacques COURTADON, président, est autorisée à organiser le dimanche 27 juin 2021 sur la commune de Courpière une épreuve sportive intitulée «**52^{ème} Course de Côte de Courpière**».

L'épreuve se déroule sur la RD 223 entre « Barbette » et « Le Fouilloux » sur la commune de Courpière pour une longueur de 1300 mètres.

Les vérifications administratives et techniques auront lieu le samedi 26 juin 2021 de 18h00 à 20h45 et le dimanche de 07h30 à 08h30.

Les essais s'effectueront en matinée et la **course débutera à 13h45, le dimanche 27 juin 2021**. Une deuxième montée est programmée à 15h15 et la troisième et dernière à 16h45.

Article 2 : Dispositif de sécurité, secours et incendie :

Dispositif de sécurité :

La RD 223 entre le PR 0+000 et le PR 3+905 (entre les intersections avec la RD 906 à Courpière et la RD 44) est à usage privatif entre 8h00 et 20h00, **dans les deux sens**, dans la portion utilisée pour la course, conformément à l'arrêté temporaire du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme n°19-UPT-06 susvisé et joint au présent arrêté.

Malgré l'usage privatif de la chaussée, l'accès aux riverains du lotissement de Béline (munis d'un laissez-passer) sera maintenu dans Courpière, sur la section de route comprise entre la RD 906 et le premier chemin d'accès au CEG.

Le stationnement devra être interdit sur tout le parcours de la course. Une signalisation adaptée et lisible devra être mise en place par les organisateurs. Des panneaux de déviations prévues par l'arrêté du Conseil Départemental, devront être mis en place.

Des panneaux, barrières métalliques avec mention « ROUTE BARRÉE », quille et bottes de paille ou pneumatiques seront disposés sur les routes et chemins afin d'en barrer les accès vers le circuit, ainsi que sur les zones dangereuses : virages, enfilades et courbes.

Le public sera admis à longer l'épreuve uniquement sur le côté gauche, sur les tertres en dehors de l'emprise de la route. Le public arrivant par la D 223 sera canalisé sur la partie gauche de la chaussée 50 mètres avant le départ et celui arrivant par la D 7 devra emprunter le chemin des Perçières pour accéder aux emplacements en surplomb à gauche.

Des panneaux « interdit au public » seront positionnés sur le côté droit de la chaussée.

Il appartient à l'organisateur de prendre toutes les mesures utiles pour assurer la sécurité des participants, des usagers et des spectateurs.

Avant le début de l'épreuve, la gendarmerie contactera M. COURTADON, organisateur technique, pour effectuer la traditionnelle reconnaissance de l'itinéraire et lui fera part des observations éventuelles.

Dispositif de secours :

Conformément à la partie « dispositif de secours et de sécurité » de la déclaration, la sécurité de la course sera assurée par :

- ☞ 13 commissaires de course avec radio, signalisation et extincteurs
- ☞ 1 médecin,
- ☞ 2 ambulances avec leur équipage - Ambulances Vincent FAYET
- ☞ 1 équipe de secouristes (UMPS 63 de Riom)
- ☞ 1 véhicule d'intervention rapide
- ☞ 1 dépanneuse
- ☞ 12 extincteurs

Cette autorisation est accordée sous réserve de la stricte application des décrets et arrêtés précités ainsi que des mesures suivantes arrêtées par la Commission Départementale de la Sécurité Routière et les services chargés de la voirie et de la surveillance de la circulation.

Accès des secours :

- Laisser les routes d'accès des secours et d'évacuation dégagées, praticables de manière permanente et ce par tous les temps.
- Réglementer la circulation et le stationnement afin d'assurer le libre accès des engins d'incendie et de secours. Dans la mesure du possible, lors de la création des parkings, ne pas former de cul-de-sac dans lequel un engin d'incendie ne pourrait effectuer de retournement.
- Maintenir libres en permanence les accès aux bâtiments desservis par la manifestation.
- Privilégier les barrières facilement escamotables ou amovibles.
- Maintenir une voie de 4 mètres de largeur libre et utilisable, dans les rues et places où sont installées des structures afin de permettre la circulation des engins d'incendie et de secours et la mise en station des échelles aériennes.
- Faire procéder en amont à une vérification de l'accessibilité des engins des services d'incendie et de secours sur l'emprise de la manifestation par l'organisateur.

Défense incendie :

Conformément aux règles de la FFSA (RTS montées et courses de côtes du 25/01/2017) :

Prévoir sur le site un piquet incendie avec un véhicule adapté pouvant être composé de commissaires entraînés, d'un service de sécurité spécialisé ou de sapeurs-pompiers.

Prévoir des extincteurs en nombre suffisant le long de la piste et au départ de la course. Ces extincteurs devront être adaptés aux risques à défendre.

Les concurrents doivent disposer dans leur structure d'au moins un extincteur (6 kg).

Article 3 : Service d'Ordre

Les organisateurs n'ont pas conclu de convention avec la gendarmerie nationale. La gendarmerie contrôlera le respect des mesures édictées et, dans la mesure où les nécessités du service ne s'y opposeront pas, assurera la surveillance de l'épreuve dans le cadre du service normal.

Article 4 : Environnement :

Cette manifestation n'est pas soumise à évaluation d'incidence NATURA 2000.

Prescriptions principales cependant à respecter en matière d'environnement :

- Utilisation de tapis environnementaux pour les pleins et les réparations .
- Jet de tracts, journaux, prospectus, objets ou produits quelconques sur la voie publique est rigoureusement interdit.
- Sensibiliser le public et les participants dans les brochures distribuées, la signalisation et la communication réalisée autour de la manifestation à respecter la nature et la faune sauvage.
- Nettoyer le parcours après la manifestation (débalisage et enlèvement des déchets).
- Les flèches et papillons du balisage pourront être attachés, **mais en aucun cas, ils ne seront cloués ou collés.**
- Le balisage à la peinture est interdit.

Article 5 : Météorologie

- L'organisateur devra interroger Météo France (notamment par le biais du répondeur téléphonique 32.50 ou par internet www.meteo.fr) afin de **connaître la couleur de la carte de vigilance météo** et de prendre **toutes mesures adaptées** en cas d'évolution des conditions météorologiques ou hydrologiques pouvant mettre en péril la sécurité et la santé des spectateurs et des participants.
- Un point météo devra être réalisé par l'organisateur avant et durant la manifestation.
- Un moyen d'alerte devra être mis en place afin d'informer le public sur une évolution pouvant provoquer une mise en danger.

Article 6 : Dispositif sanitaire - COVID-19

L'organisateur devra prévoir un protocole sanitaire Covid-19 en application des mesures gouvernementales. Ce protocole sera affiché pendant toute la manifestation. L'organisateur devra prendre toutes les précautions nécessaires au respect du dispositif sanitaire COVID-19 en vigueur le jour de la manifestation **ainsi que de toute mesure complémentaire prescrite par les services de l'État.**

Les participants devront avoir été informés des consignes à respecter au regard de la situation sanitaire.

L'organisateur devra s'assurer du strict respect de ces préconisations par l'ensemble des participants.

Article 7 : Le présent arrêté est délivré pour la manifestation sportive telle que libellée dans la demande d'autorisation de l'organisateur sous peine des sanctions pénales prévues aux articles R331-17-2 du Code du Sport et R411-321 du code de la route, qui disposent que :

- Article R331-17-2 du Code du Sport : « *Le fait d'organiser sans la déclaration ou l'autorisation préalables prévues à l'article R. 331-6 une manifestation sportive est puni des peines prévues pour les contraventions de la cinquième classe.*

Est puni des peines prévues pour les contraventions de la cinquième classe le fait, par l'organisateur, de ne pas respecter ou de ne pas faire respecter les prescriptions figurant dans l'autorisation administrative qui lui a été délivrée.

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait de participer sciemment à une manifestation sportive non autorisée alors qu'elle était soumise à autorisation en application de l'article R. 331-6. »

- Article R411-321 du code de la route : « *Le fait, pour tout organisateur, hors le cas du défaut d'autorisation des courses de véhicules à moteur, de contrevenir aux dispositions réglementant les courses de toute nature, ainsi que les épreuves ou compétitions sportives, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. »*

Article 8 : Copie conforme du présent arrêté sera notifiée à :

- M. Jacques COURTADON, président,
- M. le Président du Conseil Départemental (service des routes),
- Mrs les Maires de Courpière et Sermentizon,
- M. le Colonel, Commandant de la Région de Gendarmerie, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Puy-de-Dôme,
- M. le Directeur du SAMU,
- M. le Directeur Départemental des Territoires,
- M. le Directeur Départemental de la Protection des Populations-Sécurité Routière,
- M. le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale (Jeunesse et Sports),
- M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- M. le Sous-Préfet de Thiers.

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché aux mairies concernées et diffusé au recueil des actes administratifs du Puy-de-Dôme.

Fait à Issoire le 7 juin 2021

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet d'Issoire,


Pascal BAGDIAN

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr>

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

ARRETE TEMPORAIRE 21 UPT 05
réglementant l'utilisation des routes départementales
à l'occasion de l'épreuve sportive dite :

« 52^{ème} COURSE DE CÔTE DE COURPIÈRE »

Le Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU la demande par laquelle L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DOME FOREZ sollicite l'autorisation d'organiser sur la voie publique une course automobile, dite « 52^{ème} Course de Côte Régionale de Courpière », le 27 juin 2021,

VU le plan ci-annexé, figurant les usages privatifs demandés,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-2, L. 2212-3 et L. 2215-1,

VU le code de la route et notamment ses articles R 411-7, R.411.29 à R.411.32,

VU le code du sport et notamment les articles R331-18 à R331-34 et A331-16 à A331-21 relatifs aux concentrations et manifestations organisées sur les voies ouvertes ou dans les lieux non ouverts à la circulation publique et comportant la participation de véhicules terrestres à moteur,

VU le décret n° 86.476 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du Code de la Route,

VU le décret n° 55.1366 du 18 octobre 1955 modifié portant réglementation générale des épreuves et compétitions sportives sur la voie publique, et son arrêté d'application du 1er décembre 1959,

VU le décret n° 92.757 du 3 août 1992 modifiant le Code de la Route et relatif à la sécurité des courses et épreuves sportives sur les voies ouvertes à la circulation publique, et son arrêté d'application du 26 août 1992,

VU l'arrêté du Président du Conseil départemental du Puy de Dôme en date du 1er octobre 2019 donnant délégation de signature à Monsieur Michel MIOLANE en qualité de Directeur Général des Services, ainsi qu'aux Directeurs Généraux Adjointes et Directeurs des Services du Conseil départemental.

VU l'arrêté du Président du Conseil Départemental du Puy de Dôme en date du 21 juillet 2020, donnant délégation de signature à Madame Annabelle ACHARROK, Directrice Générale Adjointe des Services du Département, Directrice Générale du Pôle Aménagement Attractivité et Solidarités des Territoires, ainsi qu'à ses collaborateurs

ARRETE

ARTICLE 1 – UTILISATION PRIVATIVE DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

La course automobile dite « 52^{ème} Course de Côte de Courpière » est autorisée, le 27 juin 2021 à utiliser privativement dans les deux sens la section de route départementale hors agglomération suivante de 8h00 à 20h00 :

☒ RD 223 entre le PR 0+000 et le PR 3+950 (entre les intersections avec la RD 906 à Courpière et la RD 44).

ARTICLE 2 – DÉVIATIONS

Des déviations seront mise en place, pour les 2 sens de circulation (itinéraires repérés en bleu sur le plan ci-annexé), par :

- ✓ RD 44 entre les PR 4+495 et PR 3+355
- ✓ RD152 entre les PR 15+176 et PR 18+592
- ✓ RD 7 entre les PR 25+198 et PR 26+354

ARTICLE 3 – SIGNALISATION

La fourniture et la mise en place de la signalisation sont à la charge intégrale de l'organisateur.

S'il convenait de modifier ces itinéraires, les modifications devraient être définies en accord avec la Division Routière Aménagement Territorial de Livradois-Forez – rue Antoine Sylvère – 63600 AMBERT - ☎ 04.73.82.55.55 aux frais de l'organisateur.

ARTICLE 4 – DESSERTES RIVERAINES

Les accès aux propriétés riveraines, pour leurs propriétaires ou leurs utilisateurs habituels :

- ♦ devront être intégralement maintenus sur les sections de routes départementales servant simplement d'accès à l'épreuve sportive.
- ♦ devront être facilités, dans la mesure du possible, en fonction des impératifs de sécurité, sur les sections de routes départementales entièrement privatisées empruntées par la course en passages successifs, entre les différents passages.

ARTICLE 5 – CONSERVATION DU PATRIMOINE ROUTIER

Toutes appositions d'inscriptions ou toutes installations de dispositifs d'information, éventuellement nécessaires à la signalisation de la course, sur les chaussées ou leurs dépendances, seront tolérées sous réserve qu'elles soient auto-effaçables ou supprimées après la course par l'organisateur dans un bref délai.

Le bon état de la chaussée et de ses dépendances devra être intégralement préservé : toutes dégradations consécutives au déroulement de la course seront mises à la charge de l'organisateur, sur constat effectué par la Division Routière d'Aménagement Territorial de Livradois-Forez.

ARTICLE 6 – DIFFUSION

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Thiers,
- Monsieur le Sous-Préfet d'Issoire,
- Association Sportive Automobile Dôme Forez,
- Monsieur le Colonel, Commandant du Groupement de Gendarmerie du Puy-de-Dôme,
- Monsieur le Chef de la Division Routière d'Aménagement Territorial de Livradois-Forez,
- M. le Directeur des Services Routiers du Pôle Aménagement, Attractivité et Solidarités des Territoires,
- MM les Maires de Courpière et de Sermentizon pour affichage en Mairie.

Clermont-Ferrand, le

- 3 JUIN 2021

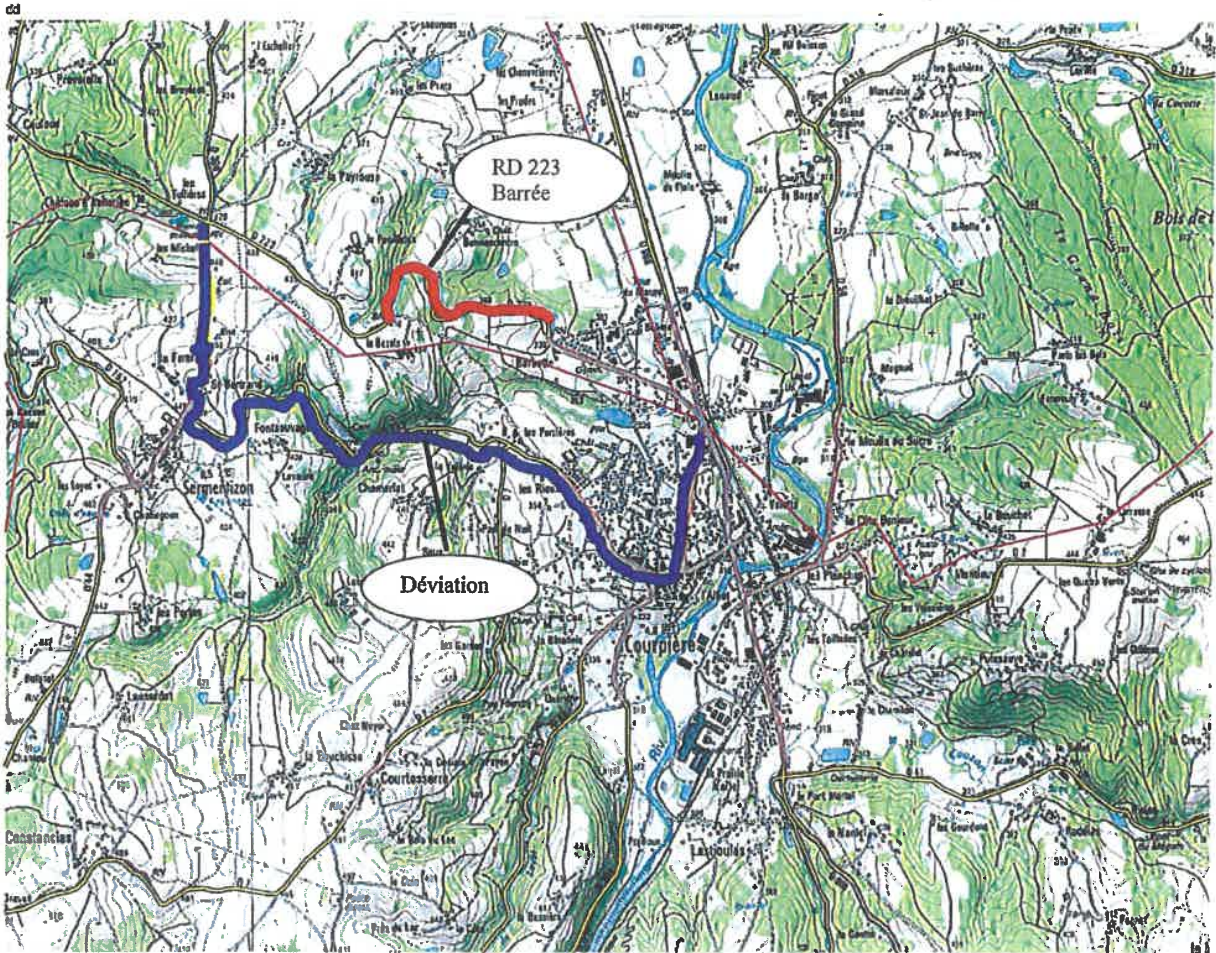
Pour Le Président du Conseil départemental,

Par intérim du Directeur des Services routiers

Le Chef du Service Ouvrage d'Art



Vincent TIXIER



En rouge RD utilisée privativement

En bleu déviation

DEPARTEMENT
DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT
DE
THIERS

COMMUNE DE COURPIERE

*Arrêté n°59/2021 portant réglementation
provisoire de circulation et de stationnement :
Course de Côte*

Le Maire de la Commune de COURPIERE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, particulièrement, les articles L 2211-1, L 2212-2, L 2212-5 et L 2213-1 ;

Vu les dispositions du code de la route ;

Vu les arrêtés municipaux n°172/2019 du 02 décembre 2019 et n°21/2020 du 24 février 2020 portant réglementation de stationnement et de circulation sur la commune de Courpière ;

Vu la demande formulée par l'Association Sportive Automobile Dôme Forez, représentée par M. GARDETTE Etienne, en date du 10 mai 2021 ;

Considérant que l'organisation de la 52^{ème} Course de Côte de Courpière le 27 juin 2021 par l'Association Sportive Automobile Dôme Forez nécessite de réglementer la circulation et le stationnement dans les rues et voies concernées afin de préserver les impératifs de sécurité publique ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'interdiction de circulation des véhicules, Rue Rhin et Danube est supprimée temporairement le samedi 26 et le dimanche 27 juin 2021 de 07 heures à 20 heures.

ARTICLE 2 : Les organisateurs devront voiler les panneaux de signalisation implantés dans cette rue avant le déroulement de la manifestation.

ARTICLE 3 : Le stationnement de tous véhicules est interdit Avenue Pierre et Marie Curie le dimanche 27 juin 2021 de 07 heures à 20 heures.

ARTICLE 4 : Les organisateurs sont autorisés à faire installer avenue Pierre et Marie Curie à Courpière, un système de sonorisation. Ainsi, du 23 juin au 27 juin 2021, lors de son installation et de son enlèvement, Avenue Pierre et Marie Curie, la circulation automobile sera rétrécie au moyen d'un alternat manuel. Sur la RD 223 hors agglomération la mesure devra être autorisée par arrêté du Conseil Départemental.

ARTICLE 5 : Utilisation privative de la RD 223 :
Les organisateurs de la « 52^{ème} Course de Côte régionale de Courpière » sont autorisés le dimanche 27 juin 2021 de 08h30 à 19h00, à utiliser privativement (dans les deux sens) la section de route départementale 223 dans l'agglomération entre la RD 906 et la RD 44.
Sur la RD 223 hors agglomération la mesure sera confirmée par arrêté du Conseil Départemental.

ARTICLE 6 : Les déviations consécutives à l'utilisation privative seront organisées selon les itinéraires définis par l'arrêté du Conseil Départemental.

ARTICLE 7 : Dessertes riveraines

Les accès aux propriétés riveraines, pour leurs propriétaires ou leurs utilisateurs habituels :

- devront être intégralement maintenus sur les sections de routes départementales servant simplement d'accès à l'épreuve sportive,
- devront être facilités en fonction des impératifs de sécurité, sur les sections de routes départementales entièrement privatisées, empruntées par la course en passages successifs, entre les différents passages.

ARTICLE 8 : Les prescriptions édictées ci-dessus sont conditionnées par l'obtention par les organisateurs de l'arrêté préfectoral portant autorisation d'une manifestation sportive sur la voie publique comportant l'engagement de véhicules à moteur et de l'arrêté du Conseil Départemental réglementant la circulation sur la RD 223 hors agglomération.

ARTICLE 9 : La signalisation réglementaire et l'affichage du présent arrêté seront assurés par le demandeur à savoir l'association ASA Dôme Forez, qui sera entièrement responsable sauf recours contre qui de droit, de tous les accidents ou dommages qui pourraient se produire du fait de cette manifestation, qu'il y ait ou non de sa part négligence, imprévoyance ou toute autre faute.

ARTICLE 10 : Ampliation de cet arrêté sera notifiée aux organisateurs et à la Sous-Préfecture d'Issoire.

ARTICLE 11 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame Le Maire de Courpière dans le délai de deux mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à partir de sa publication, d'un recours auprès du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, qui peut notamment être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 12 : Madame le Brigadier-Chef Principal de Police Municipale de la Commune de COURPIERE et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Courpière, le 10 mai 2021

Le Maire,
Christiane SAMSON

A circular official stamp of the Municipality of Courpière is partially visible behind the signature. The signature is a handwritten name in black ink, appearing to be 'Christiane Samson'.



52^{ème} COURSE DE COTE REGIONALE DE COURPIERE

REGLEMENT PARTICULIER

L'Association Sportive Automobile DOME-FOREZ organise le dimanche 27 Juin 2021, avec le concours de l'écurie CHIGNORE-COURPIERE et sous le patronage de la Municipalité de COURPIERE, une épreuve automobile de Course de Côte Régionale dénommée :

52^{ème} COURSE DE COTE REGIONALE DE COURPIERE

Cette épreuve compte pour : - la Coupe de France de la Montagne 2021, Coef 1
- le Challenge de Ligue d'Auvergne.
- le Challenge de l'A.S.A. Dôme-Forez.

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue d'Auvergne sous le numéro ___/___ en date du ___/___/2021 et enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation numéro ___ en date du ___/___/21__

ARTICLE 1p – ORGANISATION DE LA COURSE

ARTICLE 1.1p : Officiels

◆ Président du Collège des Commissaires Sportifs	Michèle MARTIN	Lic. 1123
Membres du Collège des Commissaires Sportifs	Michel BEAULATON	Lic. 3816
	Josette MARTIN	Lic. 75
◆ Directeur de Course	Marc HABOUZIT	Lic. 7738
◆ Directeur de Course Adjoint	Christelle HABOUZIT	Lic. 128356
◆ Médecin Chef	Dr Jacques COURTADON	Lic. 16970
◆ Commissaires Techniques	Responsable Serge PEGOLOTTI	Lic. 6047
	André BOIVIN	Lic. 3572
	Jacques MONTJOTIN	Lic. 8818
	Emeric PASCAL	Lic. 37568
Chargé de la mise en place des moyens	Jean APPARAILLY	Lic. 18967
◆ Comm. Sportifs Relations avec les Concurrents	Etienne GARDETTE	Lic. 8272
	Catherine PASTOREK	Lic. 15145
◆ Chargé des Commissaires de Route	Jean APPARAILLY	Lic. 18967
◆ Chronométrateur officiel	Chronométrateurs C au départ et à l'arrivée	

ARTICLE 1.2p : Horaires

- ◆ Clôture des engagements mardi 22 Juin à minuit.
- ◆ Publication de la liste des engagés jeudi 24 Juin.
- ◆ Vérifications administratives et techniques à Courpière, Gymnase de Bélimé, route de Lezoux :
 - ⇒ le samedi 26 Juin de 18H00 à 20H45
 - ⇒ le dimanche 27 Juin de 07H30 à 08H30.
- ◆ Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais à 08H30.
- ◆ Briefing des Commissaires le dimanche 27 juin à 08H00 sur la ligne de départ.
- ◆ Essais non chronométrés le dimanche 27 Juin de 08H30 à 09H15.
- ◆ Essais chronométrés le dimanche 27 Juin de 09H30 à 12H00.
- ◆ Briefing des pilotes le dimanche 27 Juin après les essais, au parc d'arrivée.
- ◆ Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course à 12H45
- ◆ Montées de Course le dimanche 27 Juin :
 - 1^{ère} montée à partir de 13H45
 - 2^{ème} montée à partir de 15H15
 - 3^{ème} montée à partir de 16H45

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

- ◆ Affichage des résultats provisoires après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.
- ◆ Podium sur la ligne de départ, après la descente des concurrents.
- ◆ Remise des prix le 27 Juin à 20H00 à Courpière, au Podium Départ (au Gymnase de Bélimé en cas d'intempéries).
- ◆ Les concurrents recevront les chèques correspondants à leur prix par courrier semaine du 28/06 au 4/07/2021.
- ◆ Réunions du Collège des Commissaires Sportifs dimanche 27 Juin, au Gymnase de Bélimé, la première à 07H30. Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

ARTICLE 1.3p : Vérifications

- ◇ Vérifications administratives et techniques à Courpière, Gymnase de Béline, route de Lezoux :
 - ⇒ le samedi 26 Juin de 18H00 à 20H45,
 - ⇒ le dimanche 27 Juin de 07H30 à 08H30.
- ◇ Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage FAYET COMBE - 12 avenue Jean Jaurès à Courpière - Taux horaire de la main d'œuvre : 60 euros TTC.
- ◇ Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.
- ◇ Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture des contrôles soit le dimanche 27 Juin à 08H30.
- ◇ A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le dimanche 27 Juin à 07H30.
- ◇ Pesage des voitures libre le samedi 26 juin de 18H00 à 20H45

ARTICLE 1.5p : Dispositions particulières

Une même voiture pourra être utilisée successivement par deux conducteurs.

ARTICLE 2p – ASSURANCES

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

ARTICLE 3p – CONCURRENTS ET PILOTES

ARTICLE 3.1p : Engagements

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DOME-FOREZ

8 bis cours Sablon - 63000 CLERMONT-FD - Tel 06.07.85.22.73 ou 06 07 60 57 83

jusqu'au mardi 22 Juin 2021 à minuit. Les frais de participation fixés à 340 euros seront réduits à :

- ⇒ Engagement simple : 170 euros (cent soixante-dix euros) pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.
- ⇒ Engagement préférentiel : 155 euros (cent cinquante-cinq euros) pour les pilotes de l'A.S.A. Dôme-Forez.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation. Si quatre jours avant le début du meeting le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 40 les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4p – VOITURES ET EQUIPEMENT

ARTICLE 4.1p : Voitures admises

Le nombre de voitures admises est fixé à 100.

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte (Voir tableau page 9).

La répartition des voitures dans les groupes et les classes admis dans cette épreuve est la suivante :

GROUPES : FC/FS - F2000 - N & FN - A & FA - R – GT série & GTTS - CM, CNF & CN - D/E.

CLASSES :

<u>N/FN/R</u>	N/FN1-R1A	jusqu' à 1400cm3	<u>A/FA/R</u>	A/FA1	jusqu' à 1400cm3
	N/FN2-R1B	+1400 à 1600cm3		A/FA2-R2B	+ 1400 à 1600cm3
	N2 Série	+1400 à 1600cm3		A/FA3-R2C-R3C/D/T	+ 1600 à 2000cm3
	N/FN3	+ 1600 à 2000cm3		A/FA4-R4-R5-S2000 rallye+	2000cm3/1600 turbo
	N/FN4	+ 2000cm3		A/FA5	2000 turbo
<u>FC/FS</u>	FC 1	jusqu' à 1300cm3	<u>F2000</u>	F2000-1	jusqu' à 1400cm3
	FC 2	+ 1300 à 1600cm3		F2000-2	+1400 à 1600cm3
	FC 3	+ 1600 à 2000cm3		F2000-3	+1600 à 2000cm3
	FC 4	+ 2000cm3			
<u>CNF-CN-CM</u>	CNF.1/CN.1 (*)	jusqu' à 1600cm3	<u>GTsport</u>	GT1	jusqu' à 2000cm3
	CNF.2/CN.2 (*)	+1600 à 2000cm3		GT2	+ 2000cm3
	CM 1/CM 2 (*)	jusqu' à 1003cm3			
<u>GTTS</u>	GTTS 1	jusqu' à 1600cm3	<u>D/E</u>	D/E-1(1)	jusqu' à 1300cm3
	GTTS 2	+1600 à 2800cm3		D/E-2	+1300 à 1605cm3
	GTTS 3	+2800 à 3600cm3		D/E-3	FF
	GTTS 4	+ 3600cm3		D/E-4	+1605 à 2000cm3
				D/E-5 Moteur série	Bride de 26
				D/E-5 Moteur racing	Bride de 28
				D/E 7	FRenault
				D/E-8	Formula Master
				(1) Formule Campus confondue avec D/E-1	

(*) Les classes CNF.1 et CN.1, les classes CNF.2 et CN.2, ainsi que les classes CM1 et CM2 sont confondues.

ARTICLE 4.2p : Carburant - Pneumatiques - Equipements

Voir règlement standard des Courses de Côte.

ARTICLE 4.2.7p : Echappement

Toutes les voitures devront être équipées d'un silencieux

- Voitures fermées, CM et GT : niveau sonore maximal : 105 dB A maxi.
- Voitures de courses ouvertes : niveau sonore maximal : 110 dB A maxi.

ARTICLE 4.3p : Numéros de course

Voir règlement standard des Courses de Côte.

ARTICLE 4.4p : Mesures et dispositifs de sécurité

Voir tableau publié dans « Equipement sécurité Montagne »

ARTICLE 5p – PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côte.

La publicité obligatoire (non rachetable) et la publicité optionnelle (bandeaux pare-brise) seront précisées par un additif.

ARTICLE 6p – SITE ET INFRASTRUCTURES

ARTICLE 6.1p : Parcours

La Course de Côte Régionale de Courpière a le parcours suivant : RD 223 entre Barbette et 150 m après le chemin de Limarie (Côte dite des Foulhoux).

La course se déroulera en deux montées minimum ou trois maximum.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard (FC, F2000, N/FN, A/FA, GT/GTTS, CNF/CN/CM, D/E - au sein de chaque groupe dans l'ordre croissant des classes de cylindrée - au sein de chaque classe dans l'ordre décroissant des numéros).

- ◇ Départ. : angle de la dernière maison à droite de Barbette
- ◇ Arrivée : 150 mètres après chemin de Limarie à droite.
- ◇ Pente moyenne. : 5.1 % (Dénivellation : 67 m)
- ◇ Longueur du parcours. : 1300 m.

Modalité de retour au départ : en convoi, par le parcours de la course, après chaque montée.

Une même voiture pouvant être utilisée successivement par 2 pilotes, les seconds pilotes effectueront leur montée en début de manche et redescendront les véhicules en convoi sur l'ordre du Directeur de Course.

Parc départ : sur la RD 223 entre le C.E.G. et Barbette.

Parc arrivée : sur la RD 223, 200 m après l'arrivée, puis après la fin de la dernière montée, sur la RD 223 en aval de la ligne de départ.

ARTICLE 6.2p : Route de Course

Accès par la RD 223 depuis Courpière.

ARTICLE 6.3p : File de départ

File de départ : sur la RD 223 entre l'accès au C.E.G. et Barbette.

Rappel : les concurrents devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant l'heure de départ. Le concurrent dont le conducteur ne sera pas présenté dans ce délai pourra être exclu de l'épreuve.

ARTICLE 6.4p : Signalisation

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

ARTICLE 6.5p : Parc Concurrent

Les parcs concurrents seront situés sur les voies à proximité du C.E.G. Ils seront accessibles à partir de 18H00 le samedi 26 Juin. Les remorques devront être garées à proximité.

Dans chaque parc concurrent il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimum de 5 kg. ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans.
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3m x 5m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture.
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

La pénalité pour défaut d'extincteur et/ou de bâche dans les parcs est de 200 €. Le montant des amendes est conservé par l'organisateur.

ARTICLE 6.6p : Parc Fermé Final

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés est situé sur la RD 223 en aval de la ligne de départ, sur deux files, à droite (sens de la descente).

ARTICLE 6.7p : Tableaux d'affichage officiels

Les tableaux d'affichage seront placés :

- ◇ Pendant les vérifications, au parc des vérifications (Gymnase de Bélime),
- ◇ Pendant les essais et la course, au Parc départ (Podium départ),
- ◇ Pendant le délai de réclamation après l'arrivée, au parc fermé d'arrivée (Podium départ).

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

ARTICLE 6.8p : Permanence

Pendant la manifestation une permanence se tiendra au Podium de Départ Tel 06.07.85.22.73
Centre de secours le plus proche : Centre Hospitalier de THIERS, tel 04.73.80.72.22.

ARTICLE 7p – DEROULEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 7.1p : Essais

Les essais non chronométrés et chronométrés auront lieu le dimanche 27 juin 2021 de 08H30 à 12H00.

ARTICLE 7.2p : Conférence aux pilotes (briefing)

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu le dimanche 27 Juin 2021 à la fin des essais au Parc Arrivée. La présence de tous les pilotes et des Commissaires Chef de poste y est obligatoire.

ARTICLE 7.3p : Course

La course aura lieu le dimanche 27 Juin 2021 à partir de 13H45.

Voir règlement standard des Courses de Côte.

Le départ sera donné « aux feux tricolores » Le chronométrage sera électronique et les temps seront pris au centième de seconde.

ARTICLE 7.4p : Echauffement des pneumatiques

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les épreuves régionales.

ARTICLE 8p – PENALITES

Voir règlement standard des Courses de Côte.

ARTICLE 9p – CLASSEMENTS

Conforme au règlement de chaque discipline.

Le classement s'effectuera sur la meilleure montée de course.

Voir réglementation générale des Courses de Côte.

Les classements provisoires seront affichés dès l'arrivée du dernier concurrent, au podium départ et seront établis de la façon suivante :

- ◇ un classement général,
- ◇ un classement général féminin.
- ◇ un classement pour chacun des groupes comme défini à l'article 4.1 du règlement standard,
- ◇ un classement pour chacune des classes énumérées à l'article 4.1 du règlement standard,

ARTICLE 10p – PRIX

ARTICLE 10.2p : Prix (cumulables)

La répartition des prix et coupes se fera de la manière suivante à partir des classements pilotes, prioritaires compris

CLASSEMENT GENERAL SCRATCH

au premier	230 € + Coupe
au deuxième	160 € + Coupe
au troisième	100 € + Coupe
au quatrième	50 € + Coupe

CLASSEMENT GROUPES

Nbre Partants :	+ de 10	6 à 10	2 à 5
au 1 ^{er}	100 €	100 €	70 €
au 2 ^{ème}	70 €	60 €	
au 3 ^{ème}	40 €		

CLASSEMENT PAR CLASSES CLASSEMENT DAMES

Nbre Partants	+ de 11	7 à 11	4 à 6	2 et 3	1 partant	à la première : 60 €
au 1 ^{er}	170 €	170 €	170 €	170 €	85 €	
au 2 ^{ème}	100 €	90 €	80 €			
au 3 ^{ème}	80 €	60 €				
au 4 ^{ème}	50 €					

TOUS LES PRIX SONT CUMULABLES

ARTICLE 10.3p : Coupes (Non cumulables) Liste non limitative

Il sera attribué une coupe : - aux 4 premiers du Classement Général, - à la 1^{ère} Dame,
- au 1^{er} de chaque classe, - à 2 commissaires.

ARTICLE 10.5p : Remise des Prix et Coupes

Elle aura lieu à Courpière, Podium départ, le dimanche 27 Juin 2021 à 20H00 (ou au Gymnase de Bétime, route de Lezoux, en cas d'intempéries).

Sous-préfecture d'Issoire
Manifestations sportives se déroulant dans le PUY-DE-DÔME (Pédestre
de plus de 300 participants, VTT, Quads, Motos...)
Liste exhaustive des communes traversées

Nom de la commune sur laquelle passe la manifestation	Accord obtenu de la commune (à fournir en pièce jointe)
Courpière	Accord demandé en attente
Nom de la commune Impactée par la déviation de la RD 223	
Sermentizon	

52^{ème} COURSE DE COTE REGIONALE DE COURPIERE
COUPE DE FRANCE DE LE MONTAGNE
Dimanche 27 Juin 2021

CONDITIONS GENERALES D'ORGANISATION

I - SITE DE LA COURSE

La Course de Côte de Courpière (Côte dite des Foulhoux) se situe à la sortie Ouest de Courpière, sur la RD 223, route départementale reliant Courpière à Lezoux :

- ◇ **DEPART ARRETE** : angle de la dernière maison de Barbette,
- ◇ **ARRIVEE LANCEE** : 150 mètres après le chemin de Bonnencontre-Limarie à droite.

Sa longueur est de 1300 mètres et sa pente moyenne de 5,1 %.

Elle se situe à flanc de coteau avec un profil mixte dans une zone boisée ou de prairies : Déblais à gauche, remblais à droite, aussi les terrains situés à gauche sont en constante surélévation par rapport à la chaussée (entre 2 et 6 mètres). Le revêtement est excellent.

Le tracé présente un premier virage à gauche, puis une succession d'enfilades sur les 650 mètres, un virage serré à droite à 850 mètres et une longue courbe gauche sur 200 mètres (à partir de 1000 mètres). Aussi, sur cette épreuve d'adresse et de maniabilité chronométrée en côte, les virages limitent naturellement les portions de ligne droite à 150 mètres.

De plus il n'y a aucune maison d'habitation le long de l'épreuve et un chemin non revêtu, plus ou moins parallèle à l'épreuve permet d'accéder, à partir de Courpière ou du départ, à plusieurs points de la course.



II - USAGE PRIVATIF - RIVERAINS - DEVIATIONS

L'épreuve entraînera l'usage privatif de la :

- RD 223 entre les intersections avec la RD 906 à Courpière et la RD 44 (Sermentizon)

le Dimanche 27 Juin 2021 de 08H00 à 20H00

Toutefois l'accès aux riverains du lotissement de Bélime (munis d'un laissez-passer) sera maintenu dans Courpière sur la section de route comprise entre la RD 906 et le premier chemin d'accès au C.E.G.

La circulation générale pourra être déviée :

- ⇒ entre Courpière et Lezoux, en empruntant depuis Courpière la RD 7, la RD 152 jusqu'à Sermentizon, la RD 44 à droite jusqu'à Auteribe, puis la RD 223 à gauche jusqu'à Lezoux.
- ⇒ entre Lezoux et Courpière, en empruntant la RD 223 jusqu'à Auteribe, la RD 44 à droite jusqu'à Sermentizon puis la RD 152 à gauche et la RD 7 jusqu'à Courpière.

III - PARCS DEPART ET D'ARRIVEE

Le parc des concurrents, est prévu sur les voies du lotissement de Bélime.

La file d'attente, avant le départ, se situe sur la RD 223 entre la rue d'accès au CEG et le départ. A cet effet, la RD 223 sera barrée par des barrières métalliques à partir de la première rue d'accès au CEG . La file d'attente sera matérialisée par des quilles sur l'axe de la chaussée, de manière à laisser libre la partie gauche pour l'intervention éventuelle des secours.

Après avoir effectué une montée (essais ou course), les concurrents viendront tourner au carrefour de la ferme des Fouilhoux (RD 223 barrée par des barrières métalliques) et se mettront en parc en haut de l'épreuve, sur le côté droit (sens de la descente) de la RD 223, en amont du chemin du Bezeix. La descente se fera en caravane, jusque dans le parc de départ, en bas de l'épreuve. Il est formellement interdit aux concurrents de prendre l'itinéraire en sens inverse.

IV - ADMISSION DU PUBLIC

Le public sera admis le long de l'épreuve, uniquement côté GAUCHE sur les tertres en dehors de l'emprise de la route.

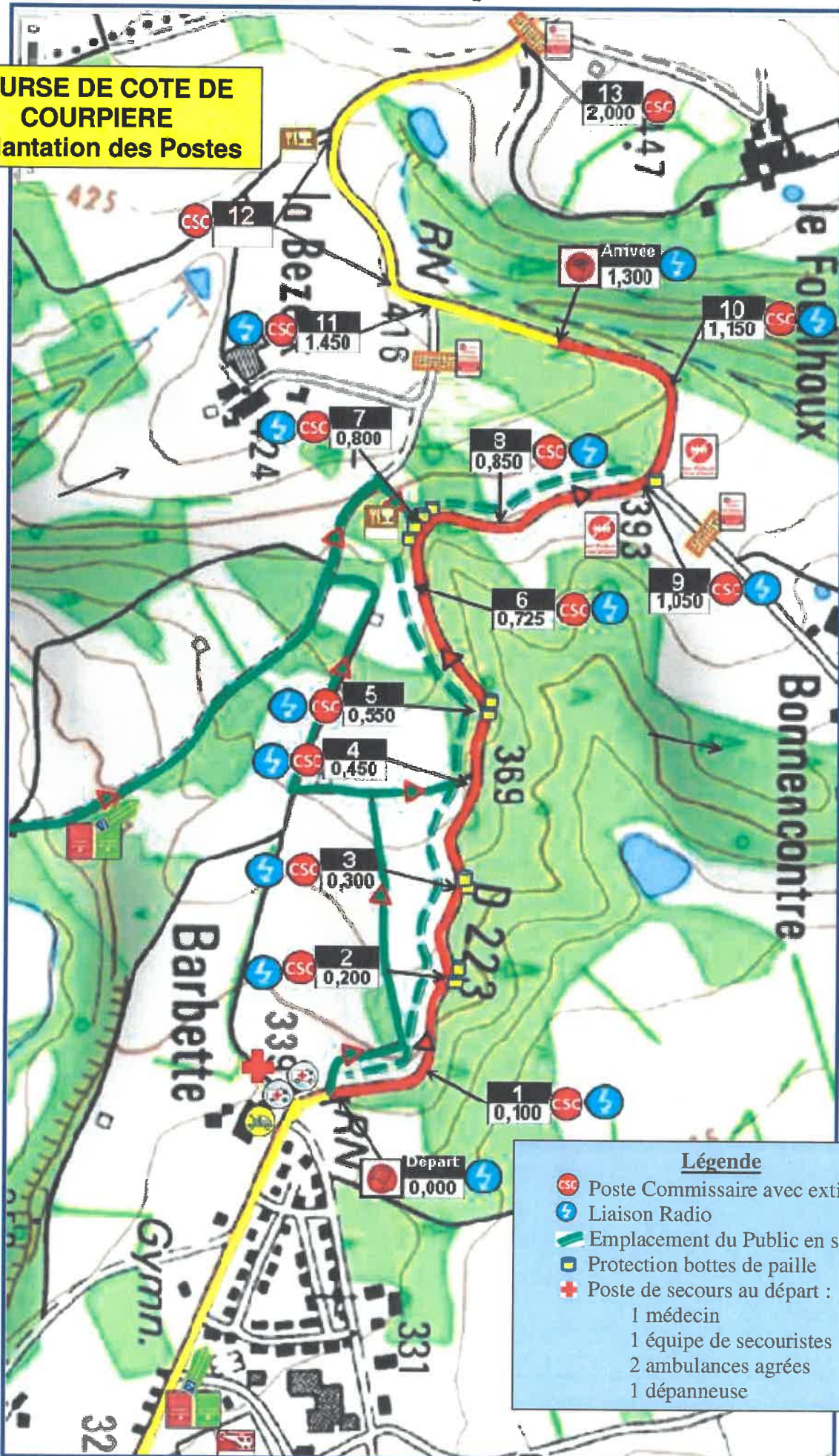
Le public arrivant de Courpière par la RD 223 sera canalisé sur la partie gauche de la chaussée, 50 mètres avant le départ, par des barrières métalliques. En empruntant le chemin non revêtu de gauche avant le départ, il pourra accéder aux emplacements en surplomb à gauche de la course.

Le public arrivant de Courpière par la RD 7, empruntera le chemin « des Percières » pour accéder aux emplacements en surplomb à gauche.

V - SERVICE D'ORDRE

L'Organisateur n'a pas prévu de convention avec la Gendarmerie.

**COURSE DE COTE DE
COURPIERE**
Implantation des Postes



Légende

- Poste Commissaire avec extincteur
- Liaison Radio
- Emplacement du Public en surplomb
- Protection bottes de paille
- Poste de secours au départ :
 - 1 médecin
 - 1 équipe de secouristes
 - 2 ambulances agréées
 - 1 dépanneuse

- Itinéraire d'évacuation en cas d'accident :

En cas d'accident sur le parcours de la course, les Organisateurs prévoient d'acheminer les blessés dans les services d'urgence de l'Hôpital de Thiers et du C.H.U. de Clermont-Fd en empruntant depuis Courpière, la RD 906 jusqu'à THIERS (et éventuellement jusqu'à CLERMONT-FD par l'Autoroute).

Les services d'urgence de l'Hôpital de Thiers et du C.H.U. de Clermont-Fd seront avertis de l'arrivée éventuelle de blessés.

Hôpital de THIERS

Tel. 04 73 51 10 00

C.H.U. de CLERMONT-FD

Tel. 04 73 750 750

L'hélicoptère de la Sécurité Civile, basé à AULNAT interviendra sous réserve des nécessités techniques et opérationnelles de la base.

Dans le cadre de la fin de l'Etat d'Urgence Sanitaire (EUS) et de la reprise progressive de ses activités, la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) accompagne les organisateurs des manifestations de sport automobile et de karting tout en poursuivant l'objectif de protéger la santé de tous.

Ainsi, la FFSA a établi un document visant à formaliser des recommandations sanitaires adaptées à l'organisation des manifestations de sport automobile et de karting au regard des dispositions sanitaires prises par le gouvernement afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19.

Ce document s'applique à tout type de manifestation de sport automobile et de karting.

Aussi, celui-ci est réalisé en tenant compte de l'état actuel de nos connaissances sanitaires et des décisions gouvernementales. Celles-ci ont été précisées par le décret n°2020-911 du 27 juillet 2020 modifiant le décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé.

Le présent document pourra faire l'objet de modification suivant l'évolution de la situation sanitaire et des prises de décisions gouvernementales. Il est également soumis à l'appréciation des autorités administratives locales compétentes.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les manifestations peuvent accueillir jusqu'à 5 000 personnes (comprenant les membres de l'organisation, officiels, concurrents et accompagnateurs) jusqu'au 15 août 2020.

A compter du 15 août 2020, le préfet peut accorder à titre exceptionnel des dérogations, après analyse des facteurs de risques et notamment : de la situation sanitaire générale et de celle des territoires concernés ; des mesures mises en œuvre par l'organisateur afin de garantir le respect des mesures barrières ; des dispositions spécifiques prises par l'organisateur afin de prévenir les risques de propagation du virus propres à l'événement concerné au-delà de 5 000 personnes.

Les dérogations peuvent porter sur un ou une série d'événements lorsqu'ils se déroulent dans un même lieu, sous la responsabilité d'un même organisateur et dans le respect des mêmes mesures et dispositions sanitaires. Il peut y être mis fin à tout moment lorsque les conditions de leur octroi ne sont plus réunies.

Dans le cadre des manifestations de sport automobile et de karting, certains principes généraux, fondés sur les mesures barrières, régissant leurs organisations se dégagent :

- Respecter les gestes barrières : port du masque* obligatoire en lieu clos au sens du décret du 10 juillet 2020 ou lorsque la distanciation physique (1m) ne peut être respectée, mettre à disposition du gel hydroalcoolique, respect du principe de distanciation physique, lavage régulier des mains ;
- Sensibiliser et s'engager à ne pas participer aux activités en cas de symptômes (fièvre, toux, fatigue inhabituelle, céphalées, et/ou si contacts récents avec une personne contaminée au covid-19 (suspectée ou confirmée)) ;

*Pour toute personne de 11 ans ou plus. Le port du masque ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation.

- Filière covid-19 :

- Désigner un référent « covid-19 » (titulaire d'une licence FFSA auprès de la structure affiliée support de l'organisation) responsable de la mise en place des gestes barrières et du respect du présent protocole ;

- Prévoir un local ou à défaut un véhicule, équipé de masques, gants, blouses, gel hydroalcoolique, permettant d'isoler un éventuel malade. Exemple : en attente d'une évacuation décidée par le SAMU Centre 15 ou pour éventuellement procéder à un test (PCR) ;

- L'utilisation de vestiaires collectifs est interdite ;

- Les équipements de protection individuelle ne peuvent être partagés, prêtés ou échangés. De la même façon, le partage, prêt ou échange de matériel est interdit ;

- Désinfecter régulièrement les sanitaires et les points de contact susceptibles de transmettre le virus (locaux administratifs, salle de direction de course, salle de collège, salle des chronométreurs, local technique, véhicules mis à disposition par l'organisation etc.).

APPLICATIONS OPÉRATIONELLES

1

ENGAGEMENTS CONCURRENTS / PILOTES

La procédure d'engagement en ligne est à privilégier ;

La procédure d'engagement peut permettre aux organisateurs de rappeler de nombreuses informations : gestes barrières (ex. : cagoule relevée sur le nez pour les équipages dans leur voiture), conditions d'accueil sur leur site et notamment la gestion des flux, rappel de l'interdiction des prêts et échanges d'équipements, nombre d'accompagnateurs acceptés (si leur capacité est limitée), dispositif prévu pour la restauration, déroulement des cérémonies, etc.

2

VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES & TECHNIQUES

Les locaux doivent être aménagés et aérés : la gestion des flux devra permettre le respect des règles de distanciation physique, éviter les croisements, le marquage au sol est recommandé ;

L'organisateur doit s'assurer que les officiels et/ou bénévoles en charge des vérifications préliminaires soient équipés du matériel de protection adapté à l'accomplissement de leur mission (masques, visières de protection, vitres). Les effectifs doivent être limités au strict nécessaire ;

Pour les vérifications administratives, seul le concurrent est autorisé à se présenter (sauf exception pour les mineurs qui pourront être accompagnés de leur représentant légal). Le prêt de matériel (exemple : stylo) est interdit ;

Pour les vérifications techniques préliminaires, il convient d'utiliser la « [Fiche d'Enregistrement des Équipements de Sécurité](#) » créée par la FFSA. Deux personnes maximum, portant un masque, présentent la voiture.

3 Paddock/Parc d'assistance

- ✓ Limiter les effectifs & les accompagnateurs au strict nécessaire ;
- ✓ Le port du masque est obligatoire ;
- ✓ Prévoir des points de distribution de gel hydroalcoolique ;
- ✓ Dans le cadre de la présence d'un manufacturier où les concurrents viennent retirer les pneumatiques, un dispositif devra être créé afin d'assurer un flux de circulation permettant de respecter les règles de distanciation physique et éviter les croisements. Aussi, il conviendra de prévoir un marquage au sol pour maintenir une distance entre les concurrents si nécessaire ;
- ✓ Désinfecter régulièrement les points de contacts susceptibles de transmettre le virus (barrières, sanitaires, équipements d'identification, véhicules mis à disposition par l'organisation etc.) ;
- ✓ Les repas des membres des équipes et des concurrents doivent respecter les règles de la restauration (point 6 du présent document).

4 OFFICIELS/BÉNÉVOLES

- ✓ Inciter les officiels et/ou bénévoles à venir avec leurs équipements personnels et dans la tenue adaptée. Tout le matériel prêté aux officiels et/ou bénévoles (drapeaux, radios, etc.) devra être désinfecté dès sa restitution ;
- ✓ Privilégier les briefings dématérialisés (officiels, concurrents, ...) ou en extérieur. A défaut, les participants devront être équipés de masques et il conviendra de prévoir du gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle où se déroulera le briefing ;
- ✓ Dans le cas où la réglementation impose un briefing physique, la mise en place d'un briefing dématérialisé pour les concurrents devra faire l'objet d'un additif ;
- ✓ Privilégier l'affichage dématérialisé des classements, résultats, décisions, etc. ;
- ✓ S'agissant de la direction de course et du collège : interdire l'accès aux locaux à toutes les personnes qui ne les composent ou qui ne sont pas convoquées. Le port du masque est obligatoire lorsque la distanciation physique (1m) ne peut être respectée. Il conviendra de prévoir du gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle, d'aérer et désinfecter régulièrement les locaux.
- ✓ S'agissant des commissaires : il est recommandé qu'ils utilisent leurs drapeaux personnels. Si les drapeaux sont fournis par l'organisateur, ils ne devront pas être échangés et devront être désinfectés en début et fin de journée. En poste, les commissaires devront être équipés de masques ;
- ✓ S'agissant de l'hébergement des officiels : mettre en œuvre les moyens nécessaires pour garantir la sécurité des lieux et des personnes. La configuration des lieux doit permettre la mise en œuvre des mesures barrières, notamment la distance entre les personnes.

5 CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

- Port du masque obligatoire lors des conférences de presse. Il est privilégié de faire une présentation de la manifestation via les réseaux sociaux ou le site internet de l'organisateur ;
- Port du masque obligatoire pour les interviews et le prêt de micro est interdit. Sans cela, les interviews sont interdites ;
- Lors des podiums ou remise de prix, l'organisateur devra limiter les personnes au strict nécessaire. Le port du masque est obligatoire sur le podium. Les remises de coupes et dotations devront être effectuées sans contact.

6 RESTAURATION

- L'organisation et l'accès aux lieux de restauration doivent être conçus de façon à limiter au maximum les files d'attente et les croisements (gestion des flux et marquage au sol) ;
- Positionner un distributeur de gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie des lieux de restaurations ;
- Privilégier le service à l'assiette, le format « buffet » est à éviter afin de limiter la propagation du virus ;
- Les personnes accueillies ont une place assise et une même table peut regrouper 10 personnes maximum. L'aménagement des tables doit permettre de garantir une distance minimale de 1 mètre entre chaque table occupée ;
- Les tables doivent être désinfectées après chaque repas ;
- Les prestataires -ou intervenants en cuisine- doivent respecter le protocole sanitaire spécifique à ce secteur.

7 MÉDIAS

- Salle de presse :
 - Port du masque obligatoire ;
 - 1m de distance entre chaque poste de travail ;
 - Limitation de l'accès selon la capacité de la salle.
- Photographes / caméramen :
 - Port du masque obligatoire ;
 - Limitation du nombre de personnes aux podiums ou remises des prix (à ajuster suivant les lieux).

8

SPECTATEURS

- ✓ L'organisateur doit se rapprocher des autorités administratives compétentes pour déterminer les règles applicables à l'accueil des spectateurs ;
- ✓ Le cas échéant, la billetterie dématérialisée est à privilégier ;
- ✓ Dès que cela est possible, l'organisateur doit mettre à disposition des spectateurs des points de gel hydroalcoolique ;
- ✓ La distribution de programme, de goodies ou autres cadeaux, ainsi que le tractage et le dépôt de prospectus sur les voitures sont interdits.

Nous vous rappelons que ce document est susceptible d'évoluer suivant la situation sanitaire et les décisions gouvernementales et fédérales qui en découleront.

En toute hypothèse, les organisateurs doivent veiller à prendre toutes les mesures de précautions nécessaires et faire scrupuleusement respecter les mesures barrières. Il est fait appel aux sens des responsabilités et au civisme de tous les acteurs de nos manifestations pour permettre la mise en œuvre de ces mesures susceptibles de prévenir les risques de propagation du virus.

Enfin, nous vous rappelons qu'au regard du droit applicable, le Préfet de Département est habilité à prendre toutes mesures complémentaires et/ou différenciées aux règles susmentionnées. Par conséquent, nous vous encourageons à maintenir un rapport régulier avec les autorités administratives locales compétentes.

Les services de la FFSA se tiennent à votre disposition à l'adresse e-mail suivante : covid19@ffsa.org.

L'affichette des recommandations sanitaires et des gestes barrières spécifiques au sport automobile ainsi qu'un écriteau « ici le port du masque est obligatoire » sont mis à disposition pour téléchargement.

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-11-00001

AP-Plate forme Ballon à air chaud à Mazayes



ARRÊTÉ N°SPI-2021-034

RAA: 63-2021-06-011-00

autorisant la création d'une plate-forme pour ballons à air chaud à Mazayes

Le Préfet du Puy-de-Dôme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier des Palmes Académiques

Vu le code de l'aviation civile, notamment ses articles L 110-1 et R 133-1-2 ;

Vu l'arrêté ministériel du 20 février 1986 fixant les conditions dans lesquelles les aérostats non dirigeables peuvent atterrir et décoller ailleurs que sur un aéroport ;

Vu l'arrêté du 6 mars 2013 relatif aux conditions d'utilisation des ballons libres à air chaud exploités par une entreprise de transport aérien public

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-01609 du 24 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Pascal BAGDIAN, Sous-préfet de l'arrondissement d'Issoire ;

Vu, la demande présentée par monsieur Aymeric BONNIER, représentant l'EURL « Montgolfières et volcans », sise 19 route des Dômes – 63230 MAZAYES, en vue d'obtenir l'autorisation de créer une plate-forme aérostatique pour ballons à air chaud à Mazayes, lieu-dit « Petit Chambois », parcelle n°ZI 146 ;

Vu, l'avis favorable de Monsieur le Maire de Mazayes, concernant la création d'une plate-forme d'atterrissage et de décollage de ballon à air chaud sur le territoire de la commune de Mazayes ;

Vu le contrat de partenariat signée entre Monsieur Bourdassol Yoann, propriétaire de la parcelle ZI 146 et Monsieur Bonnier Aymeric, représentant la société « Montgolfières et volcans » ;

Vu le courrier de Monsieur Bourdassol Yoann, propriétaire de la parcelle ZI 146 autorisant Monsieur Bonnier Aymeric à utiliser le terrain ;

Vu l'avis favorable du directeur de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est ;

Vu l'avis favorable du directeur zonal de la police aux frontières de la zone Sud-Est, brigade de police aéronautique de Lyon ;

Vu l'avis du Directeur général des douanes et droits indirects du Puy-de-Dôme ;

Vu l'Avis du Sous-Directeur Régional de la Circulation Aérienne Militaire Sud 50.520, Service Circulation Aéronautique ;

SUR proposition de Monsieur le Sous-préfet d'Issoire;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Monsieur Aymeric Bonnier, demeurant 19, route des Dômes – 63230 MAZAYES et représentant l'EURL « MONTGOLFIÈRE & VOLCANS », est autorisé à créer une plate-forme aérostatique permanente a située parcelles cadastrales n° ZI n°146, lieu-dit «*Petit Chambois* », commune de MAZAYES, conformément aux plans transmis dans la demande.

Cette autorisation est délivrée à titre précaire et révoicable pour une période de deux ans, renouvelable sur demande de l'intéressé

ARTICLE 2 :

Elle est implantée :

sur le Secteur SIC1 de Clermont

sous la TMA 5 de Clermont dont le plancher est fixé au FL 085

hors du périmètre de protection institué autour des aéroports régulièrement établis (Cf. arrêté du 22 février 1971, relatif à la réglementation de l'utilisation d'hélicoptère aux abords des aéroports.)

Les coordonnées géographiques de la plate-forme, relevées au G.P.S sont : N 45° 47' 24" - E 002° 52' 14"

Aucun obstacle pénalisant ne se trouve à proximité du site.

ARTICLE 3 :

MESURES DE SECURITE :

Cette plate-forme pourra également être utilisée exclusivement par les aéronautes autorisés par le demandeur.

L'activité de cette plate-forme se déroulera strictement en dehors des créneaux d'activation des zones réglementées LF-R 368 A et LF-R 368 B, qui sont portés à la connaissance des usagers par NOTAM2 et par le numéro vert 0800 24 54 66 (cf. AIP3 France - ENR 5.1) ;

Les utilisateurs respecteront strictement le statut des zones réglementées LF-R 593.A et LF-R 143 lorsque celles-ci seront actives (créneaux d'activation portés à la connaissance des usagers via internet sur le site du SIA/DGAC, par NOTAM, et par le numéro vert 0800 24 54 66) ;

Les utilisateurs adopteront la plus grande prudence lors de leurs évolutions dans le SETBA précité (cf. MILAIP4 France – partie ENR 5.2).

Toute manifestation aérienne au sens de *l'arrêté interministériel du 29 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 4 avril 1996 modifié* (ou des textes le remplaçant), devra être soumis à autorisation préfectorale.

Lors de chaque utilisation du site, ses accès seront neutralisés et tout public en sera évacué, et libre de tout obstacle au sol ou aérien. Des panneaux « *DANGER – VOL DE BALLONS* » seront alors placés aux points de pénétration possible, signalant au public l'existence de cette plate-forme.

Les agents chargés du contrôle des frontières auront libre accès sur la plate-forme et sur ses dépendances. Toutes facilités leur seront accordées pour l'accomplissement de leurs tâches.

Aucun stockage permanent, ni même temporaire, de gaz, sous quelque forme que ce soit, ne sera autorisée sur la plate-forme ou dans son environnement.

Le créateur devra porter rapidement à la connaissance de la Direction Zonale de la PAF Sud-Est / Brigade de Police Aéronautique, 215, rue André Philip 69003 LYON, (Tél : 04.72.84.96.16 / Courriel : dcpaf-bpa-lyon@interieur.gouv.fr, toute modification survenue dans l'environnement, la configuration ou l'utilisation du site qui pourrait avoir une incidence directe ou indirecte sur les modalités de son utilisation (construction nouvelle, etc...), ainsi que toute cessation d'activité.

La plate-forme sera exploitée sous la pleine responsabilité des pilotes qui devront s'assurer : de l'adéquation des caractéristiques de la plate-forme et de son environnement aux aérostats utilisés de la sécurité des opérations envisagées pour les personnes transportées, pour eux-mêmes et pour les personnes au sol.

ARTICLE 4 :

Le Sous-préfet d'Issoire, le Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Centre-Est, le Directeur Zonal de la Police aux Frontières Sud-Est, brigade de police aéronautique de Lyon, le Directeur Régional des Douanes, le Général, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Puy-de-Dôme, Sous-Directeur Régional de la Circulation Aérienne Militaire Sud 50.520, Service Circulation Aéronautique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée au demandeur.

Issoire, le 11 juin 2021

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet d'Issoire,


Pascal BAGDIAN

Voies et délais de recours

En application des articles L.411-2 et R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L.411-2 du Code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'autorité administrative saisie pendant plus de 2 mois à compter de la date de sa saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable, dans les 2 mois suivant sa naissance, devant la justice administrative.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application « telerecours citoyen », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr/>

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2021-06-03-00003

Arrêté SPI-2021-040 portant création du SIVOM
d'intérêt scolaire de la Couze Pavin



ARRÊTÉ N°SPI-2021-040

portant création du SIVOM d'intérêt scolaire de la Couze Pavin

Le Préfet du Puy-de-Dôme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier des Palmes Académiques

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5211-5 et suivants ;

VU les délibérations concordantes des conseils municipaux des communes de Saint-Cirgues-sur-Couze (06/05/2021), Chidrac (21/05/2021) et Tourzel-Ronzières (07/05/2021) décidant la création du Syndicat intercommunal à vocation multiple d'intérêt scolaire de la Couze Pavin et approuvant les statuts joints à leurs délibérations ;

VU l'arrêté préfectoral n° 20-01609 du 24 août 2020 donnant délégation de signature à Monsieur Pascal BAGDIAN, Sous-préfet de l'arrondissement d'Issoire ;

SUR proposition de Monsieur le Sous-préfet d'Issoire

ARRETE

ARTICLE 1ER :

Il est créé entre les communes de Saint-Cirgues-sur-Couze, Chidrac et Tourzel-Ronzières un syndicat intercommunal à vocation multiple dénommé :

« syndicat intercommunal d'intérêt scolaire de la Couze Pavin »

ARTICLE 2 :

Le syndicat a pour objet la création d'un groupe scolaire réunissant des écoles élémentaires et préélémentaires sur le site du château de la commune de Saint-Cirgues-sur-Couze en vue d'accueillir les élèves des communes membres en une structure unique, ainsi que l'organisation et la gestion du fonctionnement desdites écoles. Ce syndicat a également pour mission l'étude et la recherche des financements destinés à la création d'un groupe scolaire concentré au château de Saint-Cirgues-sur-Couze. Ce syndicat peut également assurer l'organisation et la gestion de manifestations à caractère culturel en période scolaire et hors périodes scolaires.

Le syndicat exerce en lieu et places des communes membres, les compétences suivantes :

Équipements scolaires et fonctionnements des écoles :

- Création par construction et/ou réhabilitation, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements pour l'enseignement préélémentaire et élémentaire au sein des locaux du Château de la commune de Saint-Cirgues-sur-Couze et ses abords.
- Gestion des services de l'école créée ainsi que le développement des écoles.
- Acquisition, entretien et gestion du mobilier, fournitures et matériels nécessaires à l'exercice des activités scolaires au sein dudit groupe scolaire ainsi que le recrutement et la gestion des personnels de service.
- Organisation et gestion des actions, structures, services intercommunaux scolaires et la mise en place de moyens nécessaires à la scolarisation des enfants de l'enseignement élémentaire et préélémentaire au sein dudit groupe scolaire.

Restauration scolaire

- Création dans le bâtiment réhabilité, aménagement, entretien et fonctionnement d'une cantine scolaire.

Gestion de la pause méridienne

- Organisation de la pause méridienne, et notamment le service de garderie et de transport lors des temps de pause méridienne en période scolaire, dans le groupe scolaire situé dans les locaux du Château de Saint-Cirgues-sur-Couze.

Gestion du temps périscolaire :

- En tant que compétence de la communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire, cette dernière pourra si elle le souhaite utiliser les locaux du groupe scolaire dans le cadre de conventions.

ARTICLE 3 :

Le syndicat est créé à compter du 7 juin 2021 pour une durée illimitée.

ARTICLE 4 :

Le siège du syndicat est fixé au Château de Saint-Cirgues-sur-Couze, parc du château, 63320 SAINT CIRGUES SUR COUZE

ARTICLE 5 :

Le syndicat est administré par un comité syndical. Chaque commune membre est représentée dans le comité syndical par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants appelés à siéger au comité syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement d'un ou de plusieurs délégués titulaires de la même commune.

Un Président et un nombre de Vice-Président égal au moins au nombre de communes membres sont désignés par le comité syndical parmi les délégués qui le compose.

ARTICLE 6 :

Les fonctions de receveur du syndicat sont assurées par le Trésorier d'Issoire.

La nomenclature budgétaire et comptable applicable est la M14.

ARTICLE 7 :

Les statuts du Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire de la Couze Pavin sont annexés au présent arrêté.

ARTICLE 8 :

Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 6 :

Le Sous-préfet d'Issoire, Monsieur le Directeur départemental des finances publiques du Puy-de-Dôme, Monsieur le Maire de Saint-Cirgues-sur-Couze, Monsieur le Maire de Chidrac, Madame le Maire de Tourzel-Ronzières sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Issoire, le 03 juin 2021

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Sous-préfet d'Issoire


Pascal BAGDIAN

STATUTS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTERET SCOLAIRE DE LA COUZE PAVIN

Article 1 – Constitution du syndicat :

En application des articles L. 5211-1 et suivants et L. 5212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il est créé entre les communes de Chidrac, Saint-Cirgues-sur-Couze et Tourzel-Ronzières, un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple d'intérêt scolaire qui prend la dénomination de « **Syndicat Intercommunal d'intérêt scolaire de la Couze Pavin** ».

Article 2 – Siège du syndicat :

Le siège social et administratif du syndicat est fixé au château de Saint-Cirgues-sur-Couze (Parc du Château 63320 SAINT CIRGUES-SUR-COUZE).

Article 3 – Durée du syndicat :

Le syndicat est constitué à compter de la date d'effet des présents statuts et pour une durée illimitée.

Article 4 – Compétences du syndicat :

Le syndicat a pour objet la création d'un groupe scolaire réunissant des écoles élémentaires et préélémentaires sur le site du château de la commune de Saint-Cirgues-sur-Couze en vue d'accueillir les élèves des communes membres en une structure unique, ainsi que l'organisation et la gestion du fonctionnement desdites écoles. Ce syndicat a également pour mission l'étude et la recherche des financements destinés à la création d'un groupe scolaire concentré au château de Saint-Cirgues-sur-Couze. Enfin ce syndicat pourra assurer l'organisation et la gestion de manifestations à caractère culturel en période scolaire et hors période scolaire.

En conséquence, le syndicat exerce, à l'intérieur de son périmètre, en lieu et places des communes membres, les compétences suivantes :

En matière d'équipements scolaires et de fonctionnement des écoles :

- Création par construction et/ou réhabilitation, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements pour l'enseignement préélémentaire et élémentaire au sein des locaux du Château de la commune de Saint-Cirgues-sur-Couze et ses abords.
- Gestion des services de l'école créée ainsi que le développement des écoles.
- Acquisition, entretien et gestion du mobilier, fournitures et matériels nécessaires à l'exercice des activités scolaires au sein dudit groupe scolaire ainsi que le recrutement et la gestion des personnels de service.
- Organisation et gestion des actions, structures, services intercommunaux scolaires et la mise en place de moyens nécessaires à la scolarisation des enfants de l'enseignement élémentaire et préélémentaire au sein dudit groupe scolaire.

Conformément à l'article R.131-3 du code de l'éducation, nonobstant les compétences sus-énumérées, il est précisé que le Maire de chaque commune membre est compétent pour dresser la

liste de tous les enfants résidant dans la commune, lorsqu'ils sont soumis à l'obligation scolaire, et qu'en conséquence, l'inscription des enfants à l'école s'effectue à la mairie de la commune de résidence de la famille.

En matière de restauration scolaire :

- Création dans le bâtiment réhabilité, aménagement, entretien et fonctionnement d'une cantine scolaire.

En matière de gestion de la pause méridienne :

- Organisation de la pause méridienne, et notamment le service de garderie et de transport lors des temps de pause méridienne en période scolaire, dans le groupe scolaire situé dans les locaux du château de Saint-Cirgues-sur-Couze.

En matière de gestion du temps périscolaire :

- S'agissant d'une compétence de l'Agglo Pays d'Issoire, cette dernière pourra si elle le souhaite utiliser les locaux du groupe scolaire dans le cadre de conventions.

Article 5 – Biens immobiliers et mobiliers :

5.1 - Les biens immobiliers et mobiliers :

La commune de Saint-Cirgues sur Couze, propriétaire du château, conduira les travaux concernant la restauration patrimoniale du bien.

Au terme de ces travaux et conformément à l'article L 1321 – 1 du CGCT, une mise à disposition entre la commune de Saint Cirgues et le Syndicat sera constatée par un procès-verbal établi contradictoirement. Il précisera la consistance, la situation juridique, l'état du bien et l'évaluation de sa remise en état.

En revanche le Syndicat intercommunal se substituera à la commune pour conduire la construction et l'aménagement du groupe scolaire.

En conséquence, il est précisé que la compétence groupe scolaire s'effectue au Château de Saint-Cirgues-sur-Couze. Aussi, les espaces dudit bien nécessaires à l'exercice de la compétence seront mis à disposition à titre gratuit par la commune au syndicat.

Le syndicat possèdera alors la pleine jouissance des biens mis à sa disposition par la commune.

Article 6 - Le personnel :

6.1 – Le personnel :

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211 4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le personnel territorial exerçant ses fonctions dans les domaines de compétences du syndicat, et selon son statut, deviendra, par voie de mutation, soit personnel du syndicat, soit mis à disposition au syndicat par les communes membres.

7 – Retrait d'une commune adhérente, adhésion d'une nouvelle commune ou dissolution du Syndicat :

7.1 – Retrait d'une commune adhérente :

Chaque commune adhérente aura la possibilité de quitter le syndicat, sous réserve d'une délibération favorable du comité syndical et des autres communes adhérentes qui en définiront les modalités financières.

7.2 – Adhésion d'une nouvelle commune :

En cas d'adhésion d'une nouvelle commune, celle-ci prendra en charge, une partie des remboursements du financement de la création du groupe scolaire. Elle sera calculée avec les mêmes règles de remboursement qui sont déjà appliquées aux autres communes. Voir budget investissement article 10-1

7.3 – Dissolution du Syndicat :

Au cas où le bien ne serait plus nécessaire à l'exercice de la compétence syndicale ou en cas de dissolution du syndicat, il redeviendra la propriété pleine et entière de la commune.

Article 8 – Le comité syndical :

Le syndicat est administré par un organe délibérant appelé « comité syndical ». Il est composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres, conformément aux articles L. 5211-7 et L.5212-7 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

8.1- Composition du comité syndical :

Chaque commune membre est représentée dans le comité syndical par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants appelés à siéger au comité syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement d'un ou de plusieurs délégués titulaires de la même commune.

8.2 - Fonctionnement du comité syndical :

Le comité syndical procède, dès la première réunion, à l'élection des membres du bureau. Celui-ci est composé d'un Président et d'un nombre de Vice-Présidents égal au nombre de communes membres.

Le comité syndical peut former des commissions chargées d'étudier et de préparer des décisions par groupe de compétences.

En cas de nécessité, le comité syndical peut comprendre, les experts, les enseignants et les délégués élus des parents d'élèves qui ont alors voix consultatives.

Les réunions du comité syndical peuvent se tenir en dehors du siège social du syndicat, dans tout local situé sur le territoire des communes membres et permettant d'assurer la réunion du comité.

Article 9 – Le Receveur syndical :

Les fonctions de receveur du syndicat sont assurées par le Trésorier d'Issoire.

Article 10 – Budget du syndicat :

En application de l'article 5212-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le syndicat pourvoit aux dépenses qui lui incombent grâce aux recettes prévues par les dispositions de l'article L. 5212-19 et L. 5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

10. 1- Recettes :

Les recettes sont constituées comme suit :

- Le revenu des biens, meubles ou immeubles, du syndicat.
- Les sommes qu'il reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers, en échange d'un service rendu.
- Les subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, de l'Agglo Pays d'Issoire et des Communes.
- Les contributions volontaires, les produits des dons et les legs.
- Les produits des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés.
- Le produit des emprunts.
- La contribution des communes adhérentes qui s'effectue de la façon suivante :

A) Chaque année civile, l'ensemble des dépenses d'investissement est réparti entre les communes membres au prorata de la population DGF à la date du dernier recensement connu.

B) Chaque année civile, l'ensemble des dépenses de fonctionnement est réparti entre les communes membre à hauteur de 75% au prorata de la population DGF à la date du dernier recensement connu, et de 25% au prorata du nombre d'élèves.

10. 2 - Dépenses :

Le syndicat pourvoit à toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Article 11 – Autres dispositions :

Les présents statuts sont annexés aux délibérations des conseils municipaux des communes se prononçant sur leur adhésion au syndicat.

Toute disposition non prévue par les présents statuts sera réglée conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

63_UDDIRECCTE_Unité départementale de la
Direction régionale des entreprises, de la
concurrence, de la consommation, du travail et
de l'emploi du Puy-de-Dôme

63-2021-06-07-00003

arrêté observatoire dialogue social du 7-06-2021



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Puy de Dôme

ARRÊTÉ

Fixant la composition de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation du département du Puy-de-Dôme

La Directrice de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Puy-de-Dôme,

Vu le code du travail notamment ses articles L.2234-4 à 7 et R.2234-1 à 4 et D.2622-4 ;

Vu l'arrêté interministériel du 22 mars 2021 portant nomination de Madame Hélène ROY-MARCOU en qualité de Directrice Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Puy-de-Dôme, à compter du 1^{er} avril 2021 ;

Vu la décision du directeur de la DIRECCTE d'Auvergne-Rhône-Alpes, en date du 12 janvier 2018 ayant arrêté la liste des organisations syndicales représentatives au sens des articles L2234-4 et suivants du Code du travail ;

Vu les désignations de leurs représentants effectuées par les organisations professionnelles interprofessionnelles ou multi professionnelles représentatives au niveau national et par les organisations syndicales considérées comme représentatives au titre des articles sus visés dans le département.

ARRETE

Article 1^{er} : L'Observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation est composé, outre la Directrice Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Puy-de-Dôme ou de son suppléant, de la façon suivante :

- Au titre du MEDEF :
Titulaire : **Cyril VIDAL**
Suppléant : **Sébastien AUZARD**
- Au titre de la CPME :
Titulaire : **Frédéric LAGOUARRE**
Suppléant : **Aline PICARONY**
- Au titre de l'U2P :
Titulaire : **Alain ROCHETTE**
Suppléant : **Yves ROCHE**
- Au titre de la FNSEA :
Titulaire : **Pascal SERVIER**
Suppléant : **Patrick GOUTTEPIFFRE**

- Au titre du FESAC :
Titulaire : **pas de candidat**
Suppléant : **pas de candidat**
- Au titre de l'UDES :
Titulaire : **Michel FURET**
Suppléant : **pas de candidat**
- Au titre de la CFDT :
Titulaire : **Valérie GUILLAUME**
Suppléant : **pas de candidat**
- Au titre de la CGT :
Titulaire : **Dominique HOLLE**
Suppléant : **Christophe BOUCHEIX**
- Au titre de la CFE-CGC :
Titulaire : **Philippe JAVION**
Suppléant : **Corinne BRIVOIS**
- Au titre de la CGT-FO :
Titulaire : **Nicolas MONTEILLE**
Suppléant : **Mickaël ATTOU**
- Au titre de l'UNSA :
Titulaire : **Emmanuelle BROWN**
Suppléant : **SZYMASZEK Jean**
- Au titre de CFTC :
Titulaire : **pas de candidat**
Suppléant : **pas de candidat**

Article 2 : L'arrêté du 6 novembre 2020 fixant la composition de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation du département du Puy-de-Dôme est abrogé ;

Article 3 : La Directrice Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Puy-de-Dôme est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand le 7 juin 2021

La Directrice départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités du Puy de Dôme


Hélène ROY-MARCOU

Voie de recours :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de 2 mois auprès de Monsieur le Président du Tribunal administratif, 6 Cours Sablon - CS 90129 - 63033 Clermont-Ferrand Cédex 1

La décision contestée doit être jointe au recours.

84_MNC_Mission nationale de contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale
(antenne interrégionale de Lyon)

63-2021-05-27-00002

Arrêté n° 32-2021 du 27 mai 2021 portant
modification de la composition du conseil de la
Caisse Primaire d'Assurance Maladie du
Puy-de-Dôme



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

ARRÊTÉ n° 32 - 2021 du 27 mai 2021
portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy de Dôme

Le ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R211-1, D231-1 et D231-4

Vu l'arrêté du 28 Octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés,

Vu l'arrêté ministériel n° 50-2018 du 29 mars 2018 portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy de Dôme,

Vu les arrêtés ministériels n°35-2019 et 41-2019 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy de Dôme,

Vu les propositions du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) en date du 24 mai 2021,

A R R Ê T É

Article 1

L'arrêté ministériel en date du 29 mars 2018 susvisé, portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy de Dôme est modifié comme suit :

Parmi les représentants des employeurs désignés au titre du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :

- Monsieur Thierry FERRAND est nommé titulaire en remplacement de Antoine DARBOIS,
- Monsieur Laurent PINCHEMAILLE est nommé titulaire en remplacement de Jérôme RIVIERE.

Article 2

La cheffe d'antenne de Lyon de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes et à celui de la préfecture du département du Puy de Dôme.

Fait à Lyon, le 27 mai 2021

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation,

La Cheffe d'antenne de Lyon
de la Mission Nationale de Contrôle
et d'audit des organismes de sécurité sociale

Signé

Cécile RUSSIER

Préfecture région Auvergne-Rhône-Alpes

63-2021-05-21-00004

Convention de délégation de gestion pour la
gestion des mesures départementalisées du volet
agricole du plan de relance



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Convention de délégation de gestion pour la gestion des mesures départementalisées du volet agricole du plan de relance

La présente délégation est conclue en application du décret du Conseil d'Etat 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat.

Entre la **préfecture du Puy-de-Dôme**, représenté par Monsieur Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme désigné sous le terme de "délégrant", d'une part,

Et

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes, représentée par son Directeur, Michel SINOIR, désigné sous le terme de "déléataire", d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er: Objet de la délégation

En application de l'article 2 du décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004, le délégrant confie au déléataire, en son nom et pour son compte, dans les conditions ci-après précisées, la réalisation de l'ordonnancement des dépenses relevant du plan de relance sur les mesures départementales suivantes :

- le volet B de la mesure 4 "Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés ou en fin de vie" ;
- le volet B de la mesure 11 "Alimentation urbaine et jardins partagés" ;
- le volet B de la mesure 12 "Alimentation locale et solidaire"

Article 2 : Prestations accomplies par le déléataire

Le déléataire assure le pilotage des AE et des CP et l'exécution budgétaro-comptable dans les applications financières (Chorus Formulaires et Chorus) pour le compte du délégrant sur le programme Plan de Relance, BOP 362, des mesures citées ci-dessus.

A ce titre, le déléataire assure la fonction technique d'ordonnateur pour l'engagement, la liquidation et l'établissement des ordres à payer et l'émission des titres de perception.

Il assure également la transmission des actes au visa du contrôleur budgétaire régional. Il assure les relations avec le CPCPM.

Le délégant n'est pas déchargé de sa responsabilité sur les actes dont il a confié la réalisation au délégataire.

Une note de procédure signée par le DRAAF précise les modalités opérationnelles pour la mise en œuvre de cette convention.

1. Le délégataire assure pour le compte du délégant les actes suivants

- a. il saisit et valide les demandes de subvention dans Chorus Formulaires ;
- b. il communique la date de notification des actes ;
- c. il réalise, lorsqu'il y a lieu, la saisine du contrôleur financier selon les seuils ;
- e. il enregistre la constatation/certification du service fait dans Chorus Formulaires selon le flux de la dépense ;
- f. il centralise la réception de l'ensemble des demandes de paiement ;
- g. il transmet les pièces des demandes de paiement au CPCPM-SFACT ;
- h. il réalise l'archivage des pièces qui lui incombent.

2. Le délégant reste responsable, dans le cadre de la délégation de gestion de

- a. la décision des dépenses
- b. la constatation effective du service fait (constatation de l'opportunité),
- c. l'archivage des pièces qui lui incombent.

Article 3 : Obligations du délégataire

Le délégataire exécute la délégation dans les conditions et les limites fixées par le présent document et acceptées par lui.

Le délégataire s'engage à assurer les prestations qui relèvent de ses attributions, à maintenir les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations, à assurer la qualité comptable et à rendre compte de son activité

Article 4 : Obligations du délégant

Le délégant s'engage à fournir, en temps utile, tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa mission Une note de procédure signée par le DRAAF précise les éléments attendus.

Article 5 : Exécution financière de la délégation

Le délégataire est autorisé à subdéléguer à ses subordonnés, sous sa responsabilité, la validation dans Chorus/Chorus Formulaires des actes d'ordonnancement.

Article 6 : Modification du document

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente délégation, définie

d'un commun accord entre les parties, fait l'objet d'un avenant validé par l'ordonnateur secondaire de droit, dont un exemplaire est transmis aux destinataires du présent document.

Article 7 : Durée, reconduction et résiliation du document

Le présent document prend effet lors de sa signature par l'ensemble des parties concernées. Il est établi pour l'année 2021 et reconduit tacitement, d'année en année.

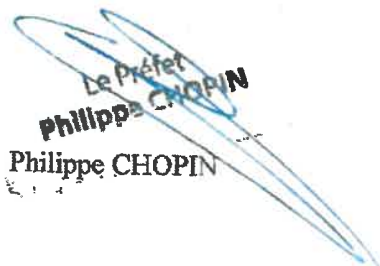
Il peut être mis fin à tout moment à la délégation de gestion, sur l'initiative d'une des parties signataires, sous réserve du respect d'un préavis de trois mois. La dénonciation de la délégation de gestion doit prendre la forme d'une notification écrite ; l'ordonnateur secondaire de droit, le comptable assignataire et le contrôleur budgétaire doivent en être informés.

La convention de délégation de gestion est transmise au contrôleur budgétaire régional et au comptable assignataire.

Ce document sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Lempdes
Le 21 mai 2021

Le Préfet


Le Préfet
Philippe CHOPIN
Philippe CHOPIN

Le Directeur régional

de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt


Michel SINOIR